



FORGER NOTRE PLACE

Récits des leaders du
mouvement syndical
des infirmières et
infirmiers du Canada

Ann Silversides

Avant-propos de Linda Silas

FORGER NOTRE PLACE

Récits des leaders du mouvement syndical des infirmières et infirmiers du Canada

Ann Silversides

Avant-propos de Linda Silas

Publié par : la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers
www.fcsii.ca
2841, prom. Riverside, Ottawa (Ontario) K1V 8X7
613-526-4661

© Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers

Tous droits réservés. Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite ou transmise par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation de l'éditeur.

Ce livre a été conçu et réalisé par la FCSII dans le but de fournir de l'information sur un sujet particulier ou des sujets. Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont uniquement celles des personnes citées et ne représentent pas nécessairement les politiques ou les opinions de la FCSII ou de ses organisations membres.

Chef de projet : Lauren Snowball
Auteure : Ann Silversides
Chercheuse à la FCSII : Carol Reichert
Soutien de projet : Oxana Genina
Traduction : Jocelyne Demers-Owoka, *Ideal Translation*
Conception et mise en page : Glenn Crawford, *Jack Of All Trades Design*
Typographie : ITC Garamond Condensed; titres en Kabel Ultra
Première édition : juin 2019

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Citation recommandée : Silversides, Ann. (2019). *Forger notre place : Récits des leaders du mouvement syndical des infirmières et infirmiers du Canada*. Ottawa : Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers.

Également publié en anglais sous le titre : *Taking Our Place: Stories from Leaders of Canada's Nurses Union Movement*.
ISBN : 978-1-7753845-3-3

ISBN : 978-1-7753845-4-0

Imprimé et relié au Canada par : Imprimerie Plantagenet Printing



Ce livre est dédié au courage des infirmières et infirmiers de première ligne

qui, au fil des ans, se sont engagés à développer des syndicats d'infirmières et d'infirmiers solides à travers le pays, ainsi qu'aux leaders de syndicats d'infirmières et d'infirmiers qui ont fait progresser notre mouvement pour devenir ce qu'il est aujourd'hui.

La FCSII dédie également ce livre à Heather Smith, présidente de Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta (de 1988 à aujourd'hui), dont les années de service font d'elle la présidente de syndicats d'infirmières et d'infirmiers ayant servi le plus longtemps, et dont les récits, relatant comment c'était et comment c'est maintenant, ont servi d'inspiration à ce livre.



LA FÉDÉRATION CANADIENNE
DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS

2841, prom. Riverside, Ottawa (ON) K1V 8X7 · 613-526-4661 · www.fcsii.ca

ORGANISATIONS MEMBRES DE LA FCSII



Registered
Nurses'
Union
Neurosciences & Laboratoire



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS : <i>Je vois et je ne serai plus jamais silencieuse</i>	ix
MESSAGE DE LA MINISTRE DE LA SANTE	xii
REMARQUE DE L'AUTEURE	xiii
LES DÉBUTS	1
Madeleine (Nonnie) Steeves	4
Winnie Kettleston	10
Dan Anderson	14
Tom Patterson	18
Irene Giesbrecht	24
Jeanette Andrews	28
LEADERS NATIONALES	35
Jane Murray	38
Kathleen Connors	44
Dorothy (Dot) Bragg	50
Linda Silas	54
Pauline Worsfold	60
LES ANNÉES 1980 ET 1990	65
Heather Smith	68
Vera Chernecki	74
John Vivian	78
David Harrigan	82
Debra McPherson	86
Florence Ross	92
Debbie Forward	96
Rosalee Longmoore	100

LES ANNÉES 2000.....	105
Janet Hazelton.....	108
Sheila Laity.....	114
Marilyn Quinn.....	120
Linda Haslam-Stroud.....	126
Régine Laurent.....	132
Vicki McKenna.....	138
Jane Sustrik.....	142
2010 À AUJOURD'HUI.....	147
Mona O'Shea.....	150
Tracy Zambory.....	156
Paula Doucet.....	160
Cathryn Hoy.....	162
Darlene Jackson.....	166
Leanna Gustafson.....	168
FRISE CHRONOLOGIQUE : <i>Le mouvement syndical des infirmières et infirmiers du Canada</i>	171

AVANT-PROPOS

JE VOIS ET JE NE SERAI PLUS JAMAIS SILENCIEUSE



Chaque fois que nous racontons l'histoire des infirmières, on ne peut pas s'empêcher de mentionner le nom de Florence Nightingale. Florence a sans contredit été une pionnière, non seulement en tant que fondatrice des soins infirmiers modernes, mais aussi comme préceuse ayant défini le rôle professionnel des femmes dans l'Angleterre victorienne et par après.

L'héritage de Florence pour les infirmières modernes demeure celui de la « Dame à la lampe »¹, une présence silencieuse et réconfortante la nuit au chevet des patients. Lorsque moi-même j'étais étudiante en soins infirmiers, je me souviens clairement de la devise que l'on nous enseignait : « Je vois et je reste silencieuse. » Rester silencieuse, soutenaient nos enseignants, faisait partie de notre rôle et de notre devoir de protéger la confidentialité des patients.

Croyez-le ou non, près d'un siècle après que Florence ait ouvert la première école laïque de soins infirmiers au monde en 1860, l'enseignement des soins infirmiers au Canada demeurait en grande partie assuré par différents ordres religieux. Comme vous pouvez vous l'imaginer, les sujets qui préoccupaient plusieurs d'entre nous en tant que jeunes infirmières — conditions de travail, respect et salaire équitable — ne faisaient pas exactement partie du curriculum.

Ce sont ces enjeux du vrai monde qui ont servi d'amadou pour enflammer un mouvement d'infirmières à travers le Canada afin de rejeter notre silence collectif. Les infirmières du Canada ont réalisé que leur silence ne protégeait pas leurs patients ni elles-mêmes.

D'un océan à l'autre, les infirmières ont rejeté ce rôle de spectatrice silencieuse, s'organisant pour améliorer leurs conditions de travail et la qualité des soins aux patients qui sont inextricablement reliés à ces conditions. Le syndicalisme s'est propagé, menant à la fondation de syndicats provinciaux d'infirmières et d'infirmiers et culminant avec la création de la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (National Federation of Nurses Unions), qui a plus tard été renommée la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FCSII), à Winnipeg, Manitoba, lors de la Journée internationale des travailleurs et des travailleuses, le 1^{er} mai 1981.

¹ Ralby, A. (2013). The Crimean War 1853-1856. *Atlas of Military History* (p. 281). Parragon.

Atisant les flammes de cette passion pour la justice durant toutes ces années se trouvent les infirmières au travail qui sont devenues les leaders de notre mouvement, y apportant une contribution extraordinaire. Elles sont la preuve que nous possédons toutes la capacité à mener si nous nous engageons à le faire. D'ailleurs, elles nous ont montré comment en travaillant ensemble au sein de notre syndicat elles détiennent le pouvoir incroyable d'améliorer nos vies, la vie de nos patients et de tous les Canadiens.

Ce livre relate l'histoire des syndicats d'infirmières et d'infirmiers au Canada à travers l'expérience de 32 de ces principaux leaders, d'hier à aujourd'hui, tel que raconté par l'auteure et journaliste Ann Silversides. Nos récits révèlent comment une poignée de femmes, pour la plupart, de partout au Canada sont parvenues à apporter des changements à la profession infirmière, afin qu'au lieu d'être considérées comme des servantes soumises aux médecins, les infirmières soient aujourd'hui reconnues comme des professionnelles hautement qualifiées n'ayant jamais peur de plaider en faveur de leur unité de travail, leur communauté et le monde en général.

Comme Ann le rend si élégamment dans ses causeries avec les leaders, nous avons fait face à de nombreux défis et nous avons gagné des victoires importantes au fil des ans. Nous obtenons un portrait fidèle des débuts grisants de la fondation de nos syndicats et de la négociation des premiers contrats ainsi que des programmes politiques régressifs qui ont mené, dans les années 1980 et 1990, à prendre des moyens de pression au travail et à s'organiser pour se syndiquer. Les lecteurs peuvent suivre le cheminement de notre lutte pour une plus grande visibilité des infirmières, nos efforts pour élargir notre plaidoyer et comment nous nous sommes politisées à partir des années 2000 jusqu'à aujourd'hui.

Comme notre profession se compose majoritairement de femmes, les leaders des syndicats d'infirmières et d'infirmiers ont toutes fait face à du sexisme manifeste et implicite, non seulement de la part de leurs employeurs et des gouvernements mais aussi au sein même de leur profession. Les leaders se sont heurtés à un mouvement syndical plus large dominé par des hommes, parmi lesquels plusieurs partageaient une perspective plus vaste, à savoir que les soins infirmiers n'étaient pas un travail difficile ni pour lequel on devait posséder des compétences, et que les infirmières assumaient simplement leur rôle de genre, soit celui d'être du personnel soignant compatissant. Les infirmières elles-mêmes adoptaient même parfois ces points de vue, surtout au début. Les leaders des syndicats d'infirmières et d'infirmiers ont dû gagner le respect des autres pour leur expertise et maintes fois faire leurs preuves.

Et ces preuves sont irréfutables.



Depuis que la FCSII a été fondée en 1981, la grande majorité des infirmières et des infirmiers ont adhéré à des syndicats, et le taux d'adhésion atteint aujourd'hui la barre des 90 % et plus. Nous avons travaillé ensemble pour vaincre les défis posés par les employeurs et les gouvernements de chaque affiliation politique afin de développer un mouvement syndical fort et uni, doté d'un niveau enviable de confiance publique et de respect.

Nous avons fondé un mouvement national solide et dynamique par le biais de la FCSII, passant d'un organisme représentant une poignée de syndicats d'infirmières et d'infirmiers en 1981 à près de 200 000 membres aujourd'hui, y compris des étudiants en soins infirmiers de partout au Canada. La FCSII s'est unie au mouvement syndical plus vaste en adhérant au Congrès du travail du Canada en 1998, et elle a présenté nos enjeux devant la scène internationale en co-fondant l'Union syndicale des infirmiers(ères) du monde en 2013. Nous avons élargi notre travail de défense des droits qui se limitait à nos milieux de travail et notre système de santé pour y inclure les déterminants sociaux de la santé, les droits de la personne, la justice pour les Autochtones et toute une gamme d'enjeux touchant des personnes au Canada.

Aujourd'hui, la FCSII a forgé sa place comme les *infirmières et les infirmiers du Canada*, qui en tant que membres exercent le professionnalisme et le respect pour lesquels toute une génération de leaders s'est battue, alors qu'ils parlent chaque jour au nom de leurs patients et des communautés.

Les femmes représentant environ 90 % de ses membres, la FCSII constitue l'un des organismes de femmes les plus importants au Canada. Comme de nombreux pays font actuellement face à une remontée de la droite qui menace les droits chèrement gagnés des femmes et des groupes recherchant l'équité, le moment n'a jamais été aussi opportun pour les infirmières de dévoiler leur côté féministe et d'utiliser leurs voix comme un moteur de changement au Canada et partout au monde.

Il s'avère que le silence n'est pas la meilleure façon de prendre soin de nos patients après tout.

Au nom de la FCSII, je tiens à remercier Ann, l'équipe de la FCSII et tous les leaders et le personnel des syndicats qui ont fait don de leur temps afin de réaliser ce projet. Je souhaite également remercier le conseil exécutif national de la FCSII pour son leadership qui nous a permis de recueillir ces récits importants des leaders des syndicats d'infirmières et d'infirmiers du Canada, ensemble nous arrivons véritablement à « forger notre place ».

Solidairement vôtre,

Linda Silas

Présidente, Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers

Minister of Health



Ministre de la Santé

Ottawa, Canada K1A 0K9

**Message de la ministre de la Santé
Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (FCSII)
Juin 2019**

Ayant travaillé pendant bon nombre d'années comme travailleuse sociale au Nouveau-Brunswick, je suis consciente du rôle important que jouent les infirmières et infirmiers dans nos collectivités. Vous êtes en première ligne de notre système de soins de santé. Non seulement vous défendez avec ardeur les intérêts des patients et de leur famille, mais vous êtes souvent les mieux placés pour recommander de nouvelles approches et solutions afin de résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés comme décideurs. Nous avons besoin de votre aide pour trouver des moyens novateurs d'assurer la viabilité de notre système de santé, tout en répondant aux besoins actuels et futurs de la population canadienne.

Au nom du gouvernement du Canada, je tiens à remercier la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers ainsi que les professionnels qu'elle représente pour leur contribution à notre système de santé et pour leur compassion et leur dévouement constants envers les patients.

A handwritten signature in black ink, reading "Ginette Petitpas Taylor".

L'honorable Ginette Petitpas Taylor, C.P., députée

Canada

REMARQUE DE L'AUTEURE

Ce fut un privilège pour moi d'interviewer ces femmes et ces hommes impressionnants qui ont été les défenseurs des syndicats d'infirmières et d'infirmiers au Canada.

Leur portrait dans *Forger notre place* constitue un historique oral partiel allant du début des années 1970 à aujourd'hui.

J'espère que ces récits vous inspireront et vous passionneront autant qu'ils l'ont fait pour moi. Je suis encore impressionnée par les défis, à la fois personnels et politiques, auxquels les leaders ont eu à faire face et gérer. Certaines des personnes que j'ai interviewées étaient indéniablement nées pour être des leaders. D'autres ont eu à vaincre les doutes qu'elles avaient sur elles-mêmes et, grâce à des occasions comme celles de pouvoir participer à des formations syndicales, en sont venues à reconnaître leurs propres capacités de leadership et leur passion pour leur syndicat.

J'admets que j'en savais très peu sur le rôle et l'importance des syndicats d'infirmières et d'infirmiers lorsque je me suis lancée dans ce projet. L'une des personnes que j'ai interviewées m'a fait remarquer que les infirmières et les infirmiers font généralement les manchettes lorsqu'il y a une pénurie de personnel infirmier, ou lorsque ce dernier menace de prendre des moyens de pression ou lorsqu'il fait la grève.

Je pense par contre que ce commentaire reflète peut-être des temps révolus. Récemment, ce sont les campagnes des infirmières et des infirmiers sur des enjeux liés à la violence en milieu de travail, les politiques de la santé (par exemple, le régime d'assurance-médicaments) et la justice sociale qui ont attiré l'attention. D'ailleurs, ces enjeux traduisent un élargissement des préoccupations de la part des syndicats eux-mêmes.

J'ai appris combien de leaders en soins infirmiers, surtout au tout début, ont fait face à du sexisme évident alors qu'elles agissaient au nom de membres. Ils ont tous dû être assez polyvalents, dans leur rôle de leadership, pour s'adapter aux réalités politiques changeantes de la prestation de soins de santé au Canada — des démarches pour régionaliser puis dérégionaliser les soins, aux compressions et aux mises à pied imposées par les gouvernements, en passant par la réalité des pénuries graves d'infirmières et d'infirmiers.

Ce que j'en retiens : Les trucs de Florence Ross pour voyager partout en Alberta afin d'enseigner à des petits groupes d'infirmières et d'infirmiers comment utiliser des ordinateurs Apple, le récit de Debbie Forward quand elle a chanté la chanson « Solidarity Forever »

avec la police à St. John's, et le fils de Linda Silas, lorsqu'il apprenait tout juste à parler et qu'il essayait de répéter les slogans de nos rallyes. Toutes les personnes que j'ai interviewées avaient des récits mémorables, et vous découvrirez au fil des pages vos préférés.

La décision de dresser le portrait de leaders des syndicats canadiens d'infirmières et d'infirmiers ne visait pas à servir de modèle pour les futurs leaders en soins infirmiers, mais j'espère que ces récits de leurs collègues inspireront les infirmières et les infirmiers plus jeunes.

Nous avons beaucoup de raisons de nous réjouir de l'apparition des syndicats au cours des 50 dernières années et des réalisations de personnes extraordinaires (pour la plupart des femmes) qui ont été essentielles au développement et à l'administration de leurs syndicats.

Ann Silversides

LES DÉBUTS





LES DÉBUTS

Avant les années 1970, les infirmières et les infirmiers menaient des négociations collectivement depuis déjà plusieurs années, mais ce n'est que durant cette décennie qu'ont été fondés la plupart des syndicats provinciaux d'infirmières et d'infirmiers du Canada, comme l'indique la frise chronologique à la fin du présent document. Pourquoi à ce moment? Un élément catalyseur important a été la décision de la Cour suprême de 1973 qui a déclaré que l'Association des infirmières et des infirmiers autorisés de la Saskatchewan ne pouvait pas mener des négociations collectives au nom des infirmières et des infirmiers en raison du nombre d'infirmières et d'infirmiers-cadres dans leur rang. Ce jugement a conduit la plupart des associations provinciales d'infirmières et d'infirmiers au Canada à renoncer à leurs comités de négociation, qui se sont alors réorganisés en syndicats. De plus, des enjeux de longue date liés aux mauvaises conditions de travail et de rémunération ainsi que l'influence du mouvement naissant des féministes ont aidé les infirmières et les infirmiers à accepter le titre à plus grande visibilité de « syndicat ». Comme le révèlent leurs récits, les leaders de syndicats des débuts faisaient face à du sexisme à répétition.

MADELEINE



Agente des relations du travail du Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick
de 1990 à 2002 et présidente de 1982 à 1990

STEEVES



Madeline défie le premier ministre Richard Hatfield lors d'une manifestation du SIINB en 1987.

Je crois fermement que si l'on vous donne quelque chose, vous devez absolument redonner à la communauté.

Madeline (Nonnie) Steeves

L'époque n'était pas particulièrement en faveur des infirmières et infirmiers lorsque Madeline Steeves a obtenu son diplôme en 1958. « Si vous étiez une infirmière et que vous tombiez enceinte, on vous mettait à pied. Les uniformes pour les infirmières enceintes n'existaient pas. » Et si, après avoir eu des enfants, les infirmières retournaient au travail comme employées occasionnelles, la direction utilisait le terme dérogatoire d'« infirmières d'électroménagers » pour les décrire. « L'idée était qu'elle travaillait seulement pour payer des extras pour leur foyer. »

Au début de son mariage, Madeline et son mari ont eu quatre enfants, sa carrière en soins infirmiers a donc été en suspens durant huit ans, mais en 1975 Madeline était la présidente locale de l'Hôpital St-Joseph à Saint-John.

Les politiciens et le grand public étaient très négatifs quant au « fait qu'un professionnel, soit une infirmière, puisse vouloir une augmentation de salaire ou qu'elle se joigne à une ligne de piquetage... Les infirmières et les syndicats? On ne parle pas des métallurgistes ici, mais... suivre les formations syndicales les ont aidées à développer leur confiance en soi. »

La formation syndicale d'une semaine était enseignée par Glenna Rowsell, la directrice des relations de travail pour les infirmières et les infirmiers du Conseil provincial des négociations collectives. « C'était des relations de travail de base, et c'était comme si on m'avait injecté avec quelque chose. Elle enseignait dans un langage tellement de base [au sujet de] l'importance pour nous de nous impliquer dans notre avenir. Le message était là : " Vous devez le faire. " J'ai rencontré des infirmières de partout au Canada qui essayaient de faire la même chose, et j'ai appris de chacune d'entre elles. »

Un moment sombre durant le mandat de Madeleine à titre de présidente du SIINB est survenu en 1987, lorsque les relations entre l'association provinciale des infirmières et infirmiers et le syndicat « se sont vraiment dégradées. Me laissant le mandat d'être à la barre lorsque cela est survenu. » L'association avait adopté une motion stipulant que seul un baccalauréat universitaire était l'exigence d'entrée en pratique infirmière. Le syndicat a protesté, préoccupé pour l'avenir des professeurs des écoles de soins infirmiers, représentés par le syndicat, et pour les occasions de progresser des infirmières diplômées. « Nous avons dit, ne demandez pas le baccalauréat comme exigence d'entrée, nous ne sommes pas prêts. »

Le syndicat a organisé une campagne et la résolution a été rejetée, mais le prix fut élevé. « Cette assemblée annuelle a été terrible. Il y avait beaucoup de ressentiment. On nous a accusés d'acheter les votes et ma photo est apparue en première page du journal. » La motion a été adoptée l'année suivante après que le syndicat et l'association se soient entendus sur des accommodements pour les professeurs des écoles de soins infirmiers et qu'ils aient obtenu de l'appui pour la reconnaissance de l'expérience des infirmières diplômées.

Un autre défi s'est présenté en 1987 lorsque les infirmières auxiliaires autorisées, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, ont conclu un arrangement qui faisait en sorte qu'elles gagnaient maintenant plus d'argent que les infirmières et infirmiers autorisés du SIINB, sous lequel les infirmières auxiliaires travaillaient.



(À partir de la gauche) La présidente du SIINB Linda Silas, Madeleine et le directeur général du SIINB Tom Mann



Madeleine (deuxième à partir de la droite) est reconnue pour ses 20 ans de service.

« Nous voulions que notre contrat soit rouvert et une rémunération réaliste, nous sommes donc sorties dans la rue et nous avons protesté partout où nous le pouvions. » Les infirmières et les infirmiers de St-Joseph et de l'Hôpital général se rencontraient après les quarts de travail de jour pour descendre jusqu'à la Place King afin de sensibiliser le public. « Je me souviens d'une infirmière qui était la quintessence du professionnalisme, le portrait fidèle de " L'infirmière " par excellence si vous décidiez d'organiser une campagne publique, et lorsque je l'ai vu marcher avec sa pancarte, j'ai su que nous faisons la bonne chose. »

J'ai rencontré des infirmières de partout au Canada qui essayaient de faire la même chose, et j'ai appris de chacune d'entre elles.

Madeleine
(Nonnie) Steeves





FORMATION

Diplômée de l'Infirmierie d'Halifax en 1958, Madeleine Steeves a été inspirée à devenir infirmière par son père, un vétéran de la Première Guerre mondiale, qui était devenu invalide à cause de ses blessures de guerre. « La seule chose dont il nous parlait, c'était des infirmières [du service mobile], il avait une grande estime pour elles. »

Madeleine avait quatre frères et sœurs et sa mère travaillait à l'extérieur, donc après son diplôme, elle est retournée à Moncton pour aider à prendre soin de son père. Elle a accepté un emploi en salle d'opération à l'Hôtel-Dieu de l'Assomption, mais elle l'a quitté en 1960 pour élever ses quatre enfants.

Après avoir suivi un cours de recyclage en 1968, Madeleine a travaillé à l'Hôpital de Moncton, obtenant finalement un quart de travail régulier en salle d'opération. Elle a commencé à assister aux réunions en 1969, lorsque l'association des infirmières a formé un comité de négociation distinct. Après être déménagée à Saint-John en 1975, Madeleine est devenue la présidente locale à l'Hôpital St-Joseph. Dès 1982, Madeleine était présidente du SIINB. En 1990, elle a occupé un poste de consultation avec le SIINB comme agente des relations de travail.

Elle a pris sa retraite en 2002, une année après avoir reçu le Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne », qui rend hommage aux Canadiens faisant progresser l'égalité des sexes. Madeleine demeure active pour ce qui est des enjeux liés aux personnes âgées au Nouveau-Brunswick.



Les syndicats d'infirmières et d'infirmiers du Canada, menés par la FCSII, sont les gardiens d'un régime d'assurance-maladie pour tous et la voix plaidant au nom des personnes qui n'en ont pas, surtout les personnes âgées malades et vulnérables et les enfants. Ils constituent donc les gardiens de l'humanité.

Mike McBane

Directeur général de la Coalition canadienne de la santé, 1995-2014



WINNIE

Agente des relations de travail du Syndicat des infirmières et des infirmiers de la Nouvelle-Écosse de 1980 à 2001, présidente de 1976 à 1980

KETTLESON

À ses débuts comme agente des relations de travail, Winnie Kettleison en a parfois encaissé des deux côtés. Elle a dû quelquefois quitter une négociation parce que les infirmières d'une section insistaient pour qu'un homme négocie pour elles. Et, lorsqu'elle agissait à titre de négociatrice, les hommes autour de la table sortaient la phrase « écoutez, ma petite dame » dans le but de l'intimider. Comment a-t-elle réagi? « Je peux avoir la langue bien acérée si je veux et je leur répliquais de cette façon. »

Toutefois, le bruit s'est répandu parmi les infirmières qu'elle était compétente, « et après cela, ça s'est calmé. » Tout de même, à la table de négociation, « les infirmières voulaient que je leur obtienne un bon salaire et tous les avantages sociaux, mais elles ne voulaient pas que je sois impolie. Je devais être gentille ». À cette époque, plusieurs hôpitaux de la Nouvelle-Écosse étaient encore dirigés par les religieuses. « Les infirmières ne voulaient surtout pas que je fasse pleurer les sœurs » lors du processus de négociation.

Les formations syndicales ont enseigné aux membres du syndicat quelques-uns des détails — et les stratégies — du processus de négociation. Lorsqu'elle était agente des relations de travail, Winnie était une enseignante régulière des formations syndicales dans la région de l'Atlantique durant plus de 15 ans.



Membres de la direction du SIINB durant l'année où le syndicat a été créé, 1976

L'année 1996 s'est avérée être l'une des plus difficiles pour Winnie et le syndicat. Le SIINE n'est pas le seul syndicat à représenter les infirmières — quelques infirmières étaient et sont encore membres du *Nova Scotia Government & General Employees Union* (NSGEU). Lors d'un deuxième tour de scrutin entre les deux syndicats, le SIINE a perdu de grands centres. Par contre, à la suite de ce revers, le SIINE a syndiqué les établissements de soins de longue durée et a invité les infirmières auxiliaires autorisées (inf. aux. aut.) à se joindre au syndicat.

En 1980, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada était prête à voter un nouveau *Code d'éthique*, et « l'une des phrases disait que c'était contraire aux règles éthiques que les infirmières quittent pour quelque raison que ce soit le chevet de leurs patients ». Winnie et d'autres représentants du syndicat se sont rendu compte que cette phrase pourrait être interprétée comme voulant dire que les grèves étaient des manquements au *Code d'éthique*. Elle a été parmi les personnes ayant assisté à l'Assemblée de l'AIC à Vancouver pour s'opposer à la clause, qui a été rejetée. Ses collègues du syndicat ont suggéré que Winnie se présente pour un poste de membre hors cadre, bien-être social et économique. Elle a vaincu la candidate officielle et a siégé durant deux mandats.

Winnie mentionne deux avantages importants de son travail avec l'AIC : Elle a proposé des recommandations « terre à terre » à un groupe se composant principalement d'universitaires et d'administrateurs, et certains membres du syndicat lui ont fait davantage confiance en raison de son rôle additionnel au sein de l'AIC.



FORMATION

Diplômée en 1958, Winnie Kettleon est déménagée de la Nouvelle-Écosse à l'Alberta en 1971. « C'était une époque où les infirmières pouvaient partir, embarquer dans l'auto pour aller ailleurs, et c'était facile d'obtenir un emploi. » Elle s'est installée à Truro, a travaillé dans la salle d'opération de l'Hôpital général de Colchester et a rapidement adhéré au syndicat. « Les conditions de travail n'allaient pas en s'améliorant, on était entièrement livrées aux caprices de notre employeur relativement à l'heure à laquelle on terminait ou que l'on ne terminait pas et au salaire que l'on gagnait. »

En 1976, elle est devenue la première présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers de la Nouvelle-Écosse nouvellement créé. Jusqu'alors, les négociations étaient menées sous l'égide d'un comité de l'organisme professionnel, à savoir l'Association des infirmières et des infirmiers autorisés de la Nouvelle-Écosse. En 1980, elle a décidé d'accepter un poste de consultation à temps plein à titre d'agente des relations de travail. À ses débuts, elle a travaillé à établir une première table régionale de négociation et finalement, à établir une table provinciale. La carrière de Winnie au sein du SIINE a connu une fin abrupte le 8 février 2001, alors qu'elle était en route pour une réunion du syndicat et qu'elle a été impliquée dans une collision frontale. Elle n'était pas en faute dans l'accident, mais elle a subi des blessures qui l'ont confinée à un fauteuil roulant.

...les infirmières voulaient que je leur obtienne un bon salaire et tous les avantages sociaux, mais elles ne voulaient pas que je sois impolie. Je devais être gentille.

Winnie Kettleon



A portrait of a man with glasses and a mustache, wearing a headset, smiling. The image is split into three horizontal sections: the top and bottom are grayscale, while the middle section is overlaid with a cyan color. The name 'DAN' is printed in large, bold, black letters in the top right corner.

DAN

Directeur des relations de travail de l'Association des infirmières et des infirmiers
de l'Ontario de 1971 à 2017

ANDERSON



Une grève au début des infirmières et infirmiers de la santé publique à Hamilton, en Ontario

Dan Anderson a obtenu un baccalauréat en administration des affaires en 1971 de l'Université McMaster au même moment où l'organe négociateur de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario (AIIAO) était à la recherche d'un analyste de la recherche. Deux ans plus tard, en octobre 1973, l'Association des infirmières et des infirmiers de l'Ontario (AIIO) a été fondée et a remplacé l'organe négociateur de l'AIIAO.

Le professeur qui avait recommandé à Dan de postuler à cet emploi lui a dit : « C'est une belle occasion d'intégrer un syndicat ayant beaucoup de potentiel et qui est assuré de se développer. » Cette prédiction s'est avérée très juste.

Au moment où Dan a pris sa retraite, le nombre de membres était passé de 15 000 infirmières autorisées qui étaient membres lorsqu'il a été embauché à plus de 65 000 infirmières et infirmiers et professionnels de la santé alliés. Le personnel de l'AIIO était passé de huit à plus de 250 employés et le nombre de bureaux de l'AIIO avait augmenté d'un bureau à Toronto à 10 bureaux à travers la province.

À ses débuts, Dan portait plusieurs chapeaux, notamment celui d'analyste, d'arbitre et de négociateur. À cette époque, les entreprises représentant les employeurs « haïssaient vraiment les syndicats, ce n'était pas facile de traiter avec elles. C'était de vilaines personnes, elles essayaient de vous intimider, d'intimider votre comité et vos membres ». Elles faisaient preuve de très peu de respect envers les leaders d'infirmières et d'infirmiers : « Je voyais ça souvent... je le constatais par la façon dont elles parlaient des leaders de sexe féminin, en gros, elles étaient assurément très condescendantes. »

Avec le temps, ces attitudes ont changé, et Dan s'est rendu compte que son travail, surtout la négociation collective, était très enrichissant. « Lorsque vous travaillez sur un dossier d'arbitrage, vous essayez d'obtenir quelque chose pour une personne qui pensait déjà l'avoir, mais la négociation collective est vraiment une occasion d'améliorer les choses pour les employés : un meilleur salaire, de meilleures conditions de travail, de meilleurs avantages sociaux et finalement une meilleure qualité de vie. C'est ce qui m'a motivé. J'adore pouvoir améliorer la vie des personnes... c'est en partie la raison pour laquelle je suis resté si longtemps que ça. »

Pour ce qui est des moments sombres de sa carrière, Dan en mentionne seulement deux : s'ennuyer de ses collègues lorsque ces derniers sont partis pour l'AIO et la grève de 10 semaines entreprise par le personnel de l'AIO à l'été 1982. Le bureau était alors situé au 415, rue Yonge, dans un quartier assez aisé de Toronto. « Nous devons faire notre piquet de grève sur la rue Yonge. Vous pouvez vous imaginer de quelle popularité nous avons joui auprès de la foule de la rue Yonge. »

Comme moment fort de sa carrière, Dan mentionne la sentence d'arbitrage de l'Hôpital civique d'Ottawa en 1974. Encouragé par les questions d'un membre du syndicat, Dan a convenu qu'il pourrait justifier sa demande pour une augmentation du salaire horaire de base pour qu'il passe de 650 \$ à 800 \$ par mois, même si l'équipe s'était d'abord fixé l'objectif d'environ 715 \$. À cette époque, les employeurs de la plupart des hôpitaux employant des membres de l'AIO maintenaient catégoriquement qu'ils ne voulaient offrir aucune augmentation de salaire aux infirmières.

Après que les pourparlers n'eurent mené à rien, la date de la grève a été fixée au 25 juillet. En vue de cette date, l'arbitre de l'Hôpital civique d'Ottawa Civic a accordé « de loin la sentence d'arbitrage la plus intéressante de notre histoire pour les infirmières et les infirmiers... les augmentations de salaire à elles seules atteignaient les 50 %... Vous pouvez vous imaginer que des infirmières faisaient la file durant des miles pour se syndiquer. Ça a été le meilleur outil de syndicalisation que nous n'ayons jamais eu ». Les infirmières et les infirmiers des deux grands hôpitaux de centre-ville de Toronto, l'Hôpital Mount Sinai et l'Hôpital général de Toronto, ont adhéré à l'AIO.

Il est également fier d'avoir contribué à inscrire les membres du personnel de l'AIO au *Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP)*, pour lequel il est président.

...la négociation collective est vraiment une occasion d'améliorer les choses pour les employés : un meilleur salaire, de meilleures conditions de travail, de meilleurs avantages sociaux et finalement une meilleure qualité de vie. C'est ce qui m'a motivé.

Dan Anderson



FORMATION

Le père de Dan était membre du Syndicat des Métallos chez Stelco, et il m'a clairement dit que son travail n'était *pas* sa vie, mais ce n'était pas le cas pour Dan. « Mon travail est devenu ma vie parce que j'y pensais toujours, je ne pouvais pas regarder le téléjournal ou lire le journal sans y voir des choses liées au travail que je faisais. » Dan faisait le trajet de sa maison à Burlington à Toronto, il voyageait pour les négociations, travaillait de longues heures et était disponible à toute heure du jour ou de la nuit pour aider lors des séances de négociation.

Par conséquent, il était loin de sa femme et de ses deux enfants durant la semaine « et il ne les a pas vu grandir ». Il reconnaît que sa femme l'a beaucoup appuyé dans sa carrière.



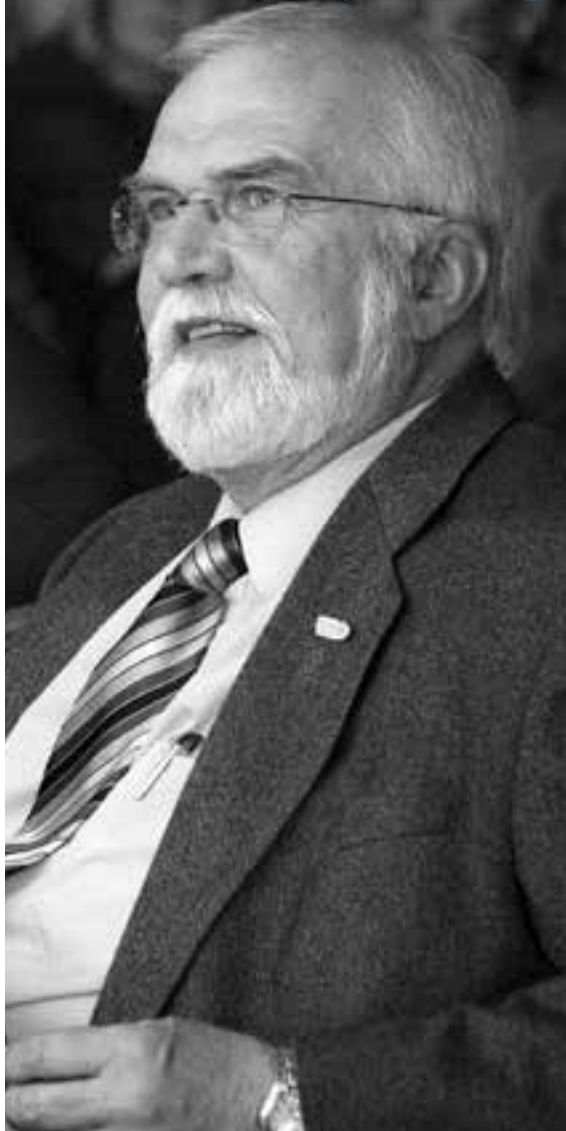
Les délégués votent lors de l'Assemblée annuelle de l'AIIO, 1976.

A close-up portrait of an older man with a full white beard and glasses, wearing a dark pinstriped suit jacket, a white shirt, and a patterned tie. He is looking slightly to the left. A microphone is visible in the lower-left corner. The background is dark with some out-of-focus lights. A blue horizontal band is overlaid across the middle of the image, containing the name 'TOM' in white capital letters.

TOM

Directeur général du Syndicat des infirmières et des infirmiers de la Nouvelle-Écosse de 1975 à 2003, agent des relations de travail de 1972 à 1975

PATTERSON



L'initiation de Tom Patterson aux syndicats a débuté lorsqu'il travaillait à temps partiel comme préposé aux bénéficiaires dans un établissement psychiatrique de Halifax durant ses études secondaires et plus tard lorsqu'il étudiait en administration des affaires à l'Université St-Mary.

Il a découvert que tous ses collègues préposés aux bénéficiaires, dont aucun ne possédait de formation, étaient payés des montants différents. Ensemble, ils sont allés voir le directeur général de l'hôpital pour exiger la parité salariale — et une augmentation. Le directeur « a pris un morceau de papier et l'a laissé tomber au sol. Il a dit : " Marchez dessus. C'est la plus grosse augmentation que vous aurez. "» Les préposés aux bénéficiaires ont communiqué avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), et Tom a aidé le SCFP à syndiquer les préposés aux bénéficiaires et tous les autres employés (à l'exception des infirmières), en plus de devenir secrétaire de la section.

En 1972, tout juste sorti de l'université, Tom a été embauché comme agent des relations de travail pour l'Association du personnel infirmier de la Nouvelle-Écosse. « Dans ce temps-là, il y avait peu de femmes qui s'impliquaient dans le mouvement syndicaliste au sein des différents syndicats... à l'échelle provinciale, il y avait très peu de femmes dans le domaine des relations de travail. » Sa superviseure immédiate était Peg (Margaret) Bentley, qui était avec l'Association des infirmières et des infirmiers autorisés de la Nouvelle-Écosse, bien qu'il soit employé par l'Association du personnel infirmier.

Dès 1975, il est devenu directeur général de ce qui devait, l'année suivante, devenir le Syndicat des infirmières et des infirmiers de la Nouvelle-Écosse, et il a occupé ce poste durant 28 ans jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite en 2003.

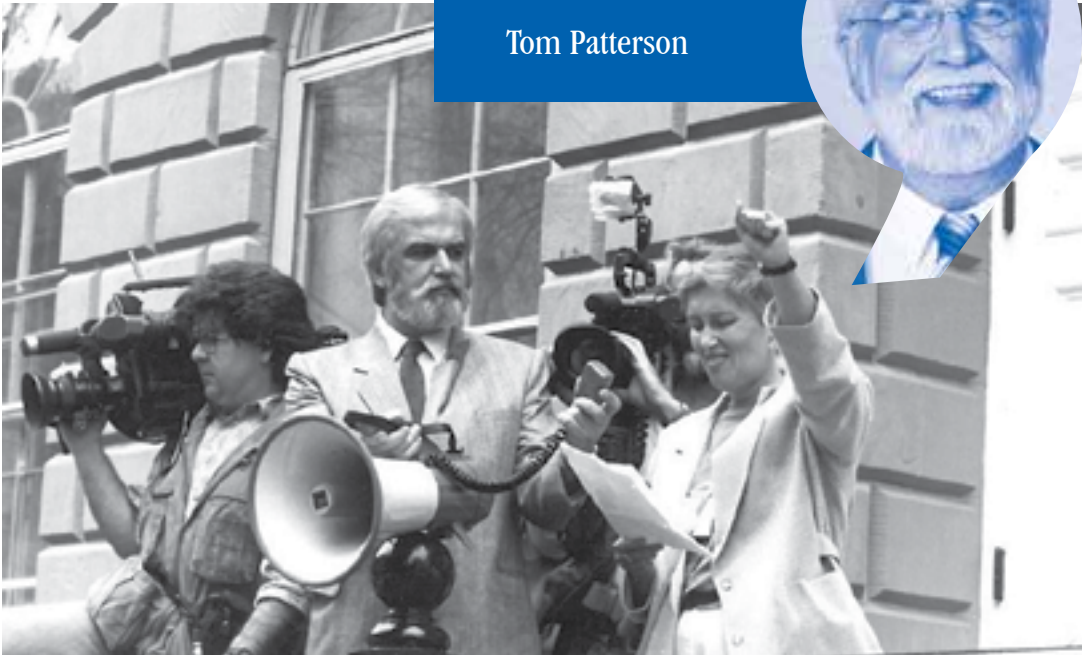
« L'une des choses que je n'aimais pas de mon emploi était que je recevais souvent des appels des médias qui voulaient une entrevue pour savoir ce qui se passait dans les négociations, et la plupart du temps, la présidente [du SIINE] était à l'extérieur et possiblement la vice-présidente aussi et certaines d'entre elles étaient réticentes à traiter avec les médias. Je n'aimais pas ça, car je croyais que les personnes qui devaient parler au nom des infirmières devaient en être. Finalement, nous avons pu nous arranger pour que la présidente soit de service et disponible. »

Au début, le grand défi était le lent processus pour atteindre la négociation collective centralisée, remplaçant les tours lents et coûteux de négociation qui ont fait jurisprudence à l'hôpital. « Chaque employeur était une personne morale... le conseil de direction et les administrations étaient peu enthousiastes à céder toute autorité et ne voulaient pas perdre leur capacité à négocier. » Entretemps, les gouvernements ne voulaient pas interférer avec les droits des conseils d'administration des hôpitaux. Tom envoyait les autres syndicats d'infirmières et d'infirmiers qui pouvaient traiter de façon plus directe avec le gouvernement par le biais de la négociation provinciale.

Ce n'est que vers la fin des années 1980 et le début des années 1990 que les employeurs ont accepté de s'asseoir à une table centrale et qu'ils ont conclu des ententes individuelles. « Finalement, nous sommes passés à autre chose pour négocier une entente. »

...je croyais que les personnes qui devaient parler au nom des infirmières devaient en être.

Tom Patterson



Tom et la présidente du SIINE Jean Candy lors d'une manifestation pour s'opposer aux coupures de salaire au milieu des années 1990



Tom reçoit un prix de la FCSII reconnaissant ses contributions, 2011.

Un moment sombre lors de son mandat au sein du syndicat est survenu après le deuxième tour de scrutin de 1996 avec le *Nova Scotia Government Employees Union* (NSGEU), soit le Syndicat de la Fonction publique de la Nouvelle-Écosse, lors duquel le SIINE a subi une cuisante défaite — tout à fait inattendue. Et, par après, on a tourné le fer dans la plaie lorsque le SIINE a obtenu le droit de grève et que le gouvernement lui a affecté un conciliateur débutant et peu expérimenté, alors qu'il avait affecté au volet des soins infirmiers du NSGEU l'un des médiateurs les plus expérimentés pour les aider à résoudre leur conflit. « Le gouvernement n'a pas fait preuve de beaucoup de respect envers notre syndicat. »

Un moment fort de sa carrière a été la négociation d'un premier contrat pour les infirmières et les infirmiers à Windsor en 1974. Au début, seulement environ 50 des 97 ou 98 infirmières avaient adhéré au syndicat, mais après une longue série de réunions, le SIINE est parvenu à accroître son nombre de membres à 93 ou 94 infirmières. Lorsque les négociations se sont retrouvées dans une impasse, on a demandé la tenue d'un vote de grève, et la grève devait commencer à une date stratégique, soit la journée avant l'inauguration du nouvel Hôpital régional de Windsor par la Reine Elizabeth II. L'employeur a réglé le différend.

Tom constate que lorsqu'il a commencé à travailler avec le syndicat, les salaires et les avantages sociaux pour les infirmières et les infirmiers accusaient un retard par rapport à ceux des enseignants syndiqués. Au moment de sa retraite, « grâce au travail de certaines personnes douées », le SIINE avait surpassé le syndicat des enseignants pour ce qui est de la rémunération et des avantages sociaux.

FORMATION

Tom a été embauché comme agent des relations de travail pour l'Association du personnel infirmier de la Nouvelle-Écosse en 1972, après avoir fait des études à l'Université St-Mary. Il est devenu directeur général l'année suivante et a occupé ce poste jusqu'en 2003, lorsqu'il a pris sa retraite.

Tom et son épouse ont eu trois enfants, et durant une grande partie de sa carrière, il a « énormément voyagé ». Il s'estime heureux que sa femme, une enseignante et membre de son syndicat, ait servi d'ancre pour sa famille.

Après avoir pris sa retraite du SIINE, Tom a été nommé pour siéger à la commission provinciale des relations de travail et il estime que « c'est un beau défi. Je peux y aller et rester à jour quant à la législation du travail, m'impliquer dans un rôle de prise de décisions et j'aime vraiment ça. Je continue mon travail ».



Évoluant à l'origine comme des divisions au sein des associations professionnelles à travers le pays dès les années 1920, les syndicats d'infirmières et d'infirmiers du Canada « ont quitté leur siège » et se sont vraiment développés en organismes solides et autonomes dans les années 1970 et 1980. Acquéant une force politique de plus en plus importante, les syndicats d'infirmières et d'infirmiers avaient exercé dès 2000 un impact durable sur la rémunération, les heures de travail et les principales conditions connexes façonnant le travail des infirmières et des infirmiers à travers les systèmes de santé du pays. À l'échelle nationale, Kathleen Connors, et plus tard Linda Silas — de loin les infirmières ayant le plus d'ancienneté à jamais tenir la barre de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers — ont canalisé l'énergie de leurs homologues provinciaux afin de développer un groupe de pression national puissant et efficace, élaborant et exploitant les meilleures données probantes pour que les voix des membres du syndicat aient une portée beaucoup plus large dans l'arène des enjeux de politiques publiques importants pour les Canadiens.

Mike Villeneuve, IA, M. Sc.

PDG de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada



A black and white portrait of Irene, a woman with short, curly dark hair, wearing glasses and a necklace. The image is split into three horizontal sections: the top section shows her hair and the name 'IRENE' in white text on a dark background; the middle section shows her face and glasses with a purple overlay; the bottom section shows her jacket and necklace with a grey overlay.

IRENE

Directrice des négociations et négociatrice principale du Syndicat des infirmières et des infirmiers du Manitoba de 2000 à 2008 ; Directrice générale de l'Association des organismes infirmiers du Manitoba (MONA) / SIIM et négociatrice principale de 1981 à 2000 ; Agente des relations de travail de l'Association des organismes infirmiers du Manitoba de 1978 à 1981

GIESBRECHT

« C'était ce qu'il y avait de plus déprimant dans ma carrière, toute cette mentalité que les hommes font mieux les choses. » À ses débuts au sein du syndicat, Irene Giesbrecht a eu à se défendre contre des infirmières qui croyaient qu'un homme serait plus efficace à faire son travail. « J'avais de la difficulté à comprendre pourquoi je devais continuellement faire mes preuves, mais avec de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation au sein des membres, les choses ont changé... Je n'avais plus à toujours expliquer pourquoi je pouvais faire un aussi bon travail, ou même mieux, qu'un homme ou un avocat. »

Les mauvaises conditions de travail ont été ce qui a attiré Irene à travailler au syndicat. « Il y avait tout simplement un manque général de respect. Nous devons nous lever lorsqu'un médecin venait au comptoir, même si nous étions en train de compléter des dossiers. » Le salaire était très bas et on demandait parfois aux infirmières de travailler huit quarts de travail de suite.

De plus, « dans l'ancien temps », de nombreuses infirmières semblaient croire que leur « mari serait plus ferme avec nous. » Irene a dû dissuader les hommes de téléphoner au syndicat au nom de leur femme lorsque ces dernières avaient un problème au travail. « Nous avons fait beaucoup de sensibilisation à ce sujet chez les infirmières. Nous parlons seulement à l'infirmière. »



Vera Chernecki et Irene Geisbrecht lors de la grève du SIIM, 1991

IRENE GIESBRECHT : Directrice des négociations et négociatrice principale du Syndicat des infirmières et des infirmiers du Manitoba de 2000 à 2008 ; Directrice générale de l'Association des organismes infirmiers du Manitoba (MONA) / SIIM et négociatrice principale de 1981 à 2000 ; Agente des relations de travail de l'Association des organismes infirmiers du Manitoba de 1978 à 1981



Irene (*rangée du haut, troisième à partir de la droite*) avec d'autres négociateurs en chef des syndicats provinciaux et nationaux d'infirmières et d'infirmiers

En mars 1975, Irene était assise à la table de négociation lorsque des négociateurs étaient armés d'un vote de grève. « Je me sentais comme une éponge, je ne pouvais pas croire à tout ce qui arrivait et c'était très excitant. Je pense que le syndicalisme a commencé à couler dans mes veines assez rapidement et qu'il ne m'a jamais quitté. » Ces négociations ont mené à des hausses de salaire se chiffrant entre 32 % et 36,5 %, ce qui a permis de ramener les infirmières et les infirmiers du Manitoba dans une « position plus équitable » par rapport aux autres infirmières canadiennes.

Irene s'est rendu compte que plusieurs membres du syndicat ne comprenaient pas les stratégies qu'impliquait le processus de négociation, et que le fait de leur offrir de la formation pourrait possiblement aider à ratifier les conventions. Elle est devenue une habituée des formations syndicales de trois jours au Manitoba et dans les autres provinces, enseignant aux infirmières et infirmiers les principes de la négociation. « C'était tout simplement très satisfaisant, et plusieurs d'entre elles ont continué pour siéger à des comités de négociation. »


Sa passion pour le travail syndical l'a aussi amené à occuper la fonction de présidente, durant 26 ans (de 1982 à 2008), du Conseil des syndicats des professions de la santé du Manitoba (CSPSM). « Pour moi, il était très important d'avoir un poste faisant front commun, et je pense que j'ai aidé notre syndicat, et nous avons pu combattre ensemble pour obtenir de meilleures pensions et de meilleurs soins de santé. ». Son rôle au sein du CSPSM l'a amené à apprécier l'importance de « faire partie d'un groupe de coordination, » et elle était enthousiaste lorsque la FCSII a adhéré au Congrès du travail du Canada.

FORMATION

Irene Giesbrecht a obtenu son diplôme en 1972 de l'Hôpital Grace, à Winnipeg, et deux ans plus tard, lorsque l'hôpital a fait face à des compressions, elle a demandé conseil à Joyce Gleason, la directrice générale du Conseil provincial du personnel infirmier. Gleason a aidé à syndiquer une section à l'hôpital. Irene est devenue secrétaire-trésorière et peu de temps après présidente de la section.

Elle n'avait aucun antécédent en syndicalisme — elle a grandi sur une ferme à environ 100 km au sud de Winnipeg et est l'aînée de huit enfants — mais sa famille de confession mennonite l'a appuyée. De 1975 à 1978, elle a été deuxième vice-présidente, un poste bénévole au sein du syndicat, qui s'appelait à cette époque l'Association des organismes infirmiers du Manitoba (MONA). En octobre 1978, Irene a été embauchée comme agente des relations de travail au sein du syndicat, et en 1981, elle est devenue directrice générale et a participé à la réunion de fondation de la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers, à Winnipeg (plus tard renommée la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers).

Durant les quatre premières années de sa retraite, Irene a siégé à la Commission du travail du Manitoba à titre de personne nommée, et elle a siégé à la Commission d'appel des accidents de la route jusqu'en 2017.



Je pense que le syndicalisme a commencé à couler dans mes veines assez rapidement et qu'il ne m'a jamais quittée.

Irene Giesbrecht



JEANETTE

Présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador
(maintenant appelé le SIATNL) de 1986 à 1990

ANDREWS



Jeanette Andrews (à droite) et la présidente de la FNSII Kathleen Connors

Nous sommes peut-être des anges, mais nous habitons sur terre.

Jeanette Andrews

Jeanette Andrews est encore fière des slogans accrocheurs, comme celui ci-dessus, qu'elle a créés pour les pancartes qu'elle a tenues haut sur les lignes de piquetage.

Vivre sur terre signifiait pouvoir survivre financièrement, mais lorsque Jeanette venait tout juste d'obtenir son diplôme et qu'elle est devenue une déléguée syndicale, « nous n'étions pas bien payés. Notre profession se composait majoritairement de femmes, et juste pour vous donner un exemple, mon premier chèque de paye était d'environ 225 \$ pour deux semaines. Je devais prendre une décision, nous le devons toutes : avoir notre propre appartement ou notre propre voiture, on ne pouvait pas se permettre les deux ».


Ses premières années d'implication au sein du syndicat étaient une période turbulente. Le premier agent d'affaires du syndicat a été condamné pour fraude fiscale. Le deuxième, un homme qu'elle décrit comme un tyran tapageur et agressif, a été renvoyé après avoir accepté, contrairement aux politiques du syndicat, un poste au sein d'un comité controversé du gouvernement.



Jeanette (en haut, au centre) avec la présidente de la FNSII Kathleen Connors et d'autres

Comme mère monoparentale (son fils est né en 1983), Jeanette précise qu'elle n'aurait pas pu grimper les échelons du syndicat sans le soutien de ses parents. Son fils avait une deuxième chambre chez ses grands-parents où il restait lorsque sa mère était à l'extérieur pour les affaires du syndicat. « Je dis souvent que mes parents me soutenaient beaucoup plus que n'importe quel mari l'aurait fait. »

Jeanette est fière de ce qu'elle a accompli lors de son mandat de présidente, notamment : du premier programme de congés de perfectionnement pour les infirmières et les infirmiers au Canada (« Les infirmières se sentaient mises à l'écart si elles ne possédaient qu'un [diplôme] d'IA, et ce programme les a aidées à obtenir un baccalauréat. »); du premier contrat comprenant une clause au sujet du harcèlement sexuel; et d'un régime de pension pour les travailleurs à temps partiel.



J'ai acquis une expérience si précieuse et des apprentissages qui m'ont servie tout au long de ma carrière : comment diriger une réunion, parler en public, gérer les finances, l'importance des personnalités.

Jeanette Andrews



Jeanette (en bas, à droite) lors d'un événement

Après quatre années et demie en tant que présidente du syndicat, Mme Andrews s'est retirée, en grande partie parce qu'elle avait l'impression de léser son fils en bas âge. Elle avait confiance en la vice-présidente du syndicat, Joan Marie Aylward, et le moment semblait opportun : « Nous venions de négocier un bon contrat, nous obtenions une augmentation raisonnable. »

Malheureusement, la situation a soudainement changé. L'économie de la province était en difficulté. Clyde Wells est devenu premier ministre. Les salaires ont été gelés. « C'était comme si on nous coupait l'herbe sous les pieds... Nous avions l'impression que nous n'avions aucune importance. Notre contrat, dûment signé au sens de la loi a tout simplement été déchiré. »

Son travail au sein du Syndicat des infirmières et infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador a été le fondement du reste de sa carrière. « J'ai acquis une expérience si précieuse et des apprentissages qui m'ont servi tout au long de ma carrière : comment diriger une réunion, parler en public, gérer les finances, l'importance des personnalités. »

FORMATION

Dès ses tout débuts, Jeanette Andrews était convaincu qu'elle pouvait aider à améliorer les conditions de travail des infirmières. Elle a été présidente élue de la plus importante section de la province moins d'un an après avoir obtenu son diplôme, et elle ne s'est pas fait des amis au sein de la direction. En 1978, elle a quitté Terre-Neuve pour faire son baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc. Inf.) à l'Université Dalhousie, retournant y travailler l'été. Lors de la grève du Syndicat des infirmières et infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador en juin 1979, elle a servi de chef de piquet. Lorsque ce moyen de pression a pris fin, Mme Andrews a soutenu que le système de fixation du paiement durant la période entourant les moyens de pression était incorrect.

« Il manquait quatre heures à ma paye, et je suis restée campée sur ma position. » Elle a finalement obtenu son argent, mais la direction n'a jamais admis que le système de fixation était incorrect, Mme Andrews a été « mise sur la liste noire » et elle s'est rendu compte qu'une carrière au sein de la direction était chose impensable. Elle a plutôt choisi d'axer ses compétences de leadership sur son syndicat.

Neuf ans après avoir obtenu son diplôme, après avoir servi de déléguée syndicale, de présidente de section, de membre du conseil d'administration régional et enfin, de vice-présidente du syndicat, elle a été élue présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador, un poste qu'elle a occupé de 1986 à 1990.

Après avoir quitté le syndicat, Jeanette a occupé durant cinq ans un poste de consultante et de chercheuse à son compte — un horaire plus flexible pour la maman d'un jeune enfant. Pendant cette période, elle a été mandatée par la FCSII pour rédiger les *Notes sur l'histoire de la négociation collective chez les membres actuels de la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (1993)*, en se basant sur des entrevues d'informateurs clés.

Elle a finalement servi à titre de directrice générale de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de Terre-Neuve-et-Labrador de 1998 à 2007.



Trois présidentes du SIATNL : Debbie Forward; J.M. Aylward; et Jeanette Andrews.

A woman with dark hair is shown from the chest up, wearing a dark top. She has her mouth wide open as if shouting or chanting. She is holding a white sign with blue text. The background is a solid blue color.

HEALTH
CARE
WITHOUT
NURSES
?

A woman with dark hair is shown from the chest up, looking upwards and to the right. She is holding a white sign with black text. The background is dark and appears to be a crowd of people.

A
HOSPITAL
WITHOUT
NURSES
IS
A
HOTEL



LEADERS NATIONALES



Sonny Arrojado (Manitoba), première présidente de la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers, lors du congrès de fondation à Winnipeg, 1981

LEADERS NATIONALES

Les infirmières des syndicats provinciaux ont trouvé leur force dans les chiffres, et donc pour de nombreuses leaders syndicales, il n'était que logique de créer un cadre plus vaste, à savoir une fédération de syndicats d'infirmières et d'infirmiers provinciaux. À la fin de 1970, les infirmières ont posé les jalons d'un tel organisme, et dès 1981, la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers voyait le jour, avec cinq syndicats provinciaux apposant leur signature comme membres fondateurs. (En 1999, les membres ont renommé l'organisme la « Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers »). Grâce aux récits des leaders de la fédération, cette section suit la trace de l'organisme alors qu'il développe sa présence à l'échelle nationale et, travaillant par l'entremise des syndicats provinciaux, qu'il lance des campagnes d'une importance nationale tant pour les infirmières et infirmiers que pour le public canadien.



JANE

Présidente de l'assemblée fondatrice de 1981 de la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (maintenant la FCSII) ; Présidente du syndicat des infirmières et infirmiers de l'Île-du-Prince-Édouard de 1978 à 1985

MURRAY



Des infirmières lors du congrès de fondation de la FNSII à Winnipeg, 1981

En 1979, lorsque Jane Murray a représenté la section syndicale de son hôpital au comité provincial des négociations collectives pour les infirmières et les infirmiers de l'Île-du-Prince-Édouard, le salaire annuel pour une infirmière à temps plein dans la province était le plus bas de toutes les provinces de l'Atlantique. (En 1980, le salaire initial d'une infirmière autorisée à l'Î.-P.-É. était de 13 005 \$.)

Jane s'était jointe au comité « en raison des choses qui nous préoccupaient toutes, comme la charge de travail, le recrutement du personnel et la façon dont les médecins nous traitaient. Certains d'entre eux ne pouvaient passer devant nous sans nous toucher, ils nous appelaient “ ma chère ” et “ ma belle ” ». Lorsqu'un chirurgien lui a demandé son opinion au sujet de ce qu'il devrait faire, « j'ai été estomaquée parce que personne ne m'avait jamais demandé mon opinion avant ».

Durant tout le temps où elle a travaillé au sein du syndicat, Jane a affiné ses connaissances des règles contenues dans le *Robert's Rules of Order*, une compétence qui lui a été utile lorsqu'elle a commencé à participer à l'organisation au niveau national. En 1979, elle est devenue la personne-ressource de l'Î.-P.-É. pour le groupe qui organisait ce qui deviendrait la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FNSII, maintenant la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers).

Jane a présidé à la fois la réunion de 1980, à Montréal, du groupe s'efforçant de fonder un syndicat national d'infirmières et d'infirmiers et la réunion de fondation à Winnipeg, en mai 1981, qui ont été des moments forts de sa carrière syndicale. Lors de la réunion, Jane se souvient d'un infirmier dans l'assemblée qui « essayait de me rouler » mettant au défi ses connaissances des règles du *Robert's Rules of Order*.

JANE MURRAY : Présidente de l'assemblée fondatrice de 1981 de la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (maintenant la FCSII) ; Présidente du syndicat des infirmières et infirmiers de l'Île-du-Prince-Édouard de 1978 à 1985



(À partir de la gauche) Kathleen Connors, Jane Murray et Sonny Arrojado lors de l'assemblée de fondation de la FNSII, 1981

Jane faisait partie des 13 déléguées de l'Î.-P.-É., alors que 58 déléguées étaient venues de Terre-Neuve-et-Labrador. Par opposition, l'Ontario avait envoyé 14 déléguées et l'Alberta en avait envoyé sept. Le nombre élevé de déléguées des provinces de l'Est était probablement dû au fait que « nous gagnions toutes moins que les infirmières du reste du pays » et par conséquent, nous étions emballées par la force d'un syndicat. Il n'y avait pas assez de chambres d'hôtel pour les déléguées, par exemple, plusieurs déléguées de Terre-Neuve « étaient entassées à six dans une chambre ».

Même si Jane n'a pas réussi à se faire élire comme première présidente du SIITN — Sonny Arrojado du Manitoba a été élue — elle est devenue l'administratrice nationale de l'Î.-P.-É. (1981-1983) pour le SIITN et a servi comme vice-présidente du SIITN de 1983 à 1985. « C'était très intéressant et il régnait au sein du groupe une belle ambiance de camaraderie, parce que nous nous rencontrions depuis quelques années en poursuivant les mêmes objectifs. »

Un moment fort de sa carrière a été de faire partie d'une présentation du SIITN faite à une commission parlementaire fédérale : « Nous étions des gens provenant de partout au pays dans ce grand groupe, et nous disions : " Voici ce que nous pensons, voici ce que nous savons au sujet des soins de santé, nous travaillons toutes dans ce domaine. Voici comment se présentent les choses dans un hôpital de Vancouver ou de Charlottetown. Voici ce qui se passe. " Ça a donné plus de poids à nos opinions. »



Jane Murray (à droite) à Ottawa peu après la fondation de la FNSII

Les syndicats d'infirmières et d'infirmiers canadiens ont été au premier plan de la lutte pour préserver le régime d'assurance-maladie et pour élargir la couverture publique aux produits pharmaceutiques, aux soins à domicile et aux autres services. De plus, ils ont fait sans relâche la promotion de la vision de Tommy Douglas pour un régime d'assurance-maladie durable se fondant sur la prévention des maladies, la promotion de la santé et de la justice sociale.

Dr Michael Rachlis

Professeur auxiliaire, Faculté de santé publique Dalla Lana de l'Université de Toronto ; Co-auteur (avec Hugh Mackenzie) du rapport de la FCSII intitulé *Viabilité du régime d'assurance-maladie* (2010)

FORMATION

Lorsque Jane avait 11 ans, son frère de huit ans est décédé d'une maladie du rein et d'une pneumonie. C'est à cet âge qu'elle a décidé de devenir infirmière pédiatrique. La seule autre infirmière de sa famille, sa grande tante Nellie, a donné à Jane ses boucles de ceinture d'infirmière en argent — un cadeau qu'elle possède encore et qu'elle chérit.

Jane est devenue infirmière, mais pas une infirmière pour enfants. Après avoir obtenu son diplôme en Angleterre et s'être mariée, elle est déménagée avec sa jeune famille à Montréal en 1965 et elle a travaillé à temps partiel la nuit au Reddy Memorial Hospital. Toutes les infirmières portaient fièrement des coiffes qui indiquaient l'endroit au Canada où elles avaient suivi leur formation. « On ne nous donne pas de coiffes en Angleterre, et je m'en suis procuré une vieille et tout le monde m'a dit : " Quelle drôle de coiffe tu portes! " »

Sa famille est déménagée à l'Île-du-Prince-Édouard en 1976, et c'est là qu'a débuté l'implication de Jane au sein du syndicat. Son mariage s'était terminé peu après son déménagement à l'Î.-P.-É., et elle a commencé à travailler à temps plein à l'étage des chirurgies de l'Hôpital de l'Î.-P.-É. En tant que mère monoparentale avec trois jeunes enfants, sans membre de sa famille proche, elle devait s'organiser pour faire garder ses enfants lorsqu'elle travaillait et qu'elle participait aux affaires du syndicat.

Jane a été à l'École syndicale des provinces de l'Atlantique en 1978 et elle est devenue vice-présidente de sa section en 1978-1979, représentante du régime de pension du comité provincial des négociations collectives pour les infirmières et les infirmiers de l'Île-du-Prince-Édouard et membre du comité de négociation de 1979 du comité provincial des négociations collectives.

En plus de son travail auprès du comité de négociation pour les infirmières et infirmiers et en collaboration avec la Fédération nationale de syndicats d'infirmières et d'infirmiers, Jane a été élue en 1980 à l'Association des infirmières et infirmiers de l'Î.-P.-É., l'organisme d'enregistrement provincial pour les infirmières et les infirmiers, et elle a servi comme présidente du comité disciplinaire de 1985 à 1987. « C'était une bonne façon de s'assurer que le syndicat était respecté et reconnu; il y avait eu certaines tensions. »

Elle s'est remariée en 1985 — elle porte maintenant le nom de Jane Edmonds — et elle ne travaille plus comme infirmière à temps plein depuis 1989.



*Nous étions des gens provenant de partout au pays dans ce grand groupe, et nous disions :
" Voici ce que nous pensons, voici ce que nous savons au sujet des soins de santé, nous travaillons toutes dans ce domaine.*

Jane Murray



KATHLEEN



Présidente de la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers/Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers de 1983 à 2003 ; Présidente de l'Organisation des associations d'infirmières et d'infirmiers du Manitoba (maintenant SIIM) de 1976 à 1979

CONNORS



Kathleen lors de l'événement international *Building A Bridge* à San Francisco, qui incluait une marche pour la campagne *Medicare for All* (Un régime d'assurance-maladie pour tous) à travers le pont du Golden Gate, 1995

Kathleen Connors s'est assise devant la commission parlementaire en tenant une adresse qu'elle avait écrite sur sa table de cuisine à Thompson, au Manitoba. C'était la toute première présentation de la FCSII à Ottawa, et elle portait sur la *Loi canadienne sur la santé*, qui avait été introduite par la ministre fédérale de la Santé, Monique Bégin, à la mi-décembre 1983.

Kathleen était d'abord nerveuse. « Puis, je me suis rendu compte qu'aucun d'entre eux [les députés] n'était des infirmières ou infirmiers, qu'aucun d'entre eux ne travaillait dans le domaine de la santé et que les infirmières qui m'accompagnaient en savaient plus sur la santé qu'aucun d'entre eux. » Le principe directeur de Kathleen est qu'elle croit fermement aux importantes contributions qu'apportent les infirmières et infirmiers aux soins de santé et aux politiques sur les soins de santé au Canada.

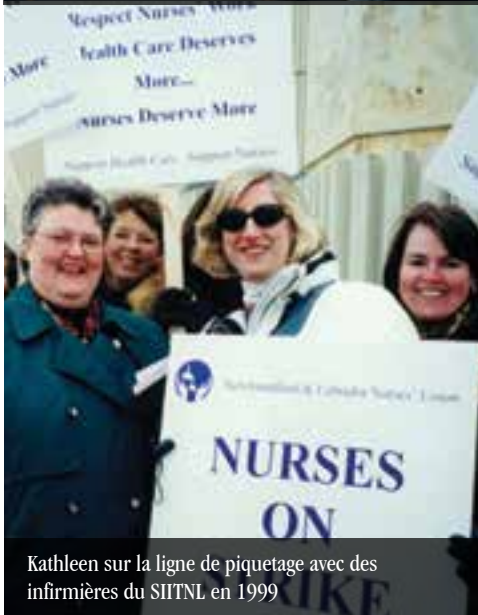
Son premier (et seul) emploi en soins infirmiers a été à l'Hôpital général de Thompson, dans le nord du Manitoba. Au début des années 1970, lorsqu'elle a commencé à s'impliquer dans le syndicat là-bas, ce dernier fonctionnait comme les autres syndicats d'infirmières et d'infirmiers de cette époque — les présidentes élues infirmières occupaient leur rôle de présidentes à temps partiel et la haute direction dirigeait efficacement les syndicats. « Que les infirmières soient en contrôle de leur propre destinée était quelque chose d'important, et je souhaitais voir les infirmières occuper des postes de leadership au sein de leur organisation. »

Kathleen attendait avec beaucoup d'impatience la création d'un organisme national qui unirait tous les syndicats d'infirmières et d'infirmiers. De 1978 à 1980, elle a participé en tant que représentante de l'Organisation des associations d'infirmières et d'infirmiers du Manitoba (OAIM, plus tard renommée le SIIM) à toutes les réunions qui ont permis de jeter les fondements de la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FNSII, qui a été renommée la FCSII en 1999). Kathleen a alors siégé en tant que secrétaire lors de la réunion de fondation de la FNSII de 1981, à Winnipeg.

KATHLEEN CONNORS : Présidente de la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers/Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers de 1983 à 2003 ; Présidente de l'Organisation des associations d'infirmières et d'infirmiers du Manitoba (maintenant SIIM) de 1976 à 1979



Kathleen lors d'une manifestation avec des infirmières de l'Î.-P.-É., 1994



Kathleen sur la ligne de piquetage avec des infirmières du SIATNL en 1999

Le nombre de déléguées à cette réunion était bien loin du nombre de membres des syndicats provinciaux : « Parce que c'était une réunion de fondation, il n'y avait aucune règle. Nous recommençons définitivement à zéro... il y a eu d'innombrables discussions sur la structure et le but que prendrait cet organisme national. » Les membres fondateurs provenaient de l'OAHIM (maintenant le SIIM), du syndicat des infirmières et des infirmiers de Terre-Neuve (NNU, plus tard le NLNU, soit le Syndicat des infirmières et des infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador et maintenant le SIATNL), le syndicat des infirmières et infirmiers de la Saskatchewan (SIS), le comité provincial de négociation collective des infirmières et infirmiers de l'Île-du-Prince-Édouard et le syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (SHNB).

En 1982, Kathleen a rédigé une résolution proposant que le SIITN se joigne à la Coalition canadienne de la santé, qui s'efforce de maintenir et d'améliorer un système de soins de santé financé et fourni par les fonds publics.

« Lorsque vous négociez dans un système public, vous n'avez pas à faire des profits pour les actionnaires... c'est plus facile de négocier au sein d'un système financé publiquement, et pourquoi ne travailleriez-vous pas avec zèle pour maintenir un système qui est mieux pour les infirmières et leurs patients? »

Kathleen a d'abord été élue présidente du SIITN en 1983. Étant donné que les plus gros syndicats d'infirmières et d'infirmiers n'avaient pas encore adhéré, l'organisme était relativement petit, et durant les quatre premières années de sa présidence, Kathleen travaillait de sa maison à Thompson. « Il a été difficile de rassembler tout le monde dans le même organisme. Les syndicats plus importants fonctionnaient bien d'eux-mêmes, et l'organisme national disposait d'un budget très restreint. » Les syndicats plus importants ont fini par adhérer : le SIICB a adhéré en 1992, le SIA en 1999 et l'AIO en 2000.

Kathleen a maintenu sa position quant à la signification et à l'importance que les infirmières « forgent leur place » au sein du mouvement syndical plus vaste. « La FCSII, en tant que fédération des syndicats d'infirmières et d'infirmiers dont les membres se composent de plus de 95 % de femmes, est l'un des syndicats les plus importants au Canada, et il propose des façons différentes de voir les choses et d'aborder les questions. » La FCSII a adhéré au Congrès du travail du Canada en 1998.

Lorsque la FCSII a ouvert un bureau à Ottawa, en 1987, Kathleen y est déménagée avec son mari Cyril, qu'elle avait épousé en 1974, et sa fille. Cyril a pris la décision marginale de quitter son emploi bien rémunéré de mineur de fond, membre du syndicat de Métallos et de suivre son épouse, dont le poste n'était pas garanti, car elle devait être réélue tous les deux ans. Il a accepté un poste de travailleur municipal dans une banlieue d'Ottawa.



(À partir de la gauche) Maude Barlow, Shirley Douglas et Kathleen Connors lors d'une protestation sur les soins de santé à Ottawa, 2004



Kathleen lors de l'Assemblée générale du Congrès du travail du Canada

La défense des droits et la solidarité des infirmières et des infirmiers continuent de renforcer l'ensemble du mouvement syndical au Canada, alors que nous nous efforçons de maintenir et de défendre les droits de tous les travailleurs. Les infirmières ont fait partie intégrante des campagnes du CTC, elles ont notamment plaidé avec succès pour des politiques afin d'aborder la violence familiale et le harcèlement en milieu de travail. Les efforts des dix dernières années de la FCSII pour mettre en œuvre un régime d'assurance-médicaments jettent les bases pour la campagne actuelle du CTC afin d'obtenir pour tous des avantages universels pour les médicaments sur ordonnance et d'aider à convertir cet enjeu d'une proposition idéalisée à un objectif logique.

Hassan Yussuff

Président du Congrès du travail du Canada



FORMATION

Kathleen Connors a grandi dans une famille d'agriculteurs dans le sud-est de la campagne du Manitoba, l'aînée de trois filles, elle a été dans une école de rang jusqu'au secondaire. Elle a ensuite obtenu son diplôme du Collège Nellie McClung, à Manitou et elle est fière d'avoir été dans une école secondaire en l'honneur de cette féministe canadienne d'avant-garde.

Aidée par une bourse favorisant l'obtention d'un diplôme d'études secondaires qui couvrait les coûts liés au logement, à la pension et aux droits de scolarité, Kathleen s'est inscrite au programme de soins infirmiers de deux ans à l'Hôpital St-Boniface, à Winnipeg et a obtenu son diplôme en 1972.

Lorsqu'elle a commencé à travailler à l'Hôpital général de Thompson, dans le nord du Manitoba, la section syndicale venait tout juste d'obtenir sa certification et une collègue infirmière l'a amenée à sa première réunion syndicale. Peu de temps après, Kathleen a été élue pour représenter Thompson au sein du comité provincial de négociations collectives et pour agir à titre de présidente de la section.

Elle se souvient être allée à une réunion de toutes les organisations syndicales à Thompson. « Un mineur a dit : " Qu'est-ce que les infirmières savent au sujet du syndicalisme et du travail? ", et je lui ai répondu : " Tu soulèves une perceuse qui pèse peut-être 50 livres. Je dois soulever 200 livres. Je pense que j'en sais un peu au sujet du travail. Tu mets tes mains dans la roche, imagines seulement où je mets mes mains. "»

Elle a fait face à un défi dès le début de son implication au sein du syndicat à Thompson en 1975, lorsque des infirmières du sud du Manitoba ont gagné une énorme augmentation de salaire. L'année avant, les infirmières de Thompson avaient conclu un contrat de trois ans avec des salaires considérablement plus bas. « Nous étions les infirmières sacrifiées. » La section a pris la décision de déclencher une grève illégale. Les infirmières ne se sont pas présentées au travail durant trois jours. « Le conseil d'administration et le directeur de l'hôpital étaient furieux » et se sont donnés en spectacle aux médias. « Ils ont affrété un avion Boeing 737 pour qu'il se rende à Thompson et transfère presque tous les patients de l'hôpital à Winnipeg. Ils n'avaient pas besoin de faire ça. »

Les moyens de pression ont toutefois porté leurs fruits. La Commission des relations de travail est intervenue, et lorsque la convention collective a été échue, le syndicat a récupéré la rémunération équivalente à ce que le reste de la province avait négocié. Kathleen est restée à Thompson jusqu'en 1987, siégeant en cours de route comme présidente de l'Organisation des associations d'infirmières et d'infirmiers du Manitoba de 1976 à 1979 (OAIIM est devenue le Syndicat des infirmières et des infirmiers du Manitoba en 1990).

Elle a été présidente élue de la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers instaurée deux ans auparavant (et plus tard renommée la FCSII) en 1983 et elle a occupé ce poste durant deux décennies. En 1991, elle est devenue présidente bénévole de la Coalition canadienne de la santé, un rôle qu'elle a occupé jusqu'en 2012.

Kathleen a pris sa retraite en 2003. Son mari était malade, et ils sont déménagés à Pouch Cove, en dehors de St. John's, dans sa province natale de Terre-Neuve. Cyril est décédé en 2006.



Que les infirmières soient en contrôle de leur propre destinée était quelque chose d'important, et je souhaitais voir les infirmières occuper des postes de leadership au sein de leur organisation.

Kathleen Connors

RESTRUCTURING
IS
HAZARDOUS
TO YOUR
HEALTH





DOROTHY

Secrétaire-trésorière de la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (maintenant la FCSII) de 1989 à 1997 ; Membre du conseil d'administration du Syndicat des infirmières et des infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador (maintenant SIATNL) de 1988 à 1998

BRAGG

Lorsque Dot Bragg a commencé sa carrière à l'Hôpital Grace, à St. John's, aucun syndicat n'existait. « Je me souviens qu'on avait très peur de faire chier l'infirmière en chef. Sinon, on perdait notre emploi et c'était arrivé à certaines personnes. Des gens disparaissaient quand ils ne s'entendaient pas avec quelqu'un. » Un an plus tard, en 1974, le syndicat a été créé et il a entraîné la sécurité d'emploi et une réduction de la peur.

Elle a accepté un poste de superviseure clinique de nuit au *Health Sciences Hospital* à St. John's en 1982. Trois ans plus tard, elle est arrivée au travail et a trouvé une lettre lui annonçant que son poste serait éliminé dans six mois. « Je me suis dit que je devais retourner travailler dans un emploi syndiqué. Le syndicat me protégerait. »

La direction « essayait de nous mettre dans un poste vacant, » ce qui aurait déplacé un membre du syndicat. « Mais je ne voulais pas m'embarquer dans ça. » Au lieu de cela, Dot a donné un avis de deux semaines et a accepté un poste occasionnel au service des urgences. « J'avais l'impression que je ne pouvais vraiment pas prendre un emploi [permanent] au sein de l'unité de négociation et qu'un membre du syndicat ne pouvait l'obtenir. J'ai dit que j'allais essayer de gravir les échelons pour obtenir un poste permanent, et c'est ce que j'ai fait. »



(À partir de la gauche) Kathleen Connors, Maria Ward (SIIPE), Dot et Vera Chernecki (SIIM)

DOROTHY (DOT) BRAGG : Secrétaire-trésorière de la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (maintenant la FCSII) de 1989 à 1997 ; Membre du conseil d'administration du Syndicat des infirmières et des infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador (maintenant SIATNL) de 1988 à 1998



Dot (au centre) avec Maria Ward et Pauline Worsfold lors d'une manifestation à l'Î.-P.-É., 1994

Alors qu'elle travaillait au service des urgences, elle est sortie de sa zone de confort pour devenir déléguée syndicale. « Je n'aimais pas parler devant des groupes, je devais vraiment me forcer en tant que déléguée syndicale pour avoir le courage de parler au gestionnaire. C'était un territoire tout nouveau pour moi. » Elle a été élue à la commission provinciale du syndicat et en 1989, elle a été élue secrétaire-trésorière de la FCSII. Avec les années, elle a acquis de la confiance en soi : « Il y a les écoles syndicales et les séances éducatives, et j'ai même suivi un cours de comptabilité parce que je faisais des budgets, et il y avait une courbe d'apprentissage. Peu importe ce que je voulais faire, je pouvais le faire. »

Un moment fort de sa carrière au sein de la FCSII a été lorsqu'elle s'est rendue avec la présidente Kathleen Connors pour rencontrer le ministre fédéral de la Santé dans son bureau à Ottawa. Dot était très nerveuse. « Et Kathleen à sa façon bien à elle m'a dit : " Dot, écoute-moi bien maintenant. C'est seulement un abruti. Il ne connaît rien aux soins de santé. Nous sommes les spécialistes, nous devons aller lui dire. Ça a dissipé mes craintes, c'était merveilleux. »

Un autre moment phare est lorsqu'elle a fait partie de la délégation de la FCSII qui a présenté devant un comité du gouvernement fédéral des plans de révision pour éviter de couper les prestations d'assurance-emploi de 52 à 39 semaines. C'était peu après le moratoire sur la pêche de la morue de 1992 au terme duquel 20 000 Terre-Neuviens ont perdu leur gagne-pain. « Je me sentais vraiment fière d'être là en raison de l'impact que cela a eu sur les gens. Vous savez que nous avons seulement du travail saisonnier dans plusieurs communautés rurales, vous savez que 20 000 personnes perdent leur travail et vous coupez maintenant les prestations d'assurance-emploi? Et vous n'investissez rien en santé mentale? Nous parlions au nom des gens des régions rurales du Canada... Kathleen a mis en lumière le point de vue des infirmières quant à de nombreux enjeux. » Les coupes de prestations d'assurance-emploi ont été adoptées, mais « on continuait d'essayer et d'espérer. »

« Ma carrière a été des plus excitantes... Mon implication au sein du syndicat m'a donné du cran et m'a permis d'être une meilleure défense des droits de mes patients. C'était bien de faire partie de ce que les infirmières faisaient. L'organisation en faisait beaucoup pour le public sans même qu'il le sache. Nous travaillions en coulisse, informant les ministres de la façon dont leurs décisions affectaient les patients. »

FORMATION

Dès l'âge de 12 ans, Dot Bragg savait qu'elle voulait être infirmière, s'inspirant de l'aide apportée à son grand-père lorsqu'il avait souffert d'un AVC. Elle a obtenu son diplôme en 1973 de l'Hôpital Grace à St. John's. Elle a eu son premier enfant en 1976 et elle est retournée travailler — le congé de maternité était alors de seulement six semaines — après la naissance de chacun de ses quatre enfants. De 1976 à 1979, elle a été le principal soutien de sa famille, alors que son mari étudiait à l'université.

En 1988, Dot a été élue au conseil d'administration du SIITN (maintenant le SIATNL) (elle y est restée jusqu'en 1998), et en 1989, elle s'est jointe à la FCSII (alors la FNSII) en tant que secrétaire-trésorière.

À 49 ans, après avoir quitté la FCSII, Dot est retournée à l'école et est devenue infirmière praticienne. Son mari, un géologue, lorgnait un emploi futur au Labrador, et Dot pourrait le rejoindre là-bas en travaillant comme IP. Malheureusement, son mari est décédé en 2003 avant que l'emploi qu'il souhaitait se concrétise. Dot a travaillé en régions éloignées au Labrador durant sept ans, adorant son travail et agissant comme déléguée syndicale. Elle est retournée travailler à St. John's lorsque sa mère était malade, mais est retournée au Labrador de 2016 à 2017 pour mettre fin à sa carrière « dans un endroit agréable ».

*Ma carrière a été des plus excitantes...
Mon implication au sein du syndicat
m'a donné du cran et m'a permis
d'être une meilleure défense des
droits de mes patients.*

Dorothy (Dot) Bragg





LINDA

Présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers de 2003 à ce jour
Présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick de 1990 à 2000

SILAS



Linda s'adresse aux journalistes durant son mandat à titre de présidente du SIINB.



Linda annonce les résultats d'un vote de grève, 1992.

« Imaginez combien j'étais audacieuse et folle, » dit Linda Silas en parlant d'elle plus jeune. Elle repensait à sa demande pour adhérer au comité de négociation du Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick (SIINB) « avec honnêtement aucune expérience ».

Linda a attrapé « la piqûre du syndicalisme » très tôt dans sa carrière infirmière. « Aussitôt que j'ai senti que le travail du syndicat faisait une différence, alors j'étais accrochée ».

Elle n'a pas hésité à mettre au défi la hiérarchie. Au milieu des années 1980, agissant à titre de représentante syndicale pour les infirmières de l'hôpital, elle a mené une campagne pour rejeter un accord de principe. « C'est un sujet tabou au sein du mouvement syndical, mais nous étions un groupe de jeunes infirmières qui pensaient que le syndicat n'allait pas assez loin. »

L'ascension de Linda a été rapide. Elle a été élue présidente du SIINB en 1990, lorsqu'elle avait 29 ans, faisant d'elle la plus jeune leader d'un syndicat provincial. À l'époque, elle était mariée et mère d'un nourrisson, mais son mariage s'est terminé peu après. Son statut de mère monoparentale l'a mise à la merci des rumeurs et des cançons quant à qui elle pouvait bien fréquenter. « C'était difficile. Je devais faire mieux et être plus blanche que blanche. Je ne pouvais jamais sortir tard et jamais boire en public. Je devais protéger mon image. » En fait, son travail et son fils étaient toute sa vie.

Elle s'est cependant servie de sa situation pour politiser ses membres. Afin de souligner le besoin pour les infirmières d'avoir de meilleurs régimes de pension, elle a fait remarquer que près de la moitié des mariages se terminaient par un divorce, comme dans son cas. Elle a cité en exemple son père, un membre du Syndicat canadien des travailleurs du papier, qui a pris sa retraite à 57 ans avec une pension de 44 000 \$, environ le même montant que le salaire d'une infirmière à temps plein. « J'ai dû vraiment secouer les infirmières... les convaincre que nous devons mettre plus d'argent dans un régime de pension. »

En 2003, Linda a été élue présidente de la FCSII. Lorsqu'elle a donné son premier discours en tant que présidente à St. John's, T.-N.-L., sa prédécesseure, Kathleen Connors, était présente dans l'assistance. « J'étais vraiment nerveuse, je pensais que j'allais mourir. Kathleen était ma mentore. »

Pour son rôle national, Linda a dû s'ajuster à la réalité que, comparativement à son expérience au Nouveau-Brunswick, elle possédait très peu d'influence auprès des politiciens fédéraux ou des médias d'Ottawa. Elle s'est rapidement rendu compte que ce sont les organismes provinciaux qui peuvent donner du poids, elle a donc livré des messages clés et des campagnes élaborées à l'échelle nationale aux organisations membres de la FCSII. Le message de la FCSII devait être exprimé par toutes les infirmières et les leaders provinciaux des syndicats d'infirmières et d'infirmiers — « la clé ici était unité ». Cette approche prévoyait un front uni dans les campagnes, comme la dotation sécuritaire ainsi que pour exiger de mettre fin à la violence en milieu de travail — un enjeu urgent de santé et de sécurité au travail pour les infirmières et les infirmiers.

*Aussitôt que j'ai senti
que le travail du syndicat
faisait une différence,
alors j'étais accrochée.*

Linda Silas



Linda (devant et au centre) et le conseil exécutif national de la FNSII



Linda prenant une photo avec la foule lors d'un congrès de la FCSII à Calgary, 2017

La FCSII a adhéré au Congrès du travail du Canada (CTC) en 1998, et Linda siège au comité exécutif du CTC. La force provenant d'une fédération d'intérêts a été sous-estimée lorsque, il y a deux ans, le CTC a appuyé la création d'un programme national d'assurance-médicaments — un régime que réclamaient les syndicats d'infirmières et d'infirmiers depuis des décennies.

Linda est particulièrement fière que durant son mandat, l'Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada (AEIC) ait adhéré à la FCSII en 2007 sans frais et qu'elle siège au conseil exécutif national de la FCSII. La FCSII a été le premier organisme national d'infirmières et d'infirmiers à le faire. « C'était tellement une bonne chose à faire. Nous parlons toujours de succession, de droits de la personne, de ne pas manger nos petits, sujets dont on parle beaucoup en soins infirmiers... nous n'en avons pas seulement discuté, mais nous avons aussi tenu parole. »

FORMATION

Linda Silas a grandi à Dalhousie, au Nouveau-Brunswick, et elle voulait suivre les traces de son oncle et devenir chiropraticienne, mais ses parents se sont divorcés pendant la dernière année de son secondaire, et l'école de chiropractie était aux États-Unis. « Ma décision de devenir infirmière était davantage pratique qu'autre chose. » Elle a fait ses études à l'Université de Moncton, qui était près de chez elle. « Je savais que ce serait un bon emploi à la fin de mes quatre années d'études. »

Trois mois après avoir commencé son premier emploi comme infirmière, en août 1983, elle voulait abandonner. Elle travaillait « au sein d'une unité de chirurgie médicale avec beaucoup trop de patients à ma charge » au Centre hospitalier universitaire du D^r Georges-L.-Dumont, à Moncton. Heureusement, un cours d'orientation de deux mois pour travailler aux soins intensifs était offert, et Linda a posé sa candidature. « Je suis littéralement tombée en amour avec les soins intensifs. »

Au début de 1984, Linda bavardait avec un préposé à l'entretien de l'hôpital, et elle a découvert qu'il ne gagnait que quelques dollars de moins qu'elle par heure. « Je me suis dit que ça ne faisait aucun sens. Alors, comme mon père, un militant syndicaliste, a toujours dit : "Que fait-on lorsque nous avons une question au sujet de notre salaire? Nous assistons à une réunion syndicale. Et si l'on est déterminé, le syndicat vous demandera en un rien de temps de vous impliquer." »

Au printemps 1984, Linda était la deuxième vice-présidente de sa section, et sa meilleure amie, Cécile, était la première vice-présidente. Elles ont pris le train ensemble de Moncton pour assister à une formation syndicale d'une semaine toutes dépenses payées à Montréal. « Imaginez combien c'était agréable! » En 1987, elle a été élue pour siéger au comité de négociation, et trois ans plus tard elle est devenue présidente du SIINB.

Elle souligne le mérite de Bonnie « la gardienne miracle », une anglophone qui parlait français, qui l'a aidée à élever son fils Alexandre de l'âge de six semaines à 8 ans. Linda se rappelle quand elle a amené son fils de deux ans à une manifestation. La première phrase qu'il a dite en anglais était durant cette manifestation : « No way trees! » Dans son siège de voiture de retour vers la maison, c'était devenu « No way freeze! » Sa mère s'est rendu compte que sa première phrase était en fait le slogan qu'il avait entendu sans arrêt durant la manifestation de quatre heures, « No wage freeze! » (pas de gel des salaires).



Linda lors d'une manifestation durant un congrès de la FCSII, 2015



La Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers, dirigée par sa présidente Linda Silas, fait figure de leader essentiel au sein du mouvement mondial des infirmières et infirmiers. La FCSII a été co-fondatrice de l'Union syndicale des infirmiers(ères) du monde, la toute première fédération mondiale de syndicats d'infirmières et d'infirmiers, qui constitue un outil efficace pour plaider en faveur des intérêts des infirmières, de leurs patients et des communautés. Le leadership moral de Linda est reconnu de par le monde pour faire la promotion des valeurs d'altruisme, de compassion et de communauté des infirmières et infirmiers indépendamment des frontières nationales. Nous sommes reconnaissants pour le rôle important de la FCSII en tant que leader au sein de l'Union syndicale des infirmiers(ères) du monde et du mouvement mondial pour la justice économique et sociale.

Ken Zinn

Directeur politique, National Nurses United (États-Unis)

A black and white portrait of a woman with short dark hair, wearing glasses and a dark blazer over a patterned top. She is smiling and looking slightly to the right. The image is overlaid with a purple horizontal band across the middle. In the background, two microphones are visible on a podium.

PAULINE

Secrétaire-trésorière de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers de 2001 à ce jour ; Présidente de l'Association du personnel infirmier de l'Alberta 1997

WORSFOLD

Pauline Worsfold avait déjà de l'expérience pour promouvoir la cohésion lorsqu'elle a été élue secrétaire-trésorière de la FCSII en 2001. Quatre ans auparavant, elle avait été élue présidente de l'Association du personnel infirmier de l'Alberta, lorsque cette dernière avait fusionné avec le syndicat beaucoup plus important et plus militant appelé Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta (IIUA).

Les relations entre les syndicats rivaux avaient été tumultueuses, et les deux tentatives précédentes pour adhérer aux syndicats avaient échoué. Toutefois, en 1997, les syndicats ont trouvé un terrain d'entente, et les membres ont voté en faveur d'une fusion. « Ce n'est pas tout le monde qui était content, et il y a eu des réactions... mais au fond de notre cœur, nous savions que c'était pour le mieux pour les infirmières. » Pauline a servi de dirigeante de transition au conseil d'administration de l'IIUA durant les deux années suivantes et considère un point fort de son implication syndicale son rôle à aider à amalgamer les syndicats pour qu'ils soient « fin prêts ».

L'Association du personnel infirmier de l'Alberta faisait partie de la FCSII, mais pas IIUA, « alors c'était un gros défi pour moi. Nous avons écrit dans la convention de fusion qu'une personne continuait de siéger au conseil d'administration de la FCSII, et c'était moi. »



Pauline (*devant, à gauche*) avec Heather Smith (*devant, à droite*) lors de la fusion IIUA-APIA



Pauline reçoit le prix « Du pain et des roses » de la FCSII des mains de Kathleen Connors.



Les infirmières sont des personnes très intelligentes, elles comprennent l'importance d'appartenir à un groupe national, elles l'ont compris à ce moment et elles le comprennent encore maintenant.

Pauline Worsfold

Pour ramener au bercail IIUA, Pauline et Kathleen Connors, présidente de la FCSII, « se sont embarquées dans une virée de l'Alberta pour vendre l'idée que IIUA pourrait faire partie de la FCSII... Nous avons eu des réunions avec des infirmières à travers la province parce qu'il y aurait un vote de toutes les sections à l'échelle de la province, tous les membres seraient admissibles à voter. »

En 1998, les membres de IIUA ont voté pour adhérer à la FCSII. « Les infirmières sont des personnes très intelligentes, elles comprennent l'importance d'appartenir à un groupe national, elles l'ont compris à ce moment et elles le comprennent encore maintenant. » Les syndicats provinciaux d'infirmières et d'infirmiers abordent encore les préoccupations propres à leur province, mais la FCSII leur viendra en aide lorsqu'elles en ont besoin, et elle permet de garder « un œil sur ce qui se passe à l'échelle nationale... elle accomplit un excellent travail pour les choses collectives. »

En 2012, Pauline a remplacé Kathleen Connors comme présidente bénévole de la Coalition canadienne de la santé. Elle a accepté ce rôle parce que « ça fait partie du développement d'un plus grand organisme. Lorsque vous travaillez dans une coalition et en partenariat, vous recrutez des personnes intéressées ». Les changements significatifs dans le domaine des soins de santé proviennent de personnes qui travaillent ensemble — « même Tommy Douglas n'a rien accompli par lui-même ».

FORMATION

Pauline est devenue infirmière malgré elle. Comme elle l'explique, elle a seulement fait une demande pour devenir infirmière afin que sa mère la lâche un peu, et elle a seulement poursuivi sa formation parce qu'elle et sa bonne amie Lea Allen, qui suivait aussi la formation, essayaient régulièrement de se convaincre de rester. « Chaque deux semaines, l'une de nous disait qu'elle allait abandonner. »

Elle a obtenu son diplôme de l'hôpital d'enseignement des sciences infirmières de l'Université de l'Alberta en 1981, et elle s'est rendu compte que, même si elle n'avait pas tellement aimé sa formation en soins infirmiers, elle adorait les soins infirmiers. Son premier emploi était au sein d'une unité de chirurgie générale, et elle est ensuite passée aux soins en salle de réveil — où elle travaille depuis ce temps, elle adore encore son emploi.

Si les soins infirmiers n'étaient pas, en premier lieu, un choix évident pour elle, son implication syndicale l'était. Son père était vice-président de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité en Alberta, et lorsqu'il faisait partie du comité de négociation, les réunions se tenaient chez elle. « Je m'assois dans un coin et j'écoutais leurs discussions sur l'égalité, les salaires, les avantages sociaux et l'équité pour tous. »

Dans son premier emploi, elle est devenue la représentante syndicale de son pavillon et, par la suite, est devenue vice-présidente et membre du conseil d'administration de l'Association du personnel infirmier de l'Alberta et, en 1997, présidente de l'Association du personnel infirmier de l'Alberta. En cours de route, elle s'est mariée en 1980 et a eu deux garçons (en 1988 et 1990), mais a continué de travailler comme infirmière et représentante syndicale. « On s'arrangeait, j'avais des gardiennes et, ensuite, je suis devenue plus intelligente et j'ai embauché une bonne d'enfants parce que nous travaillions beaucoup à l'extérieur. »

Après que l'Association du personnel infirmier de l'Alberta ait fusionné avec IIUA en 1997, Pauline a travaillé durant les deux années suivantes avec IIUA comme agente de transition pour aider à faciliter l'amalgamation.

Depuis les dernières années, Pauline n'a pas eu le temps de s'adonner à son passe-temps préféré : les courses de voitures de série. « Je suis sur pause. » Après tout, en plus de ses rôles auprès de la FCSII et de la Coalition canadienne de la santé, elle travaille encore à temps plein comme infirmière en salle de réveil à Edmonton. Cependant, durant longtemps, elle passait de son emploi majoritairement féminin à l'hôpital à son passe-temps dominé par les hommes. « Durant des années, j'étais la seule femme. »

Même si elle a appuyé sur la touche « pause », Pauline possède encore sa combinaison ignifuge et son casque, et ses deux fils, aussi des coureurs de voitures de série, sont impatients de remettre sa voiture en piste.



Pauline lors d'un congrès de la FCSII, 2017



LES ANNÉES 1980 ET 1990



LES ANNÉES 1980 ET 1990

Les années 1980 et 1990 ont été des périodes difficiles pour les syndicats provinciaux d’infirmières et d’infirmiers. À travers le Canada, les gouvernements exigeaient des changements drastiques à l’organisation et au financement des systèmes de soins de santé, entraînant des coupures généralisées dans les postes de soins infirmiers. De nombreuses diplômées en soins infirmiers ont dû quitter le pays pour se trouver un emploi. La limitation de la durée des mandats des présidents de syndicats était graduellement éliminée, ce qui a permis aux leaders de développer la force institutionnelle nécessaire pour tenir le coup durant cette période agitée. En ayant ras le bol des mises à pied et des changements d’emploi, les membres des syndicats ont prouvé qu’ils étaient déterminés en ayant recours à une mesure pénible, soit celle de débrayer. Parmi les interventions remarquables, notons la grève illégale de 1988 de Infirmières et infirmiers unis de l’Alberta (IIUA), les grèves de 1989 du Syndicat des infirmières et infirmiers de la Colombie-Britannique et de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (plus tard renommée la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec – FIQ), la grève d’un mois du Syndicat des infirmières et infirmiers du Manitoba qui a commencé le 1^{er} janvier 1991 et la grève de 1999 du Syndicat des infirmières et infirmiers de la Saskatchewan et du Syndicat des infirmières et des infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador.

A black and white portrait of a woman with long hair and glasses, smiling. A blue horizontal band is overlaid across the middle of the image. The name 'HEATHER' is written in large, white, bold, sans-serif capital letters across the top of the blue band. The woman is wearing a white jacket with a dark collar and a small logo on the chest. The background is blurred, suggesting an outdoor setting with other people.

HEATHER

Présidente de Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta (IIUA) de 1988 à ce jour

SMITH



(À partir de la gauche) Heather, David Harrigan et Sandie Rentz avec un chèque de 250 000 \$ à l'ordre du gouvernement, que l'IUA a été forcé de payer à la suite de la grève illégale de 1988

Deux faits au sujet de Heather Smith : 1) elle est la présidente ayant siégé le plus longtemps d'un syndicat d'infirmières et d'infirmiers au Canada et 2) elle a été une championne de débats au secondaire dans l'est de l'Ontario.

Sa volonté de toujours refuser de revenir sur un défi lui a bien servi lorsqu'elle était présidente de Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta (IIUA).

Le mandat de Ralph Klein comme premier ministre de l'Alberta — de 1992 à 2006 — a présenté à Heather et son syndicat un véritable défi. « L'enfer nous est tombé dessus sous la forme du parti conservateur dirigé par Ralph Klein. »

Au début de 1988, lorsque Heather était encore présidente de sa section, le syndicat a organisé une grève illégale de 19 jours contre les baisses forcées de salaires. Le gouvernement a imposé au syndicat des amendes salées. Dès le début des années 1990, l'IUA avait repris du terrain avec des augmentations considérables de salaires, mais « le boulet de démolition » du premier ministre Klein est arrivé et a entraîné des compressions salariales et des mises à pied massives d'infirmières et d'infirmiers au milieu des années 1990.

Heather est particulièrement fière de la « riposte » de son syndicat contre la tentative de Klein de souhaiter la bienvenue aux soins de santé privés et à un système de santé à deux vitesses en Alberta. À la fin de son mandat, Klein a lancé une attaque directe sur les soins de santé publique : la moitié des lits en soins actifs de la province ont été fermés et les biens publics ont été vendus à des « prix de liquidation » à des entreprises pour ouvrir des hôpitaux privés.

Lorsque l'IUA a critiqué les interventions du gouvernement, Klein a décrié le syndicat en traitant ses membres de « cinglés gauchistes », soit des « left-wing nuts » en anglais ou littéralement « des écrous cinglés ». En réponse, « nous nous sommes immédiatement rendues dans toutes les quincailleries pour acheter des écrous et y attacher des rubans jaunes et nous les avons vendus à 2 \$ pour amasser des fonds pour la riposte du régime d'assurance-maladie. C'était notre symbole, les écrous. »



La grève de IIUA de 1988

« Nous devons consacrer beaucoup plus d'argent et d'énergie à développer des coalitions afin de soutenir les soins de santé publique. » La campagne a porté fruit, et Klein, seulement après avoir remporté de justesse un vote de censure de son leadership, a donné sa démission en tant que premier ministre en 2006. « Être bien informé, c'est d'être rassuré, j'ai toujours eu l'impression que si les personnes connaissent les faits, il peut y avoir un résultat positif. »

L'engagement de Heather envers le régime public d'assurance-médicaments était antérieur aux attaques de Klein. Lorsqu'elle était présidente de sa section, de 1983 à 1988, elle et son mari David faisaient partie du conseil de direction de l'organisme *Friends of Medicare*. (David, qui travaillait avec l'Association canadienne pour la santé mentale, est décédé en 2016.)

Selon Heather : « De mon point de vue, la réalité de notre travail survit et la qualité [des soins] dépend beaucoup des soins de santé publique versus les soins de santé privés. » Lorsqu'elle est devenue présidente de l'IIUA, le syndicat a renforcé ses relations avec des défenseurs des droits des travailleurs et des droits sociaux, comme l'organisme *Friends of Medicare*. IIUA a été un membre fondateur du *Parkland Institute* et de *Public Interest Alberta*.



Heather donne un discours lors d'une manifestation s'opposant aux coupures dans les soins de santé par le premier ministre Ralph Klein, 1993



(À partir de la gauche) Linda Silas, Heather, la première ministre Rachel Notley et Pauline Worsfold, 2017

Lorsqu'on lui a demandé de parler de ses défis, Heather a mentionné que le jour même après avoir été élue présidente de IIUA, le directeur général a menacé de démissionner après avoir soumis une critique des opérations du syndicat. Il a donné sa démission peu après. IIUA fonctionne depuis ce temps sans directeur général, comptant plutôt sur deux directeurs (du travail et des finances) et ajoutant plus tard un directeur des technologies de l'information, qui relèvent du cadre de direction.

En plus de la campagne pour la riposte du régime d'assurance-maladie, un autre moment fort de la carrière de Heather a été lorsque IIUA et le syndicat plus petit de l'Association du personnel infirmier de l'Alberta ont enfin — après quelques tentatives précédentes — fusionné avec succès, en 1997. Les infirmières et les infirmiers de l'Alberta « ont mis fin aux divisions et à la conquête politique qui avaient lieu entre nous et le gouvernement et ont amené une toute nouvelle force à la négociation en soins infirmiers ».

*Être bien informé,
c'est d'être rassuré, j'ai
toujours eu l'impression
que si les personnes
connaissent les faits, il
peut y avoir un résultat
positif.*

Heather Smith



FORMATION

En secondaire 2, Heather a rédigé une dissertation portant sur sa décision de devenir infirmière. « Je ne rappelle pas une époque où je ne voulais pas cela. »

Heather a obtenu son diplôme du Collège Algonquin d'Ottawa en 1976 et elle est rapidement déménagée de l'Ontario à Edmonton, en Alberta pour être avec David Allen, un homme qu'elle avait rencontré pendant un voyage dans l'Ouest et qui est devenu son mari.

Elle a été embauchée à l'Hôpital général d'Edmonton à l'automne, et la première réunion syndicale à laquelle elle a assisté en 1977 s'est révélée être la dernière réunion de l'association du personnel hospitalier, qui était une division de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Alberta. Peu après, les infirmières de l'hôpital se sont syndiquées en section 79 au sein de IIUA qui venait d'être créé. L'hôpital de Heather est ensuite tombé en grève trois fois — en 1977, 1980 et pour 23 jours en 1982. (La dernière grève de son hôpital a été la grève illégale de 1988.)

Après la grève de 1977, un arbitre a rejeté la tentative de IIUA de fonder des comités de responsabilités professionnelles. « Il a écrit quelque chose comme : “ On ne montre pas à un vieux singe à faire des grimaces ”. Toutefois, après la deuxième grève, les comités, se composant d'employés et de représentants du syndicat en part égale, ont été fondés. On a demandé à Heather de se joindre à ce comité et elle est devenue présidente de sa section de 1983 à 1988 et, en 1986, elle s'est jointe au comité provincial de négociation. Heather a été élue présidente de IIUA en 1988 et elle siège comme présidente depuis ce temps.



...Le formidable ancien premier ministre de la Saskatchewan et ancien leader remarquable du parti fédéral du NPD, Tommy Douglas, m'a rappelé le dicton qu'il a souvent utilisé dans ses discours : “ Vous pouvez enfermer un homme, mais pas une idée. ” J'ai dit, parce que la plupart des infirmières étaient des femmes : vous pouvez enfermer une femme, mais pas ses idées, sa frustration, sa colère et son droit à une entente collective décente...

Bob White (1935-2017)

Président du Congrès du travail du Canada de 1992 à 1999

Tiré du discours du président lors de la 22^e Convention constitutionnelle du CTC du 3 mai 1999, à Toronto



✓ *Fair Pay*
✓ *More Nurses*
✓ *Permanent Jobs*

SMOKING
PROHIBITED



VERA

Présidente des Associations d'organismes d'infirmières et d'infirmiers du Manitoba/Syndicat
des infirmières et des infirmiers du Manitoba de 1981 à 1998

CHERNECKI



La grève de 1991 impliquant 10 000 infirmières et infirmiers du Manitoba détenait jusqu'à tout récemment le record de la grève la plus longue d'infirmières et d'infirmiers dans l'histoire canadienne.

Durant le mois à vous glacer le sang de janvier 1991, Vera Chernecki a dirigé 9 500 membres du Syndicat des infirmières et des infirmiers du Manitoba dans une grève d'un mois.

Cette grève a été la plus importante de la province depuis la célèbre grève générale de Winnipeg en 1919, et, jusqu'en 2018, elle détenait le record de la grève la plus longue de l'histoire des soins infirmiers au Canada, alors que 58 infirmières de bureaux de santé publique à Thunder Bay, membres de l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario, ont débrayé durant 32 jours.

En 1991, il faisait moins 26 degrés Celsius à Winnipeg lorsque la grève du SIIM a commencé. « Lorsque je me suis réveillée le 1^{er} janvier et que je me suis rendu compte que nous étions en grève, ce n'était pas un sentiment agréable. Mais les infirmières étaient vraiment prêtes pour cette grève... Et ça leur a démontré l'importance et la force des syndicats. »

Huit jours plus tard, plus de 4 000 infirmières et infirmiers se rassemblaient pour une manifestation au Centre des congrès de Winnipeg. Alors que Vera entrait dans le centre le 9 janvier, les haut-parleurs crachaient le thème triomphal du film *Les chariots de feu*. Les infirmières étaient debout, applaudissaient et poussaient des hurrahs. « Cette démonstration de soutien est quelque chose que je n'oublierai jamais. »

Les infirmières et infirmiers du Manitoba « étaient admirés à travers le pays par les autres syndicats et à l'échelle provinciale parce que les infirmières étaient si fortes sur les lignes de piquetage... toutes les sections faisaient du piquetage tous les jours. »

Pour appuyer les infirmières et remonter leur moral pendant la grève, les cadres du syndicat « ont fait quelque chose que les infirmières ont vraiment adoré ». Les infirmières de partout dans la province téléphonaient tous les jours au siège social du syndicat pour raconter leurs expériences au sein de leur section.



Une manifestation d'AOIIM en 1988

...les infirmières étaient vraiment prêtes pour cette grève... Et ça leur a démontré l'importance et la force des syndicats.

Vera Chernecki



Vera, la directrice générale de SIIM, Irene Giesbrecht, et l'agent de communications, Bill Crawford, ont compilé les histoires dans un bulletin d'information qui portait bien son nom *Picket Lines*. Ils ont photocopié les bulletins, les ont mis dans de grosses enveloppes et les ont amenés à la station d'autobus de Winnipeg pour les distribuer, par autobus, aux sections à travers la province. Dans l'un d'un, un groupe d'infirmières mentionnait que malgré « les conditions qui étaient si terribles du point de vue de la température, elles étaient pour la plupart dans leur ménopause et donc se réchauffaient à l'aide de leurs bouffées de chaleur. Les gens aimaient ce genre de choses. »

Les années 1980 ont été difficiles pour les infirmières du Manitoba qui se classait en 8^e position en termes de salaires. En 1988, le gouvernement a imposé un règlement stipulant qu'aucun déficit financier ne devait toucher les soins de santé, ce qui a entraîné des compressions et des licenciements au sein du personnel infirmier. Cette situation pourrait avoir préparé le terrain pour la grève et le fait que, après deux tentatives infructueuses, les infirmières du Manitoba ont voté en 1990 pour accepter le terme « syndicat », c'est ainsi que les Associations d'organismes d'infirmières et d'infirmiers du Manitoba (MONA) ont été renommées le Syndicat des infirmières et des infirmiers du Manitoba.

L'année après leur présence marquante dans la grève de 1991, un nouveau gouvernement élu a embauché une société d'experts-conseils de Chicago pour obtenir des conseils afin de réduire les coûts des soins de santé, et le gouvernement provincial a tenté d'éliminer les infirmières auxiliaires autorisées (inf. aux. aut.) des hôpitaux pour les remplacer par des aides-infirmières. « Les infirmières autorisées qui restaient avaient une charge de travail beaucoup plus importante. Nous avons perdu plusieurs infirmières auxiliaires autorisées ayant de nombreuses années d'expérience, certaines d'entre elles ont carrément quitté le domaine des soins de santé. » Le Syndicat des infirmières et des infirmiers du Manitoba a lancé une publicité de campagne agressive : « Nous avons viré la société d'experts-conseils, » se souvient Vera, savourant encore sa victoire.

FORMATION

Vera Chernecki a grandi à Ethelbert, au Manitoba, un village à 270 km au nord de Winnipeg. Une jeune fille élevée sur une ferme, appelée Sylvia logeait chez la famille de Vera pour aller à l'école secondaire de son village. Sylvia est ensuite devenue une infirmière, et « ses lettres m'ont convaincue d'essayer les soins infirmiers ». Vera a obtenu son diplôme en 1962 et a accepté un emploi en soins infirmiers à temps plein à St-Boniface, pour ensuite déménager pour travailler dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée.

Après la naissance de chacune de ses quatre filles (1964, 1966, 1971 et 1972), elle a dû laisser son travail (les congés de maternité n'existaient pas), et elle est retournée pour travailler à temps partiel sur une base occasionnelle. Elle gagnait 3,60 \$ de l'heure. En 1974, elle a été élue présidente de la section syndicale du centre d'hébergement et de soins de longue durée. « Lorsque notre contrat s'est terminé, j'étais à la table de négociation. Je m'y suis lancée à pieds joints. J'ai assisté aux réunions provinciales du comité du personnel chaque mois... Je n'aurais pas pu faire tout ce que j'ai fait sans le soutien de mon mari, qui était enseignant, et je pense que mon implication a également aidé mes filles à devenir des femmes fortes. »

Vera n'avait pas comme objectif de devenir présidente du syndicat, mais en 1981, elle était deuxième vice-présidente lorsque la présidente à cette époque, Sonny Arrojado, a quitté pour diriger la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers qui venait tout juste d'être fondée (prédécesseuse de la FCSII) et la première vice-présidente, Mary Lynn Brooks, a accepté un poste de consultation auprès du syndicat. Vera a été réélue chaque année durant les dix-sept années suivantes. Avant sa première entrevue à titre de présidente du syndicat « mes genoux s'entrechoquaient ». Elle a gagné de la confiance, et les entrevues pour les médias sont devenues plus faciles, « mais je n'ai jamais été totalement à l'aise — vous ne saviez jamais quelles seraient les questions ». Après avoir pris sa retraite, Vera, qui avait assisté à tant de réunions, a obtenu sa certification en tant qu'assesseure-conseil professionnelle (une experte dans le *Robert's Rules of Order*). Elle offre encore de la consultation pour une douzaine de clients et enseigne des cours.



Vera (à droite) parle lors d'une conférence de presse avec Linda Silas sur la Colline Parlementaire.

JOHN



Directeur général du Syndicat des infirmières et infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador/
Syndicat des infirmières et infirmiers autorisés de Terre-Neuve-et-Labrador,
anciennement avocat et agent des relations du travail, 1985 à ce jour

VIVIAN

Avant que John Vivian n'accepte un emploi comme avocat pour, à l'époque, le Syndicat des infirmières et infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador, le bureau du syndicat avait été éclaboussé par un scandale, et cette période tumultueuse se poursuivit durant un certain temps après qu'il eut rejoint ses rangs.

« La seule raison pour laquelle j'y suis resté était parce que plusieurs de mes amis me disaient que je faisais une erreur, et j'étais simplement trop têtu pour reconnaître qu'ils avaient probablement raison, même si 30 ans plus tard, je pense que j'ai eu de la chance, j'ai eu une formidable carrière et j'aime encore ce que je fais. »

Un moment sombre de sa carrière a été la grève de 1999. À cette époque, les employés de l'extérieur qui étaient employés par la ville de St. John's étaient payés plus que les infirmières autorisées. Brian Tobin était le premier ministre, la province sortait tout juste d'une période de gel de salaires et d'autres syndicats avaient accepté une hausse de salaire de 7 % sur une période de 39 mois. Les présidentes des divisions du SIITN avaient dit aux cadres que les membres accepteraient la même offre, mais des recherches ont conclu que les membres ne l'accepteraient pas et que le syndicat se « dirigeait vers une grève ».



John avec la présidente du SIATNL Debbie Forward



« En fait, le projet de règlement a été rejeté par moins de 100 votes, et, en rétrospective, ça aurait été beaucoup plus nuisible à l'organisme s'il avait été accepté. » C'est pourquoi il y a eu « un soutien énorme » pour une grève de quatre-vingt-dix jours qui s'est terminée par une loi contraignant le retour au travail et l'imposition du règlement original qui avait été rejeté. Une grève du zèle subséquente s'est terminée lorsque le gouvernement a lancé un examen de la classification qui a entraîné une augmentation additionnelle (9 %). « Dans les faits, nous avons gagné, nous ne l'avons tout simplement pas gagné dans les rues. Nous l'avons gagné par le biais de la grève du zèle et l'examen de la classification. »

Lors de l'élection suivante, le gouvernement du premier ministre Tobin a été défait. Dans son autobiographie de 2002 intitulée, *All in Good Time*, Tobin a écrit qu'en 1999, sa mère, Florence, « avait rendu visite aux grévistes pour leur distribuer du café pour les garder au chaud ». Il a ajouté qu'elle « m'avait averti que ce n'était pas une bonne idée de déclarer la guerre aux infirmières ».

La grève de 1999 a enseigné une leçon essentielle au sujet de l'importance de la recherche qui peut révéler des différences entre les membres actifs du syndicat et les syndiqués de la base. « Depuis ce temps, nous ne nous sommes jamais opposés à la recherche et nous n'avons jamais regretté d'écouter la recherche. »

Un moment fort de sa carrière a été les négociations des contrats en 2009 qui ont vu le syndicat faire face au premier ministre Danny Williams, dont le gouvernement a retiré des publicités ridiculisant les demandes du syndicat. « Le gouvernement était assuré que les membres accepteraient leur offre "finale", mais, grâce à nos recherches, nous savions qu'il nous appuyait solidement. » Deux heures avant que les membres descendent dans les rues, la présidente Debbie Forward a mis au point une solution qui a été acceptée après une longue nuit d'échanges. « Le premier ministre Williams était un formidable opposant. C'est une nuit dont je me souviendrai toujours et, à ce jour, notre heure de gloire en tant qu'organisme. »

Cependant, tout le monde n'a pas été informé à temps de l'accord. Deux infirmières autorisées à St-Anthony, près de la pointe nord de Terre-Neuve, « ont fait la ligne de piquetage durant environ 20 minutes avant d'être informées des nouvelles ».

Lorsqu'il s'est joint au syndicat, durant la période tumultueuse du début, « nous travaillions à vue de nez. Maintenant, nous le dirigeons comme une entreprise... nous sommes très rigoureux ».



John avec la présidente du SITTN Jeanette Andrews (à droite)

FORMATION

Comme jeune avocat de Cornerbrook, John Vivian a passé les premières années de sa carrière à travailler pour des employeurs qui s'occupaient de cas de relations de travail. « Je gagnais des causes que je me sentais mal à l'aise de gagner. Je constatais que plusieurs des membres du syndicat étaient très mal représentés. D'un point de vue idéologique, je ne me sentais pas très à l'aise par rapport à ce que je faisais. »

Une représentante du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) lui a dit que si ça l'intéressait de « changer de camp », elle lui garantirait un emploi au sein du SCFP et plusieurs autres syndicats. Il s'est concentré dans la pratique syndicale et il a finalement été embauché, en 1985, par (à l'époque) le Syndicat des infirmières et infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador. (En 2014, le nom du syndicat a changé pour le Syndicat des infirmières et infirmiers autorisés de Terre-Neuve-et-Labrador.)

John occupe actuellement le poste de directeur général au sein du SIATNL.

...30 ans plus tard, je pense que j'ai eu de la chance, j'ai eu une formidable carrière et j'aime encore ce que je fais.

John Vivian



Des infirmières et infirmiers du SIITN en grève, 1999



DAVID

Directeur des relations de travail de Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta
de 1989 à ce jour et vice-président 1988

HARRIGAN

À l'automne 1988, David Harrigan occupait le poste de vice-président de Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta lorsqu'il a téléphoné à Heather Smith pour lui faire une proposition. « Je lui ai dit Heather, je pense me présenter comme président. Pourquoi ne te présentes-tu pas comme vice-présidente? Et elle m'a répondu : " Hein? Détrompe-toi! "» Il rit en s'en souvenant.

Heather a été élue présidente cette année-là et chaque année depuis. David est demeuré vice-président responsable des relations de travail, mais en 1989, il a décidé d'accepter un poste de consultation, et depuis ce temps, Heather et David travaillent en étroite collaboration.

« Lorsque nous entrons en négociation dans le cadre d'une entente collective, moi et Heather, nous nous sommes assis à toutes les tables durant les 30 dernières années. Les personnes du côté opposé n'ont aucune mémoire institutionnelle, et c'est cela [la mémoire institutionnelle] qui est si efficace. »

Selon lui, une période difficile a été en 1994 lorsque le premier ministre Ralph Klein a insisté, sans l'exiger légalement, d'abaisser de 5 % les salaires dans le secteur public. Le syndicat a résisté le plus longtemps possible avant de capituler aux demandes de Klein, « mais à la fin de la journée, nous avons malheureusement perdu le cœur et l'esprit de nos membres. Finalement, les gens ont dit d'accepter la baisse de salaire de 5 % et que nous passerions à autre chose, pensant qu'il n'y aurait pas de mises à pied... Bien sûr,



Une manifestation pour protester contre les coupures dans les soins de santé par le premier ministre de l'Alberta Ralph Klein, 1993

ça n'a pas permis de sauver les emplois; 10 % de nos membres ont été mis à pied l'année suivante ». La plupart des infirmières qui avaient obtenu leur diplôme en Alberta dans les années 1990 ont quitté la province pour se rendre principalement aux États-Unis, et cela a engendré « une génération d'infirmières et d'infirmiers qui n'existent pas en Alberta ».

David est fier que IUUA ait évité les grèves depuis 1988, et, à l'exception des premiers jours du mandat du premier ministre Klein, qu'il ait sans cesse réalisé des gains. « Notre entente collective est très bonne. Parce que la majorité de nos membres sont des femmes et qu'elles assument d'autres rôles, nous nous concentrons beaucoup sur l'horaire... nous possédons le nombre le plus faible d'infirmières à temps plein. La plupart travaillent à temps partiel et elles en sont satisfaites parce que la rémunération est suffisamment importante. »

Un moment fort de sa carrière est la fusion de 1997 à IUUA des membres de l'Association du personnel infirmier de l'Alberta. Les relations entre les deux syndicats étaient jusqu'alors difficiles. David s'est rendu compte que lorsque les deux syndicats seraient unis sous la bannière de IUUA, « je devais abandonner les poursuites [contre l'Association du personnel infirmier de l'Alberta], car ce serait comme si nous nous poursuivions nous-mêmes. »

Au cours des années, les longues heures et les déplacements ont eu des répercussions. « Mais les personnes qui occupent ce genre de poste ont tendance à être des bourreaux de travail. »

En novembre 2001, David et Heather ont été victimes d'une collision frontale à grande vitesse. Tous deux étaient grièvement blessés. Dans le cas de David, on se demandait même s'il allait survivre, et il a été aux soins intensifs durant longtemps. Un jour, une infirmière des soins intensifs qui s'apprêtait à partir en vacances et qui était déjà sortie de l'hôpital a décidé d'y retourner. Elle est revenue pour remercier David pour son travail au sein du syndicat. « J'y pense quand ça va vraiment mal. »



Lorsque nous entrons en négociation dans le cadre d'une entente collective, moi et Heather, nous nous sommes assis à toutes les tables durant les 30 dernières années. Les personnes du côté opposé n'ont aucune mémoire institutionnelle, et c'est cela [la mémoire institutionnelle] qui est si efficace.

David Harrigan

FORMATION

David a grandi à Trail, en C.-B., un bastion du syndicalisme, il était le cinquième de sept enfants. Même si son père était un médecin et que sa mère avait été une infirmière autorisée, c'est un emploi d'été comme aide aux activités qui a suscité son intérêt pour le domaine des soins de santé. En 1984, il a obtenu son diplôme du Collège Douglas en tant qu'infirmier autorisé en psychiatrie, un programme attirant environ 20 % d'étudiants masculins, et il a été embauché à l'Hôpital général de Calgary. En tant que cadre masculin de longue date au sein du syndicat provincial des infirmières et infirmiers, David fait exception à la règle, car il a commencé comme infirmier et représentant élu avant d'accepter un poste de consultation.



David reçoit le prix « Du pain et des roses » de la FCSII des mains de Pauline Worsfold et de Linda Silas, 2017



DEBRA

Présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers de la Colombie-Britannique de 2000 à 2014 et de 1990 à 1994 ; Secrétaire-trésorière de la FNSII/FCSII de 1997 à 2001 et vice-présidente de 1993 à 1997

McPHERSON



Des infirmières de la Colombie-Britannique manifestent.

Debra McPherson était déjà déléguée syndicale en 1981 lorsqu'elle a participé à la création du Syndicat des infirmières et infirmiers de la Colombie-Britannique (SIICB/BCNU), mais durant cette réunion, elle est devenue encore plus enthousiaste au sujet de l'implication syndicale : « Tout ce que je ressentais au sujet de l'importance du travail des femmes, de l'importance de faire progresser les femmes au sein de la société et de la compréhension de ce que font les infirmières, tout cela bouillonnait dans ma tête, et je me disais : " C'est un médium, et c'est ici que je dois être. "»

Dès 1986, Debra travaillait avec « une solide équipe de délégués » à l'Hôpital général de Vancouver. Irritée par le manque d'information que le bureau du syndicat partageait avec ses membres lors de la grève légale de 12 jours en 1989, elle a comené une fructueuse campagne « Votez non » qui prônait le rejet de l'accord proposé. (Soixante-cinq pour cent des membres ont refusé de ratifier l'offre et les membres ont plus tard accepté un arbitrage obligatoire qui a mené à un meilleur programme.)

Debra voulait que le syndicat soit plus progressif et en 1990, elle a posé sa candidature pour devenir présidente du SIICB. Elle a été élue, et « personne n'était plus surpris que moi-même ». Ce n'était cependant pas une période facile. Les consultants dominaient le syndicat, et Debra avait « des points de vue et des valeurs qui allaient à l'encontre de ceux des membres plus conservateurs... c'était difficile de fixer des objectifs communs ». Les présidents du syndicat avaient une limite de deux mandats, alors Debra a siégé jusqu'en 1994. Par la suite, la limite a été éliminée et Debra a été réélue en 2000.



Debra (*devant, deuxième à partir de la gauche*) avec le conseil exécutif national de la FNSII

Elle a encouragé le syndicat à promouvoir « une plus grande inclusivité et égalité au sein de l'organisme et dans la société en général, à prendre des positions plus progressives et à soutenir des enjeux qui ne sont pas directement liés aux soins infirmiers, notamment la communauté autochtone ».

Elle est également particulièrement fière de l'autobus de campagne du SIICB, un gros véhicule récréatif « décoré des images de nos membres et qui se rend partout » pour syndiquer les organismes des communautés et faire la promotion du syndicat et de la santé auprès du public. Elle a fait pression pour obtenir l'autobus en partie afin de « faire mentir la croyance que nous n'entendons pas les infirmières et les infirmiers jusqu'à ce qu'ils négocient pour eux-mêmes ». L'autobus difficile à manquer aide le public « à constater que nous faisons partie de leur communauté — 24 heures sur 24, 365 jours par année, nous sommes là ».

De 1993 à 2001, Debra a siégé au conseil d'administration de la FCSII et a trouvé l'expérience exaltante. Elle a appris « tout ce qu'il y a à savoir au sujet des autres syndicats et de la façon dont ils travaillent » et elle a collaboré et visité des syndicats internationaux d'infirmières et d'infirmiers. « L'une des plus grandes joies que j'ai eues a été que moi et la présidente de l'époque, Kathleen Connors, nous sommes allées à San Francisco et que nous avons manifesté sur le pont du Golden Gate avec Jesse Jackson pour appuyer les soins de santé universels. » Elle a travaillé en collaboration avec Kathleen à inciter les syndicats provinciaux d'infirmières et d'infirmiers à se joindre à la FCSII et au Congrès du travail du Canada (CTC).

Debra précise qu'un moment fort de sa carrière au sein du SIICB a été l'intégration de toutes les infirmières de la C.-B., y compris des infirmières auxiliaires autorisées (inf. aux. aut.) en un seul contrat. Cependant, la campagne pour inciter les inf. aux. aut. à adhérer au SIICB a mené à la fin de l'adhésion du syndicat à la FCSII. En 2011, le SIICB avait déjà été suspendu du Conseil du travail, de la Fédération du travail de la C.-B. et du CTC pour avoir tenté d'inciter un autre syndicat à faire adhérer les inf. aux. aut. au sein du SIICB. À l'automne de cette année-là, le SIICB a accepté de se retirer de la FCSII.

Il n'est pas étonnant que Debra croit que les infirmières qui appartiennent à un syndicat devraient être des participantes actives pour ces raisons : « Je viens d'une école où l'on considère qu'afin d'être une professionnelle indépendante et autonome au sein de sa pratique, vous devez avoir le contrôle sur votre environnement de travail. La façon de maintenir ce contrôle est de faire partie d'un syndicat dans lequel vous luttez ensemble avec d'autres infirmières pour les heures de travail, la rémunération, le niveau de dotation, la santé et la sécurité en milieu de travail, des enjeux qui font tous partie de ce qui vous permet d'être une professionnelle autonome. »

J'admire le plaidoyer de la FCSII en faveur d'un programme national d'assurance-médicaments universel, équitable et durable depuis l'époque du Forum national sur la santé au milieu des années 1990. Un régime d'assurance-médicaments universel constitue une composante essentielle, mais qui manque au système universel de soins de santé publique du Canada. Je peux déclarer sans hésitation qu'aucun autre organisme n'a défendu si ardemment et si efficacement cette cause au nom de tous les Canadiens. Même lorsque les autres, incluant moi-même, perdaient espoir dans la perspective que se concrétise le régime d'assurance-médicaments universel, la FCSII a continué à défendre cette cause. Au cours de la dernière décennie, la FCSII a été chargée d'accomplir un travail important qui inscrivait la cause du régime d'assurance-médicaments à l'ordre du jour national, elle a organisé des séances d'information régulières et influentes sur le régime d'assurance-médicaments pour les premiers ministres provinciaux et les députés fédéraux et elle a accompli les petites et les grandes choses nécessaires pour mobiliser de façon efficace le lobbying si important au développement des politiques. Lorsque le régime d'assurance-médicaments national deviendra une réalité, ce sera en grande partie à cause des efforts inestimables de la FCSII.

Steve Morgan, PhD

Professeur, Faculté de médecine, École de santé publique et de santé des populations, Université de la Colombie-Britannique; Coauteur (avec D^{re} Ruth Lopert et Elizabeth Docteur) du rapport de la FCSII *Comptons les corps : le coût humain des obstacles financiers aux médicaments prescrits* (2018)




FORMATION

Debra McPherson a grandi avec ses cinq frères et sœurs et sans beaucoup d'argent. Sa décision d'étudier en soins infirmiers était pragmatique. Elle avait travaillé tout au long de son secondaire, économisé de l'argent et avait fait les calculs : « OK, j'ai assez d'argent pour payer mes frais de scolarité, je serai logée et nourrie et à la fin de la journée, je peux avoir un emploi. Si je n'aime pas ça, alors je peux gagner de l'argent et aller à l'université. »

Elle s'est inscrite à la dernière année du diplôme de trois ans, qui envoyait ses étudiants travailler à l'Hôpital St-Boniface, à Winnipeg. Après avoir obtenu son diplôme en 1972, elle a travaillé au Manitoba, a passé deux ans au Zaïre, elle est retournée en Alberta, s'est tannée du froid et a été embauchée pour commencer une unité de soins intensifs au nouvel hôpital de l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver.

En 1988, elle a été présidente du SIICB de la région de Vancouver et elle est devenue présidente du SIICB de 1990 à 1994. Debra a également siégé comme présidente par intérim de la FCSII en 2000, secrétaire-trésorière de la FCSII de 1997 à 2001 et comme vice-présidente de 1993 à 1997.

En 2000, Debra a été réélue présidente du SIICB, un poste qu'elle a occupé durant les quatorze années suivantes.



Tout ce que je ressentais au sujet de l'importance du travail des femmes, de l'importance de faire progresser les femmes au sein de la société et de la compréhension de ce que font les infirmières, tout cela bouillonnait dans ma tête, et je me disais : « [Le syndicat] est un médium, et c'est ici que je dois être. »

Debra McPherson



L'autobus de campagne du SIICB



Don't
Privatize
**Health
Care**

**Canadian
are waiting**

FLORENCE



Administratrice/directrice des services d'information de Infirmières et infirmiers unis
de l'Alberta de 1992 à 2012

ROSS



Une formation informatique donnée par IIUA



Florence effectuant un montage vidéo, 2000

Àu début et au milieu des années 1990, Florence Ross a arpenté toute l'Alberta en voiture pour visiter les sections de Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta (IIUA). Été comme hiver, sa Nissan Pulsar était pleine d'ordinateurs Apple, de moniteurs, d'imprimantes et de modems, et elle donnait de petits ateliers pour enseigner aux infirmières les bases de l'utilisation des ordinateurs.

« J'ai conduit des tas de kilomètres... À cette époque, les femmes dans la quarantaine — et la moyenne d'âge des infirmières était de 45 ans — ne possédaient pas les antécédents pour croire qu'elles pouvaient faire cela. C'était difficile de convaincre les femmes qu'elles pouvaient y arriver — ouvrir une séance, envoyer des courriels — et notre objectif premier était la communication, afin qu'elles participent et qu'elles fassent partie du processus de prise de décision. »

Appuyée par la présidente de IIUA, Heather Smith, on a donné carte blanche à Florence pour qu'elle fasse passer IIUA à l'ère des ordinateurs, pour connecter les membres au leadership et positionner le syndicat à l'avant-garde de l'informatisation parmi les syndicats d'infirmières et d'infirmiers — et à l'avant-garde des employeurs hospitaliers. Dès 1996, toutes les sections de IIUA utilisaient des ordinateurs et faisaient partie du réseau IIUA, leur permettant de partager en temps opportun l'information lors des négociations par le biais de boîtes aux lettres de groupes.

IIUA est devenu le premier syndicat canadien d'infirmières et d'infirmiers à être sur l'internet et à avoir un site Web et, explique Florence, « j'ai écrit chacune des lignes du programme HTML moi-même ». Après avoir travaillé principalement seule durant plusieurs années, Florence a pu embaucher quelques « jeunes experts » et lancer un système exhaustif de gestion de données pour toutes les affaires du syndicat.

Au début, les efforts qu'elle a déployés ont rencontré de la résistance. « C'était une idée nouvelle et ça coûtait cher... J'ai été beaucoup critiquée pour avoir choisi le matériel et les logiciels d'Apple, car ce n'était pas courant dans le monde des affaires. » Les logiciels d'Apple étaient cependant faciles à comprendre et il était facile de travailler avec ces derniers pour les femmes « qui n'étaient pas portées sur la technologie ».

Lorsqu'elle est devenue administratrice des systèmes à temps plein pour IIUA en 1994, elle s'est rendue chez tous les employeurs pour obtenir leur information afin de développer une base de données des membres. « J'ai appris à concevoir des bases de données et la conception d'interfaces. Nous faisons tout sur place, nous avons développé à l'interne notre propre système de gestion des données et c'est probablement la plus grande réalisation : une énorme infrastructure pour gérer les affaires du syndicat. »

En rependant à ses 20 années comme consultante auprès de IIUA, Florence s'est dit : « J'avais beaucoup de latitude pour faire des choses intéressantes parce que je m'en suis chargée... et j'ai monté une équipe de personnes vraiment intelligentes pour les diriger. »



FORMATION

Lorsqu'elle est tombée enceinte à l'âge de 17 ans, Florence Ross s'est mariée à son petit ami qui travaillait dans les champs de pétrole et elle a abandonné l'école. À l'âge de 30 ans, avec trois enfants, elle s'est inscrite en soins infirmiers au Collège Grant McEwan, à Edmonton d'où elle a obtenu son diplôme en 1978. Elle a choisi les soins infirmiers parce qu'elle était « une femme très modeste ayant réussi à se sortir de la pauvreté » et elle s'est dit qu'un emploi en soins infirmiers serait sûr et flexible pour lui permettre d'élever ses enfants. Elle a divorcé en 1979.

Au milieu des années 1980, lorsqu'elle travaillait à l'Hôpital communautaire Misericordia, à Edmonton, elle a été élue secrétaire de sa section. Elle a accepté le poste à la condition qu'elle ait aussi un ordinateur. Elle a alors créé une base de données des infirmières membres en utilisant l'information de l'employeur qui était fournie sur des disquettes.

Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta a embauché Florence Ross, à forfait, en 1992 en tant qu'administratrice des systèmes. En 1994, Florence est devenue administratrice des systèmes de IIUA à temps plein et, à la fin, directrice des services d'information.



C'était difficile de convaincre les femmes qu'elles pouvaient y arriver — ouvrir une séance, envoyer des courriels — et notre objectif premier était la communication, afin qu'elles participent et qu'elles fassent partie du processus de prise de décision.

Florence Ross



DEBBIE

Présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers autorisés de Terre-Neuve-et-Labrador (auparavant le Syndicat des infirmières et infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador) de 1996 à ce jour

FORWARD



Debbie lors de la grève du SIITN de 1999

Le soir du 1^{er} avril 1999, les infirmières et infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador étaient en grève depuis neuf jours. Le gouvernement provincial se rencontrait pour voter une loi de retour au travail. Dirigées par la présidente Debbie Forward, les infirmières manifestaient sur les marches à l'extérieur de l'Assemblée législative. « Nous étions les moins bien payées du pays et les infirmières en avaient assez de ne pas être respectées et valorisées pour le travail qu'elles accomplissaient dans le domaine des soins de santé. »

Les portes principales de l'Assemblée législative étaient verrouillées. Les policiers de la Force constabulaire royale de Terre-Neuve étaient alignés à l'intérieur devant les portes. « Nous pouvions les voir et ils avaient leurs fusils et leurs gourdins. Je ne sais pas ce qu'ils pensaient que les infirmières feraient. »

Alors que les infirmières protestaient à l'extérieur, le gouvernement forçait une loi pour leur retour au travail ne tenant pas compte de la législation du travail qui la nécessite pour s'engager dans un arbitrage contraignant et imposer un accord punitif.

Toutefois, il s'est passé quelque chose qui a, en partie, compensé pour cette journée difficile.

Lorsque la manifestation s'est terminée et que les infirmières se sont dispersées, Debbie a aperçu les policiers embarquer dans un autobus à l'arrière de l'Assemblée législative. Ils avaient appuyé la grève, et elle a décidé de monter dans l'autobus pour leur parler. « Je leur ai dit : “ Je sais que ce qui vient de se passer ici était parce qu'on vous a donné des ordres. Je veux vous remercier pour tout le soutien que vous nous avez offert sur la ligne de piquetage. ” »



Debbie parle aux médias.



Ne jamais abandonner. Regrouper et repenser. Il existe d'autres façons d'atteindre les mêmes objectifs.

Debbie Forward

Les policiers se sont levés et « ont commencé à chanter " *Go Forward* ". Avec leurs mains, ils ont tambouriné le toit de l'autobus qui se balançait, puis l'un d'eux a entamé *Solidarity Forever*. Nous avons tous chanté *Solidarity Forever*, et ce fut l'un des moments les plus forts et gratifiants que j'ai jamais vécus. »

La grève, qui a entraîné le départ de la province d'une vingtaine d'infirmières, a enseigné à Debbie plusieurs leçons. Premièrement : « Faire confiance à la recherche. » Le vote de grève venait à la suite du rejet d'une offre appuyée par les cadres, même si la recherche avait démontré que les membres de la base du syndicat n'accepteraient pas cette offre. Deuxièmement : « Ne jamais abandonner. Regrouper et repenser. Il existe d'autres façons d'atteindre les mêmes objectifs. » Après avoir reçu l'ordre de retourner au travail, les infirmières ont lancé une grève du zèle qui a entraîné de meilleurs salaires et de meilleures conditions. « Ça nous a fait sortir de notre sous-sol... ça a permis de conserver nos employés, je ne peux pas dire que ça a ramené des personnes. » Enfin : « Soyez prêts aux questions difficiles. » L'une de ces questions était si nous désobéissions à la loi de retour au travail. Debbie et la haute direction ont établi un processus pour avoir l'avis des membres à ce sujet.

Ces leçons ont permis à Debbie d'éviter avec succès une autre grève en 2009, lorsqu'elle a conclu avec le gouvernement un accord de dernière minute.

Elle est une ardente défenseuse du projet Clarity dans lequel 75 % de ses membres portent maintenant du blanc et du noir pour clairement s'identifier comme des infirmières *autorisées*. « Si nous ne revendiquons pas le domaine de soins de santé qui nous appartient, et qui n'appartient qu'à nous, alors nous courons un risque énorme que quelqu'un d'autre s'en approprie... Si nous sommes invisibles au sein du système de soins de santé parce que nous [les travailleurs de la santé] nous ressemblons tous, alors ils peuvent nous remplacer et personne ne le saura. »

FORMATION

Les soins infirmiers « ont toujours été une profession que je voulais faire. Il me semble que j'étais destinée à devenir infirmière. » Le père de Debbie est décédé lorsqu'elle était bébé, et sa mère l'a élevée, elle et sa sœur aînée, seule. Debbie a obtenu son diplôme de l'Université Memorial en 1980 et elle a travaillé à l'Hôpital Grace de l'Armée du Salut au service des urgences. Lors de sa première réunion syndicale en 1982, elle est devenue déléguée syndicale et, après cela, elle avait la piqûre. « J'avais l'impression que si je défendais les infirmières, que ce soit au sujet de la vie au travail ou de la charge de travail, ça améliorerait le sort des patients aussi. »

En 1988, elle a été élue au conseil d'administration provincial en tant que représentante de St. John's, et en 1996, Debbie a été élue présidente du SIITNL (qui a été renommé le SIATNL en 2014) après que la présidente de l'époque, Joan Marie Aylward, ait démissionné avant la fin de son mandat. C'était une période difficile pour Debbie : elle était en plein divorce, prenait soin de ses deux fils âgés de 10 et 11 ans, enseignait encore les soins infirmiers (elle a été professeure en soins infirmiers durant 11 ans) et faisait sa maîtrise en éducation.

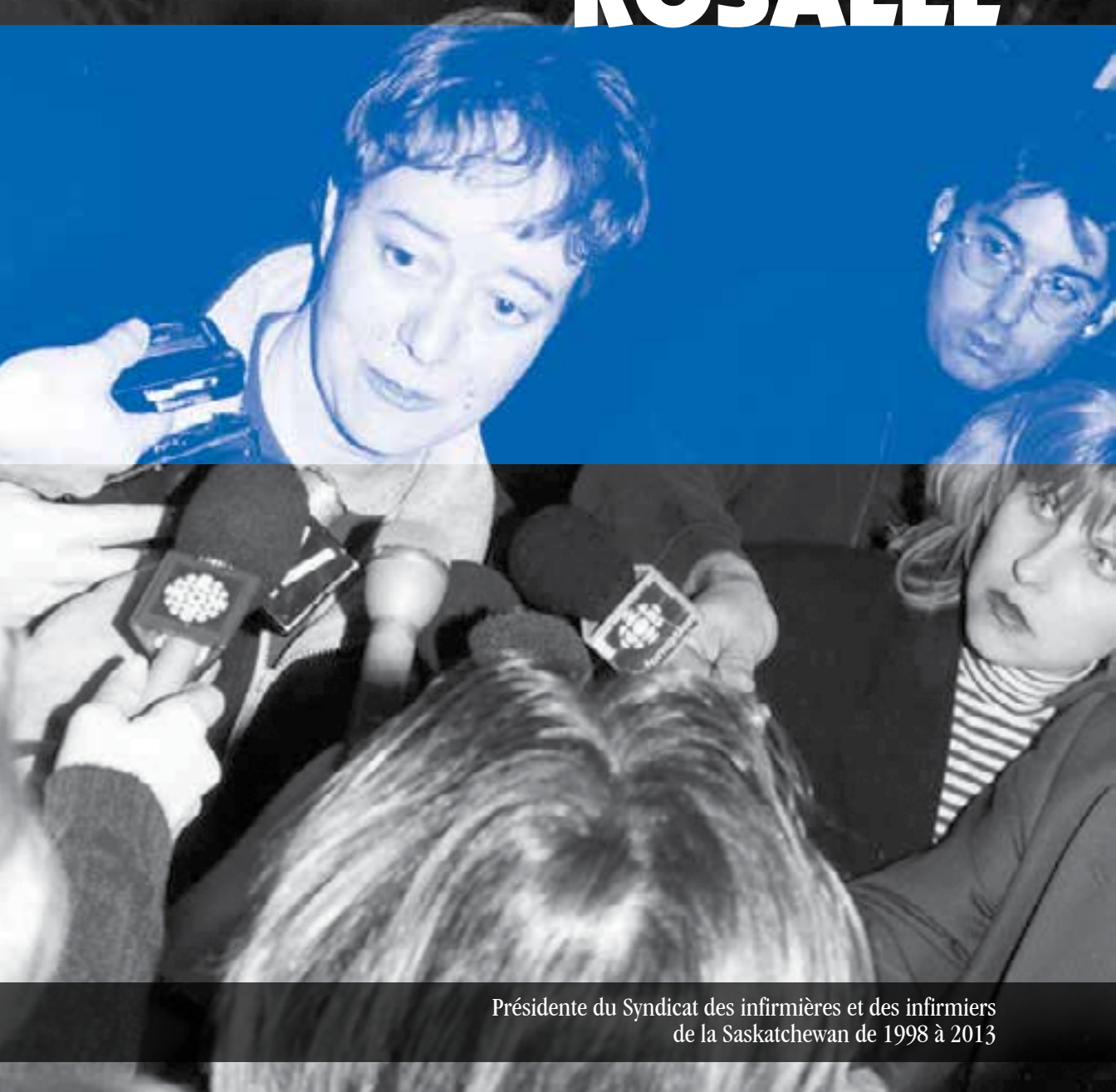


La FCSII reconnaît le besoin pour des décisions et politiques fondées sur des données probantes dans notre système de soins de santé, que ce soit pour la dotation des infirmières ou des enjeux plus vastes liés au système, comme le régime d'assurance-médicaments. J'ai été un témoin de premier ordre de la façon dont les études rigoureuses de recherche et les trousseaux d'outils mandatés par la FCSII sont utilisées à la fois à l'échelle nationale et internationale pour façonner les politiques et la gestion des ressources humaines de la santé.

Lisa Little, inf. aut., B. Sc. Inf., M. Sc. S.

Consultante et chercheuse principale en politiques des soins de santé pour différents projets de la FCSII, y compris le plus important sondage national jamais réalisé sur les infirmières praticiennes (2018)

ROSALEE



Présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers
de la Saskatchewan de 1998 à 2013

LONGMOORE

« Il s'agit de résoudre un problème, et nous sommes les actrices, plaidant notre cause. » Voici comment Rosalee Longmoore décrit la table de négociation. « J'adore la négociation collective. » Le ton des négociations dépend des personnes à la table, ajoute-t-elle. Pourtant, les personnes de l'autre côté de la table qui avaient tendance à vouloir la confronter ne l'ont clairement pas déçue. Il n'est pas étonnant qu'elle soit une grande admiratrice des écoles syndicales que le SIIIS convoque régulièrement pour éduquer ses membres au sujet de la négociation collective et des sujets liés au syndicat. « Ces événements permettent vraiment aux infirmières de créer des liens entre elles. »

Comme d'autres leaders de syndicats d'infirmières et d'infirmiers, Rosalee a dû concilier son travail au sein du syndicat et les soins à apporter à sa famille, mais elle en avait plus dans son assiette que la plupart des autres. Lorsqu'elle a épousé John, il était quadriplégique à la suite d'un accident de moto. En tout, ils ont eu trois enfants. Ils ont adopté une petite fille en 1984, et Rosalee a donné naissance à un garçon en 1986 et une fille en 1988. Rosalee était l'unique soutien financier de la famille. Elle avait souvent recours à l'aide de ses voisins, de ses amis et de gardiennes pour lui permettre de voyager pour son travail syndical et elle croit vraiment que « ça prend une communauté pour élever des enfants ».

La grève de 1999 qui est survenue après qu'une commission gouvernementale ait mené à l'augmentation du nombre de membres du SIIIS constitue l'un des deux moments forts de sa carrière syndicale. Le jour où les infirmières ont débrayé, le gouvernement a adopté une loi pour le retour au travail et a imposé des conditions de règlement. Les infirmières ont défié la loi.



Rosalee (au centre) lors d'un événement du syndicat



Des chaussures blanches ont été placées dans les marches de l'Assemblée législative de la Saskatchewan pour symboliser le nombre d'infirmières ayant quitté la province, 1999.

« À aucun autre moment de notre histoire, les infirmières n'ont été si unies. Lors de cette grève, nous avons fait débrayer tous les établissements. Le thème portait sur le fait que le gouvernement devait en faire de plus en plus pour les infirmières, et en plus il y avait une pénurie d'infirmières. C'était la tempête idéale pour que les infirmières passent à l'action. Et le mouvement syndical nous offrait beaucoup de soutien... nous étions connues à travers le monde. »

Les infirmières ont écopé d'une amende pour cette grève illégale, mais après 10 jours de grève, le gouvernement et le syndicat ont signé un protocole d'entente pour reprendre les négociations et, à la fin, un important règlement a été négocié.

Il s'ensuit une période difficile. Après la grève de 1999 « les infirmières sont retournées au travail avec une attitude, ce qui n'était pas nécessairement une bonne chose... et je pense que certaines personnes au sein du gouvernement [du premier ministre Roy] Romanow cherchaient à se venger et elles ont donné davantage d'autorité aux autres fournisseurs de soins de santé... nous avons constaté une énorme augmentation du champ de pratique des infirmières auxiliaires autorisées. »

Toutefois, un deuxième point fort de sa carrière a été l'entente de 2008, une sorte de partenariat que le SIIS a signé avec la province. Les temps avaient été difficiles et les infirmières partaient en Alberta pour obtenir un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail. En vertu de cette entente, le gouvernement embaucherait 800 infirmières et infirmiers de plus, les membres du SIIS ont obtenu d'importantes hausses de salaire et de l'argent pour résoudre les problèmes en milieu de travail, ainsi l'hémorragie d'infirmières quittant la Saskatchewan a pris fin. « Mais c'était comme si le gouvernement avait acheté notre silence... nous n'avions plus aucun pouvoir de négociation pour d'autres enjeux. Nous étions frustrées mais réalistes. »



À aucun autre moment de notre histoire, les infirmières n'ont été si unies. Lors de cette grève [1999], nous avons fait débrayer tous les établissements.

Rosalee Longmoore

FORMATION

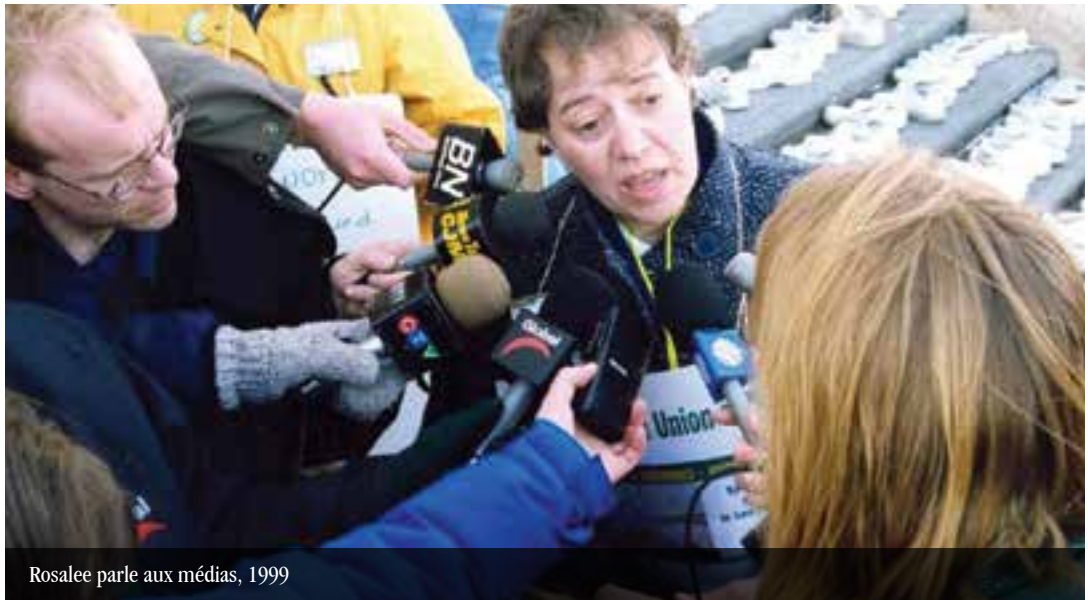
Rosalee Longmoore a été inspirée à devenir infirmière lorsqu'elle était en secondaire 4 et qu'elle regardait les infirmières — « les Ranges de la miséricorde » — prendre soin de son père qui était en train de mourir d'insuffisance rénale. Elle a commencé à s'impliquer au sein du Syndicat des infirmières et des infirmiers de la Saskatchewan (SIIS) peu après avoir obtenu son diplôme d'infirmière autorisée en 1976.

Rosalee a concilié son travail syndical et les soins à apporter à sa famille et, comme bien d'autres femmes, elle se souvient des dates importantes, car elle les associe à la naissance de ses enfants. Elle s'est jointe au conseil d'administration du SIIS en 1983. Son implication syndicale est née de la volonté de « travailler pour ce qui est équitable et juste. Lorsque j'ai commencé à entendre comment étaient traitées certaines infirmières à travers la province, j'étais consternée. »

Afin de répondre aux besoins de sa famille, elle a choisi de travailler à temps partiel, la plupart du temps le soir dans un établissement de soins de longue durée durant les 22 premières années de sa carrière infirmière.

Elle était la vice-présidente des finances du SIIS lorsque, en 1998, le premier ministre Roy Romanow a persuadé la présidente du SIIS d'entrer en politique un an avant la fin de son mandat. Le conseil d'administration a nommé Rosalee présidente tout juste lorsque le SIIS était sur le point d'entamer des négociations particulièrement difficiles avec l'Association des organismes de santé de la Saskatchewan. « Puis, j'ai dû courir à une assemblée annuelle en plein milieu de la grève [de 1999]. »

Lorsqu'elle a quitté le SIIS, 14 ans plus tard, Rosalee a repris un emploi en soins infirmiers dans un établissement de soins de longue durée de façon occasionnelle et ensuite à temps partiel. Elle a été particulièrement comblée d'offrir du mentorat et de travailler avec une infirmière diplômée des Philippines qui a réussi avec succès à passer ses examens au Canada. Rosalee a quitté la profession en 2017, à l'âge de 65 ans.



Rosalee parle aux médias, 1999

LES ANNÉES 2000





LES ANNÉES 2000

La décennie commençant en l'an 2000 a vu les syndicats provinciaux d'infirmières et d'infirmiers reconnaître le besoin d'évaluer leur position particulière et leur importance au sein du système de soins de santé. La tendance du gouvernement à remplacer les infirmières autorisées par des travailleurs moins qualifiés se poursuivait et les syndicats d'infirmières et d'infirmiers ressentaient le besoin d'élever le profil des infirmières et des infirmiers et de lancer des campagnes publiques afin de veiller à ce que le public comprenne mieux leur expertise et leurs titres professionnels. Les syndicats ont également reconnu le besoin des infirmières de travailler comme décideuses au sein des comités des hôpitaux et de conseiller les gouvernements provinciaux afin d'améliorer les conditions des infirmières et infirmiers et du public. Entretemps, bien sûr, les syndicats ont continué à aborder les enjeux pratiques, comme l'amélioration des pensions des infirmières.

A black and white portrait of Janet, a woman with short, wavy hair, looking slightly to the right. She is wearing a dark blazer over a light-colored top, a necklace, and a brooch. The background features a patterned curtain with a heraldic design. A blue horizontal band is overlaid across the middle of the image.

JANET

Présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers de la Nouvelle-Écosse de 2002 à ce jour

HAZELTON



Janet Hazelton est tout à fait consciente de la force fondamentale qu'exerce un syndicat se composant de membres d'une seule profession, soit les soins infirmiers. « Nous avons un raisonnement pour toutes nos demandes, nous pouvons parler avec autorité parce que nous nous y connaissons en soins infirmiers. »

De plus, elle voit des avantages politiques à avoir une présidente de syndicat à temps plein qui, comme elle, occupe ce poste depuis longtemps. « Le premier ministre et le ministre de la Santé savent qu'ils doivent avoir une relation avec moi, parce je suis là depuis 16 ans maintenant. »

Les préoccupations concernant le congé de maternité ont été l'élément déclencheur de l'implication de Janet au sein du syndicat, à Truro, en 1988. « Nous bénéficions d'un très mauvais congé de maternité, vraiment pas long, de trois mois peut-être. Nous devons payer des avantages sociaux et nous perdions notre ancienneté... Il y avait beaucoup d'améliorations à apporter. Je faisais partie de cette courbe où il y avait beaucoup de jeunes mamans, et où c'était les infirmières plus âgées qui semblaient prendre les décisions. » En l'occurrence, Janet était en congé de maternité lorsque la présidente de sa section, une amie, lui a demandé de participer à une réunion syndicale (sa première) pour la vérification du quorum.



Janet (à droite) avec d'autres membres du conseil exécutif national de la FCSII lors d'une manifestation à Terre-Neuve, 2016

À partir de ce début modeste, elle a ensuite assumé des postes au sein de sa section à l'Hôpital régional Colchester, à Truro. Elle travaillait à temps plein, et les infirmières faisaient l'objet de rappels obligatoires au travail. « On pouvait nous demander de nous présenter à nouveau au travail de nuit comme de jour. Nous avons entraîné nos enfants à répondre au téléphone et à mentir, disant que nous n'étions pas à la maison. »

La direction a pris des mesures plutôt extrêmes pour garder les infirmières au travail. Le mari de Janet travaillait au service des achats de son hôpital, et un jour, lorsque l'hôpital voulait que Janet reste au travail, « ils ont dit à mon mari de quitter le travail, d'aller à la maison et de prendre soin des enfants ». Il n'était tout de même pas du genre à s'en formaliser : « Sa mère et son père étaient des enseignants, alors il était habitué à voir son père s'occuper des repas et à faire le lavage. »

Le plus gros défi de Janet comme présidente du SIINE a découlé de la décision, en 2011, de proposer que les uniformes (hauts blancs et pantalons noirs) soient obligatoires pour les IA, les inf. aux. aut. et les IP. (Contrairement à la plupart des autres syndicats provinciaux d'infirmières et d'infirmiers, le SIINE représente les trois catégories d'infirmières.) Cette démarche visait à rendre les infirmières plus visibles pour le public qui n'avait pas été particulièrement attentif aux préoccupations liées aux pénuries d'infirmières parce qu'il était difficile de distinguer les infirmières des autres employés de l'hôpital.

Une mince proportion de membres ont ratifié l'entente collective qui incluait le libellé de la convention sur les uniformes, et Janet soupçonne que si elle avait convoité un deuxième mandat cette année-là, elle aurait peut-être été défaite. « Après tout, nous sommes élus par les membres. » Par contre, son initiative quant aux uniformes a instauré une tendance que suivent d'autres syndicats provinciaux d'infirmières et d'infirmiers et qui a gagné en reconnaissance internationale.



Nous avons un raisonnement pour toutes nos demandes, nous pouvons parler avec autorité parce que nous y connaissons en soins infirmiers.

Janet Hazelton



FORMATION

Au sujet de sa motivation pour étudier les soins infirmiers à l'université, Janet Hazelton était claire. Elle souhaitait vraiment obtenir son diplôme et porter la bague décorée d'un « X » tant convoitée et remise à toutes les diplômées de l'Université Saint-Francis-Xavier, l'université de sa ville natale, Antigonish.

Elle a choisi les soins infirmiers plutôt que l'enseignement (sa mère était enseignante), découvrant en cours de route qu'elle aimait vraiment cela, et a obtenu son baccalauréat en sciences infirmières en 1984. Après avoir brièvement travaillé dans quelques hôpitaux, elle a fini à l'Hôpital régional Colchester, à Truro, où elle a travaillé dans plusieurs unités différentes.

À l'époque, on ne considérait pas les infirmières détenant un baccalauréat comme de « vraies infirmières », parce que les infirmières diplômées possédaient beaucoup plus d'expérience clinique acquise lors de leur formation. « C'était l'attitude omniprésente, pas seulement à mon hôpital, mais dans tous les hôpitaux à cette époque — que nous avons obtenu notre baccalauréat pour devenir gestionnaires ou professeurs, certainement pas des infirmières de soins généraux. Jusqu'à ce que j'obtienne mon poste au sein du syndicat, j'étais une infirmière de soins généraux à tout moment... Nous devons vraiment nous prouver comme infirmières dotées d'un baccalauréat. »



Son implication au sein du syndicat a commencé dès le début de sa carrière, lorsqu'elle était trésorière et présidente de sa section. « Je trouvais difficile de représenter les infirmières pour la discipline, mais aussi gratifiant, surtout lorsque nous pouvions faire de notre mieux et aider les infirmières. » Elle est vite devenue deuxième vice-présidente et secrétaire-trésorière du SIIBE et a été élue présidente du SIINE en 2002. Elle a été réélue depuis ce temps.

Je suis très fière du travail acharné que l'AIIO a accompli pour faire progresser les droits de la personne et les questions d'équité en milieu de travail et au sein de la société. Chaque jour, nos membres, nos leaders et notre personnel soutiennent les personnes ayant fait face à de la discrimination et de la marginalisation dans leur milieu de travail. L'AIIO a remporté de nombreuses batailles pour protéger et atteindre l'équité salariale, les congés de maternité et les congés parentaux, chapeautant une nouvelle loi sur la violence et le harcèlement en milieu de travail, veillant à ce qu'un langage inclusif soit utilisé dans nos ententes collectives, et bien plus. Nous avons accepté ces défis non seulement pour nos membres, mais aussi pour tous les travailleurs. Nous sommes véritablement plus fortes ensemble.

Pam Mancuso

Première vice-présidente régionale, Association des infirmières et des infirmiers de l'Ontario (dossier des droits de la personne et de l'équité)



A portrait of a woman with short, dark, wavy hair, smiling. The image is split horizontally: the top half is in grayscale, and the bottom half is overlaid with a bright blue color. The name 'SHEILA' is written in large, white, bold, sans-serif capital letters across the top right portion of the image.

SHEILA

Trésorière de la Fédération du travail des Territoires du Nord-Ouest de 2018 à ce jour et secrétaire de 2011 à 2018 ; Cadre supérieure (première vice-présidente et vice-présidente régionale) du Syndicat des travailleurs du Nord de 2002 à 2013

LAITY



Sheila (*en haut, à droite*) lors d'une réunion de l'Alliance de la Fonction publique du Canada

Un an après avoir obtenu son diplôme comme infirmière, Sheila Laity a été élue au comité provincial de négociation de Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta. « J'étais une enfant au début de la vingtaine, et toutes les autres étaient dans la quarantaine... Je me trouvais avec des personnes partageant les mêmes points de vue qui étaient si enthousiastes, et elles voulaient vraiment m'aider et m'enseigner des choses. »

Sheila travaillait comme infirmière de santé publique en soins à domicile, et « nous nous sommes retrouvées en lock-out, et je n'avais aucune idée de quoi il s'agissait. C'était une énorme courbe d'apprentissage. C'était excitant — ce n'était pas des soins infirmiers, mais ça impliquait de travailler avec les infirmières et de les faire participer. »

Elle a passé la majeure partie de sa carrière à Yellowknife, à l'Hôpital territorial Stanton. En 1993, elle a été élue présidente de sa section du Syndicat des travailleurs du Nord et elle a commencé à offrir du mentorat.

« Nous avons beaucoup de problèmes d'infirmières au sein du syndicat. Nous ne pouvons retenir les infirmières, il y avait un roulement constant, et ça affecte votre travail lorsqu'il y a sans cesse de nouvelles personnes. » Des collègues et elle ont commencé à s'informer comment former un syndicat d'infirmières et d'infirmiers distinct. « Nous devons élaborer une stratégie, et nous pouvons y parvenir en ayant notre propre syndicat. Nos problèmes se perdaient parmi ceux du personnel du bureau, des plombiers, des employés de la voirie et des pompiers. »



Sheila à la remise de son diplôme d'infirmière praticienne, 2007

Cependant, plus elle enquêtait, plus elle se rendait compte qu'un syndicat distinct d'infirmières et d'infirmiers « n'était pas une option viable ». Parmi les obstacles pratiques se trouvait le caractère éphémère des travailleurs de la santé dans le Nord — il faudrait enregistrer les infirmières, ce qui s'avérait difficile avec le roulement et les interurbains pour les contacter serait dispendieux étant donné que la Fédération ne couvrirait pas les coûts.

Dans un effort pour donner aux infirmières et infirmiers une plus grande importance au sein d'un syndicat plus gros, Sheila a posé sa candidature comme présidente de la Fédération du travail des Territoires du Nord-Ouest en 2002, mais elle a perdu par un vote. Elle a continué à occuper des postes au sein du syndicat durant une autre décennie. « J'ai vraiment poussé à tous les niveaux pour que les soins de santé soient représentés... J'ai mentionné à notre équipe de négociation que nous devons avoir un travailleur de la santé, nous devons proposer un nom pour que tout le monde pousse dans ce sens... Si vous voulez faire entendre votre voix, vous devez être à la table. »

Près de quarante ans plus tard, Sheila demeure aussi enthousiaste. « J'ai travaillé des quarts de travail durant 25 ans tout en élevant mes enfants, et je crois encore que c'est une merveilleuse carrière... Les syndicats fixent des objectifs. Nous ne luttons pas nécessairement pour des gains que nous obtiendrons aujourd'hui. Nous luttons pour l'avenir et pour les prochaines générations. Nous profitons des vacances que nous avons maintenant, car quelqu'un d'autre a arpenté la ligne de piquetage quelque part. Et nous luttons pour des enjeux qui vont au-delà du syndicat. »

Elle est fière que ses filles, qui ont vu leur mère travailler à temps plein et être une membre active de son syndicat, n'ont pas été découragées par le travail syndical. L'une de ses filles est infirmière et l'autre est enseignante, et toutes les deux assistent régulièrement aux réunions syndicales. Son fils est menuisier.



Les syndicats fixent des objectifs. Nous ne luttons pas nécessairement pour des gains que nous obtiendrons aujourd'hui. Nous luttons pour l'avenir et pour les prochaines générations.

Sheila Laity

FORMATION

Sheila Laity a travaillé en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon avant de finalement s'installer dans les Territoires du Nord-Ouest. Élevée sur une ferme dans la campagne de l'Alberta, elle a obtenu son diplôme comme infirmière à Edmonton, en 1980 et elle a travaillé durant 12 ans avant qu'elle et son mari Tim (qu'elle avait rencontré à Watson Lake, au Yukon) et leurs trois jeunes enfants débarquent à Yellowknife.

Elle avait été active tant avec Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta (IIUA) qu'avec le Syndicat des infirmières et infirmiers de la Colombie-Britannique (SIICB), mais à Yellowknife, il n'existait aucun syndicat d'infirmières et d'infirmiers. Les infirmières et infirmiers autorisés, les infirmières et les infirmiers autorisés auxiliaires et les travailleurs de la santé alliés — presque tous employés directement par le gouvernement des T.-N.-O. — font plutôt partie du plus gros Syndicat des travailleurs du Nord, qui représente « chaque employé de la fonction publique dans les T.-N.-O., à l'exception des enseignants ».

Dès 1993, elle était active au sein de sa section du Syndicat des travailleurs du Nord et elle a siégé au comité exécutif de l'Hôpital Stanton (section 11) de 1997 à 2002 (et à nouveau plus tard, de 2013 à 2015). En 2002, elle a siégé durant trois ans comme première vice-présidente du Syndicat des travailleurs du Nord, mais lorsque ce poste est devenu un poste rémunéré à temps plein, elle ne voulait pas quitter les soins infirmiers alors elle a dû se retirer et elle a plutôt siégé comme vice-présidente régionale de 2005 à 2013.

En 2004, elle est retournée aux études et, en 2007, a obtenu un diplôme du Collège Aurora en tant qu'infirmière praticienne, puis elle s'est créé un emploi en orthopédie. Elle a pris sa retraite en 2015, mais elle continue de travailler de façon occasionnelle.



Sheila (à droite) lors d'une manifestation au Yukon, 2012

Sheila en février 2019



J'ai été ravie d'être la gestionnaire de projet pour l'initiative fructueuse de la FCSII, intitulée De la recherche à l'action : Des solutions appliquées dans un milieu de travail infirmier. Grâce au financement de Santé Canada, cette initiative a permis de développer des projets pilotes au plan local dans 10 provinces et territoires ayant tous comme objectif d'améliorer la rétention et le recrutement des infirmières et des infirmiers par le biais de solutions novatrices en milieu de travail. Ces 10 projets pilotes ont permis d'accroître le leadership, l'engagement et le perfectionnement professionnel tout en diminuant les heures supplémentaires, l'absentéisme et le roulement de la main-d'œuvre. Cette initiative démontre bien que les syndicats d'infirmières et d'infirmiers, les employeurs, les gouvernements, les universitaires et les autres intervenants clés peuvent établir avec succès des partenariats de collaboration pour aborder les défis au travail. De plus, elle a prouvé que des solutions élaborées au plan local peuvent être modifiées et appliquées avec succès dans d'autres milieux de travail et en région. Trouver des solutions réalistes aux défis auxquels les infirmières font face en milieu de travail constitue une responsabilité commune qui nécessite un engagement continu et du leadership. Le leadership de la FCSII l'a bien prouvé.

Arlene Wortsman

Chercheuse, gestionnaire de projet de l'initiative de la FCSII *De la recherche à l'action* de 2008 à 2011



SVINB

MARILYN

Présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick de 2004 à 2016

QUINN



Marilyn (deuxième à partir de la droite) lors d'une manifestation

Lorsque Marilyn Quinn a quitté le service de la chirurgie pour travailler dans la nouvelle unité de soins palliatifs de son hôpital, ses collègues lui ont dit qu'elle « avait quitté le navire trop tôt ». Toutefois, lors de ses deux décennies au sein de cette unité, elle est devenue une militante syndicale et, en fin de compte, « la voix de 1 000 infirmières et infirmiers » en tant que présidente de sa section à l'Hôpital général de Saint-John.

« J'ai toujours été d'une nature très gênée. Lors de ma formation infirmière, on m'a dit que je devais m'exprimer plus souvent, j'ai trouvé ma voix lorsque je pouvais l'utiliser pour les autres. »

Marilyn a découvert qu'elle pouvait rivaliser avec les médecins afin de s'assurer que ses patients obtenaient un traitement adéquat de leur douleur, et qu'elle pouvait parler au nom des familles qui ne pouvaient pas le faire pour elles-mêmes. « Je pouvais discuter parce que les patients n'avaient qu'une chance de mourir. Il n'y avait qu'une chance, et nous devons travailler ensemble pour bien faire ça. »

Grâce à ces expériences, elle s'est rendu compte que, comme bien d'autres infirmières, elle possédait des compétences de leadership. « Nous avons appris dès le début de notre pratique que si vous êtes pour survivre, vous devez défendre les droits de vos patients, alors mes compétences pouvaient très bien se transmettre pour défendre mes collègues et l'ensemble du système. »



Marilyn Quinn



Marilyn à un gala de leadership des femmes, 2012

En 2004, elle a été élue présidente du SIINB, et un an plus tard, elle a incité des infirmières du secteur des soins à domicile à presque débrayer. Il s'agissait d'une grande réussite étant donné que les infirmières de soins à domicile « ont une relation différente avec les personnes sous leurs soins, » et qu'il n'y avait aucune clause au contrat pour aucune des infirmières stipulant qu'elles devaient rester au travail. « L'équipe autour de la table était folle de peur. Une infirmière a dit qu'elle ne pourrait pas débrayer. » Marilyn lui a dit qu'elle n'aurait pas à débrayer seule et lui a conseillé de se faire tenir la main par une autre infirmière afin qu'elles débraient ensemble.

La grève devait commencer à 6 h. À 4 h, Marilyn a passé son appel. Seulement dix minutes avant la date limite fixée par la province — le sous-ministre dormait à l'hôtel où les pourparlers avec la négociatrice de l'association des maisons de soins infirmiers avaient lieu et — il s'est plié aux demandes du syndicat.



Les infirmières ont pris soin avec amour de Jordan River Anderson durant son court passage dans notre monde, et elles ont été parmi les premières artisanes du Principe de Jordan. La FCSII et les syndicats d'infirmières et d'infirmiers continuent de faire la promotion du Principe de Jordan afin de s'assurer que les enfants des Premières nations ont accès aux services publics lorsqu'ils en ont besoin.

Cindy Blackstock, Ph. D.

Directrice générale, Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada

Le milieu des années 1990 s'est avéré une période difficile. La province a commencé à restructurer les soins de santé et, en tant que présidente de sa section, Marilyn devait sans arrêt répondre aux appels des infirmières, dont presque 100 d'entre elles perdaient leur emploi. « Mon fils était à cet âge où les enfants imitent tout ce qu'ils entendent sans arrêt. Une fois, nous étions en train de souper après avoir été interrompus je ne sais combien de fois, et il a simplement déposé sa fourchette et a dit : " Qu'est-ce qu'elles ne comprennent pas? C'est l'article 34, Mise à pied et déplacement. " »

Marilyn est fière d'avoir fait participer le SIINB aux protestations fructueuses de 2009 lorsque la province a annoncé son plan pour vendre Énergie NB, un service public. Le premier ministre Shawn Graham « ne voulait pas que nous nous impliquions, car nous légitimions la lutte. Nous ne sommes pas de partisans, mais ça impliquait bien plus que ça. »

Durant son mandat comme présidente, elle a aussi fourni « un gros effort » pour résoudre les problèmes avec le régime de pension sous-capitalisé des membres. Elle a été nommée présidente du Régime de pension de retraite de la fonction publique en tant que personne proposée par le syndicat en 2014 et après sa retraite, elle a été la personne désignée par le gouvernement pour le Régime à risques partagés de certains employés syndiqués, le régime de pension des infirmières et infirmiers et d'autres professionnels de la santé.

Marilyn argumente que les médias sociaux sont le « meilleur ami et le pire ennemi » du syndicat. Bien qu'ils soient utiles pour diffuser l'information aux membres, elle a été consternée par les cas d'infirmières qui partageaient publiquement des photos de patients sur les médias sociaux et de déclarations comme « Cha-ching! — un autre quart de travail en heures supplémentaires. »

Elle demeure reconnaissante pour la FCSII et les amitiés qu'elle a forgées avec le personnel et les membres du syndicat. « Nous avons un réseau tissé serré à travers le pays. Les relations que vous développez avec les gens, que ce soit de la camaraderie, les luttes pour les mêmes choses, le soutien entre nous ou le simple fait de demander " Qu'en pensez-vous, est-ce j'ai raté quelque chose? " Ça valait son pesant d'or. »



FORMATION

Marilyn a obtenu son diplôme de l'Hôpital Grace de l'Armée du Salut à St. John's en 1977, lorsqu'il n'y avait aucun emploi dans cette ville. Elle a donc quitté sa ville natale et a accepté un poste à Saint-John, au Nouveau-Brunswick. Elle a commencé dans une unité de neurochirurgie, mais elle s'est finalement retrouvée durant 20 ans dans la première unité de soins palliatifs de l'hôpital.

Sa fille est née en 1981 et son fils en 1986, et ce n'est que vers la fin des années 1980 qu'elle a commencé à s'impliquer au sein du syndicat, à une époque où la direction des hôpitaux méprisait les syndicats. « On nous considérait toujours comme des adversaires... Je devais convaincre les gens que nous avions quelque chose à dire. » Alors, elle a siégé à des réunions de planification stratégique et a commencé à travailler davantage en collaboration. Marilyn a été présidente de sa section dans les années 90, et plus tard dans la même décennie, elle a fait partie de l'équipe provinciale de négociations. Elle avait été présidente du comité provincial de négociations, assurant une augmentation de salaire de 24 %, avant d'être élue présidente du SIINB en 2004.



J'ai toujours été d'une nature très gênée. Lors de ma formation infirmière, on m'a dit que je devais m'exprimer plus souvent, j'ai trouvé ma voix lorsque je pouvais l'utiliser pour les autres.

Marilyn Quinn



Marilyn reçoit le prix « Du pain et des roses » de la FCSII, 2011



Canada's
urses
G UP
TH CARE

CFNU

Vote for the
health care
we deserve

Vote for the
health care
we deserve

Canada's
Nurses
TURNING UP
FOR HEALTH CARE

CFNU



LINDA

Présidente de l'Association des infirmières et des infirmiers de l'Ontario de 2004 à 2017

HASLAM-STROUD

Une fillette de trois ans est habillée de ses plus beaux atours, avec gants blancs et chapeau, et elle est perchée sur une chaise bien trop grande pour elle. La photo est collée sur une feuille de carton bristol, et la ligne écrite à la main en-dessous indique : « Haslam-Stroud peut pourvoir ce siège. »

Cette affiche faite à la maison était une composante clé de la première campagne fructueuse de Linda pour devenir présidente de l'Association des infirmières et des infirmiers de l'Ontario (AIIO).

Son implication au sein du syndicat a commencé lorsqu'elle a demandé, une année à l'avance, pour avoir congé le jour de son mariage le 2 juin 1979. La direction de l'Hôpital St-Joseph, à Hamilton, a refusé. Elle a exprimé tout bonnement sa frustration à une collègue qui s'avérait être membre de la section de l'AIIO. Le syndicat s'est porté à sa défense et elle a obtenu sa journée de congé pour son mariage.

Nouvellement mariée et récemment diplômée, elle avait des « quarts de travail horribles, tu travaillais des quarts de travail de nuit de sept à huit heures, puis des quarts de travail de jour de sept à huit heures, tu avais une fin de semaine de congé sur trois, alors tu ne voyais jamais ta famille. Je ne pouvais jamais aller à l'église, je travaillais toujours, et je suis chrétienne, ça fait partie de ma vie, et je me disais que ça n'avait pas de bon sens. »





La charge de travail était « épouvantable », et en tant que femme qui a été élevée égale à l'homme, elle considérait que c'était ridicule que les infirmières soient « des genres de servantes soumises aux médecins... On nous disait carrément quoi faire, et nous le faisons. » Toutes ces conditions ont mené à l'implication de Linda au sein du syndicat.

Elle attribue à l'ancienne ministre de la Santé, Elinor Caplan (1985 à 1987), l'amendement de la Loi sur les hôpitaux publics de l'Ontario qui a permis d'autonomiser les infirmières et infirmiers à avoir davantage leur mot à dire dans les hôpitaux, par exemple, en étant membres de comités décisionnels.

À la fin de la journée, ce sont les petites choses qui ont changé leur vie dont nos membres se souviendront...

Linda Haslam-Stroud

Linda reconnaît tout de même que la plupart des membres « ne se réveillent pas en pensant au syndicat... tout ce qu'ils veulent savoir c'est qu'ils ont un cordon de sécurité, qu'ils ont quelqu'un à appeler en cas de problèmes. »

Linda explique qu'elle a assumé son rôle de présidente de l'AIIO à « 150 miles à l'heure avec beaucoup d'énergie » s'engageant à rendre le syndicat actif « afin d'améliorer la qualité de vie au travail par le biais de la négociation collective et de devenir une voix dans les soins de santé et la politique de la santé. »

Un moment difficile de sa carrière a été le décès de deux infirmières lors de la deuxième vague de l'écllosion du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) à Toronto, lorsqu'on « jetait les infirmières en pâturage. » Les infirmières avaient averti que le SRAS n'était pas fini, mais on leur avait dit d'enlever leur masque et leurs vêtements de protection. La première conférence de presse de Linda a été organisée pour annoncer que le syndicat intentait une poursuite contre le gouvernement.

L'AIIO a perdu cette poursuite, mais la province a appris qu'elle ne pouvait bousculer les infirmières, et le ministère du Travail ainsi que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée ont commencé à se parler. Lorsqu'on a commencé à s'inquiéter de la possibilité que le virus mortel de l'Ebola parvienne en Ontario à la fin de 2014, l'AIIO a été la voix principale du groupe de travail sur l'Ebola.

Linda est fière des contrats d'une grande importance signés durant son mandat, y compris des acquis comme le fait d'être le premier syndicat d'infirmières et d'infirmiers à obtenir des primes de fin de semaine et du mentorat pour les étudiants.

Elle ajoute toutefois que les victoires significatives comportent également des réussites apparemment plus petites. « À la fin de la journée, ce sont les petites choses qui ont changé leur vie dont nos membres se souviendront — obtenir une IA supplémentaire pour un quart de travail de nuit dans un service d'urgence ou une unité médicale très occupés. Ce sont des choses qui font une différence pour que nous puissions offrir des soins professionnels. »



Linda donne un discours lors d'une grève d'infirmières et d'infirmiers de soins à domicile, 2015



Linda pose avec des infirmières étudiantes, 2017.

FORMATION

Linda a obtenu son diplôme du Collège Mohawk à Hamilton en 1977, à une époque où plusieurs collègues infirmières autorisées quittaient la province pour aller aux États-Unis en raison de la pénurie d'emplois en Ontario. Sa grand-mère lui avait suggéré les soins infirmiers comme profession. Cette dernière a joué un rôle important lors de la jeunesse de Linda, car sa mère souffrait d'un trouble schizophrénique et n'était pas bien de temps en temps.

Après avoir obtenu son diplôme, Linda a eu la chance de décrocher un emploi à temps plein à l'Hôpital St-Joseph, à Hamilton et, après quelque temps à l'unité chirurgicale, elle a passé la majeure partie de sa carrière dans l'unité de transplantation rénale. Elle est devenue secrétaire de section à St-Joseph, puis présidente de section (jusqu'en 2004) et, dès le début des années 1980, présidente de l'équipe provinciale de négociations. Elle se souvient avoir participé à des réunions provinciales alors qu'elle allaitait encore. Lorsque sa mère était en forme, elle l'accompagnait souvent aux réunions à l'extérieur pour l'aider avec les bébés.

À la fin de 2003, les filles de Linda étaient âgées de 14 et 16 ans, lorsqu'on lui a demandé de poser sa candidature comme présidente de l'AIIO et qu'elle a fait face à la réalité de vivre à Toronto les jours de semaine, loin de sa famille. Son mari Murray, qui exploitait une entreprise de plomberie, l'a encouragée à se présenter et est « devenu M. Maman ».



Le SRAS et le meurtre tragique en milieu de travail de la membre de l'AIIO, Lori Dupont, ont servi de moments de sensibilisation en santé et sécurité pour les syndicats d'infirmières et d'infirmiers à travers le pays et au-delà. Habités à prendre soin des autres, mais pas d'elles-mêmes, les membres des syndicats d'infirmières et d'infirmiers ont brusquement pris conscience que les conditions de travail sont les conditions de soins. Le juge Campbell n'aurait pu mieux dire lorsqu'il a déclaré que si les travailleurs ne sont pas en sécurité, alors leurs patients ne le sont pas non plus. Soubaitant mettre à profit leur deuil, les syndicats d'infirmières et d'infirmiers ont, ces dernières années, utilisé les conclusions de l'enquête sur le SRAS, l'enquête du coroner sur la mort de Dupont et d'autres tragédies pour forger des alliances, faire pression sur les gouvernements, travailler avec les employeurs et élaborer des programmes, des outils et des lois pour sensibiliser tout le monde et promouvoir le progrès. C'est grâce au travail des syndicats d'infirmières et d'infirmiers que le public comprend à quel point est devenu dangereux le travail dans le domaine des soins de santé, et l'importance du bien-être de la société pour s'assurer que les infirmières et infirmiers, la profession la plus noble, sont protégés au travail.

Nancy Johnson

Agente des relations du travail de l'AIIO (à la retraite), Santé et sécurité en milieu de travail



Breaking the Social Contract
1995
la rupture du contrat social

LABOUR COLLEGE
of CANADA



UNITY IS

WE'VE
GIVEN
UP
OUR
RIGHTS

I NEED
EDUCATION
In Exchange for My
Aboriginal Rights
One Education

A black and white portrait of a woman with short, dark hair, wearing glasses, a necklace, and a jacket. She is speaking into a microphone. A horizontal blue bar is overlaid across the middle of the image.

RÉGINE

Présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec de 2009 à 2017

LAURENT

Régine Laurent est fière de la façon dont les infirmières et les infirmiers du Québec ont réagi aux mesures autoritaires prises par le gouvernement lorsqu'elle a commencé à s'impliquer au sein du syndicat. « En 1989, j'étais une jeune militante syndicale, et nous avons fait la grève durant sept jours... Suite à cette grève, le gouvernement a adopté une incroyable loi gouvernementale nous empêchant de collecter les cotisations syndicales, et chose encore plus terrible, pour chaque journée ou partie de journée que nous étions en grève, nous perdions une année d'ancienneté. »

Les infirmières et les infirmiers ont réagi dans un esprit de solidarité. « Nous avons accepté de respecter les vraies années d'ancienneté. Donc, au lieu que ces années perdues d'ancienneté viennent nous diviser, nous les avons transformées en force. Nous nous sommes opposés à ce que le gouvernement voulait faire, et ce dernier n'ait jamais réessayé. » Le gouvernement « voulait complètement éradiquer la FIQ [alors la FIIQ – Fédération des infirmières et infirmiers du Québec]. Le slogan de nos négociations était “ Être là demain ”. Ça s'est avéré être perspicace. »

L'esprit de solidarité parmi les infirmières et les infirmiers a également motivé les membres du syndicat à payer leur cotisation syndicale par chèque, en plus de partager le fardeau des amendes substantielles imposées par le gouvernement. « Les syndicats d'infirmières et d'infirmiers à travers le Canada, avec l'aide de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FCSII), nous ont prêté des millions de dollars pour s'assurer que la FIQ survivrait. En 1989 et à nouveau en 1999, ce sentiment





Régine Laurent parle aux médias.

de solidarité n'a pas faibli. La solidarité des membres de la FIQ ainsi que celle des autres syndicats d'infirmières et d'infirmiers au Canada sont demeurées solides. »

Récemment, la FIQ a adopté une politique pour se livrer à « un syndicalisme de propositions ». Par exemple, le syndicat a financé une clinique gérée par des infirmières à Québec durant une année et demie, et cette initiative a été évaluée par des professeurs de l'Université Laval et de l'Université de Montréal. Les conclusions ont révélé que 95 % des personnes ayant eu recours à cette petite clinique ont pu y faire traiter leur problème de santé, et que seulement 5 % ont dû être aiguillés vers un médecin ou aux services d'urgences. Le succès de ce projet pilote « a envoyé des ondes de choc au cœur même du système qui avait dit que tout devait passer par un médecin au Québec. Nous avons vraiment ébranlé le système. Le public a compris et accepté ce genre de clinique. »

Cette mesure était le point culminant d'une stratégie de communication commencée des années auparavant. La FIQ a adopté ces stratégies pour s'assurer que le public comprenait « que l'objectif de nos demandes était d'offrir de meilleurs soins. Nous avons réussi à faire comprendre aux gens que nous étions un syndicat de professionnels de la santé qui avaient à cœur la santé et le bien-être du public. »

L'implication de Régine au sein du syndicat lui a donné l'occasion de défendre les valeurs de justice sociale auxquelles elle croit. « Comme je l'ai toujours dit, un syndicat est une grande école qui nous enseigne la vie. »

Depuis mon travail au sein de la FCSII en 2014, elle est demeurée entièrement vouée aux politiques de gestion de personnel fondées sur des données probantes. En tant que chercheuse infirmière canadienne, je crois que la FCSII et les syndicats provinciaux d'infirmières et d'infirmiers ont conservé en mémoire mes écrits lorsqu'ils siègent aux tables de concertation et lors des négociations alors qu'ils plaident en faveur des infirmières et infirmiers, des patients et d'un système public de soins de santé sécuritaire et de qualité. Je tiens à remercier la FCSII, les syndicats provinciaux d'infirmières et d'infirmiers, et leurs leaders courageux.

Maura MacPhee, Ph. D., IA

Professeure en sciences infirmières, Université de la Colombie-Britannique ; Auteure du rapport de la FCSII *Valoriser la sécurité des patients* (2014)



FORMATION

Régine Laurent a immigré d'Haïti à Montréal avec ses parents lorsqu'elle avait 12 ans. Sa mère et son père étaient des enseignants, mais Régine admirait surtout les amies de sa mère qui étaient des infirmières. Elles l'ont inspirée à entreprendre des études en soins infirmiers à Montréal. Régine a obtenu son diplôme en 1979 et elle a commencé sa carrière en 1980 à l'Hôpital Santa Cabrini, à Montréal. Quatre ans plus tard, elle a contacté son syndicat après que la direction ait injustement modifié ses dates de vacances. « C'était vraiment au sujet du sentiment d'injustice que j'avais vécu. J'ai trouvé au niveau du syndicat un véritable appui. » Elle a pu obtenir les vacances qui lui étaient dues.

En 1985, Régine a été élue présidente de la section représentant l'hôpital. Avant les premières rencontres avec l'employeur, « je dormais à peine la nuit, j'étais tellement stressée ». En 1991, Régine est devenue membre du comité exécutif du syndicat représentant les infirmières et les infirmiers du Québec. À cette époque, elle venait de se séparer de son mari, qui était retourné en Haïti, et elle était mère monoparentale de ses deux garçons. Lorsque sa mère a pris sa retraite, elle a commencé à aider Régine avec les garçons. « Elle a été d'une aide très précieuse. » De 2005 à 2009, Régine a été présidente de l'Alliance interprofessionnelle de Montréal, un organisme affilié à la FIIQ (à l'époque). Elle a été élue présidente de la FIQ en 2009 et a occupé ce poste jusqu'à son départ en 2017.



...l'objectif de nos demandes était d'offrir de meilleurs soins. Nous avons réussi à faire comprendre aux gens que nous étions un syndicat de professionnels de la santé qui avaient à cœur la santé et le bien-être du public.

Régine Laurent

POUR ÊTRE
la Demain,
il nous FAUT des
GAINS

POUR
ÊTRE LA
DEMAIN...



A portrait of a woman with curly hair, wearing a grey blazer and a lanyard with the RN logo. The image is split horizontally: the top half is in black and white, and the bottom half is tinted blue. The name 'VICKI' is printed in large white letters on the right side of the top half.

VICKI

Présidente de l'Association des infirmières et des infirmiers de l'Ontario de 2018 à ce jour,
première vice-présidente de 2006 à 2018

McKENNA



Vicki (à droite) avec la première vice-présidente de l'AIIO Cathryn Hoy



(À partir de la gauche) Linda Haslam-Stroud et Vicki McKenna lors d'une réunion de Global Nurses United, 2014

Vicki McKenna a rendu visite à sa tante à une maison de soins infirmiers. Une jeune femme avec un stéthoscope au cou était assise avec sa tante. Après une brève conversation, Vicki a demandé à la jeune femme où elle avait fait ses études. « Que voulez-vous dire? » a-t-elle répondu. « Où avez-vous suivi votre programme de soins infirmiers? » a demandé Vicki.

« Bien, je ne possède aucune éducation en soins infirmiers, » a répondu la jeune femme. « Pourquoi portez-vous un stéthoscope? » a demandé Vicki. « Oh! Parfois, je veux simplement écouter le cœur de quelqu'un ou quelque chose, » a répondu la jeune fille qui a révélé qu'elle était aide en soins de santé.

Après qu'elle eut quitté la chambre, la tante de Vicki a murmuré, « Je pensais qu'elle était une infirmière. » Vicki a ensuite parlé avec la gestionnaire de l'établissement qui ignorait tout du comportement de la jeune fille.

Vicki s'est plongée dans les enjeux liés aux politiques et à la défense des droits à l'échelle provinciale depuis qu'elle est devenue première vice-présidente de l'AIIO en 2006. L'épisode avec sa tante a mis en évidence les préoccupations de Vicki au sujet de la gestion des établissements de soins de longue durée dans la province et la « confusion du public quant aux personnes fournissant les soins de santé ».

Des événements récents ont d'ailleurs accru ses préoccupations. À titre de présidente de l'AIIO, elle a suivi l'enquête publique portant sur les décès de huit résidents en établissements de soins de longue durée aux mains d'infirmières malfaisantes et de la tueuse en série Elizabeth Wetlaufer. L'enquête a révélé que certains gestionnaires d'établissements de soins de longue durée ne savent pas quels comportements ils doivent signaler, et qu'ils n'ont même jamais lu la législation régissant leur établissement. « Les employeurs ont l'obligation de faire respecter la loi » précise Vicki.



L'enquête a également mis en lumière des problèmes au sein des établissements, comme les modèles de dotation désuets basés sur la population typique de résidents d'il y a des années. « Nous espérons vraiment que c'est une occasion pour améliorer la dotation et les soins. La vérité concernant les soins de longue durée est aberrante et nous ne devrions jamais l'accepter. »

Le nombre d'infirmières quittant la profession est également inquiétant. « C'est un énorme enjeu qui a été étudié, mais je pense qu'il nécessite des études approfondies. » Le poste de Vicki implique qu'elle est la personne-ressource auprès de presque 18 000 étudiants affiliés de l'AIIO. Les défis auxquels font face les nouvelles diplômées découlent des problèmes auxquels font face toutes les infirmières — charge de travail, pénurie, postes à pourvoir, accès aux ressources — des facteurs ayant contribué à une situation où davantage d'infirmières chevronnées n'ont souvent pas le temps ou l'énergie pour offrir du mentorat et pour soutenir les nouvelles diplômées. « Nous savons que les nouvelles diplômées quittent la profession parce qu'elles n'ont pas confiance dans leur pratique. Leur éducation ne les a pas préparées à la pratique des infirmières d'aujourd'hui, dans le vrai monde. »

Vicki mentionne que la croissance et l'évolution du syndicat provincial constituent un point fort de sa carrière en soins infirmiers et de sa carrière syndicale. « J'ai dit au personnel et à nos leaders que ce n'était plus le syndicat de leurs grands-mères. » Elle est fière des activités de plaidoyer public du syndicat au nom des soins aux patients et « d'avoir siégé à des tables que nous n'aurions jamais pensé siéger, même pas il y a dix ans ». Par exemple, l'AIIO travaille avec d'autres organismes poursuivant les mêmes objectifs, comme l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario. Les préoccupations les plus courantes incluent le financement pour les soins de santé et leur accès ainsi que les dangers des soins de santé offerts aux patients refluant dans les couloirs. « Aussi le rôle des infirmières en soins de santé. C'est notre histoire, nous devons donc la raconter. »

FORMATION

Vicki a obtenu son diplôme du Collège Fanshaw à London, en Ontario, à titre d'infirmière diplômée en 1979. Après une année en soins infirmiers en Caroline du Nord, elle a atterri à l'Hôpital Victoria, où elle avait reçu sa formation. (L'Hôpital Victoria a par la suite été fusionné au Centre des sciences de la santé de London.) Son père était membre du syndicat des Teamsters. En grandissant, elle l'a vu passer à travers des grèves âpres et elle « connaissait les syndicats et assumait que tout le monde faisait partie d'un syndicat ». Ce n'est toutefois qu'après que son père lui ait suggéré de parler à sa représentante syndicale au sujet d'un problème d'horaire qu'elle s'est impliquée activement au sein de son syndicat.

Lorsqu'elle a présenté son problème d'horaire à sa représentante syndicale, elle s'attendait à lui transférer le problème. « À son honneur, ce que j'encourage les leaders et les représentants à faire en tout temps, elle m'a dit : “ Je vais travailler sur ça, mais j'ai besoin que tu m'aides ” ». Vicki admet qu'elle était « un peu réticente » à cette suggestion, mais elle a travaillé avec la représentante et ce travail a suscité son intérêt. Elle a commencé à aider des collègues avec des problèmes d'horaire et « tout à coup, tu as un emploi ».

Vicki a assumé « tous les rôles au sein de sa section » et elle est devenue présidente de sa section, ce qui l'a amenée à participer à des réunions au niveau provincial et, en 2006, elle a été élue première vice-présidente de l'AIIO.

Vicki et son mari ont deux enfants, et ce n'est qu'après que le plus jeune soit parti à l'université qu'elle a posé sa candidature pour le bureau provincial. Elle n'est pas déménagée au bureau de l'AIIO à Toronto, mais elle passait plutôt les jours de semaine en ville et retournait à la maison dans le village de Belmont, en banlieue de London, les fins de semaine.



C'est notre histoire, nous devons donc la raconter.

Vicki McKenna



Vicki avec des infirmières de la santé publique en grève à Thunder Bay, 2018

A black and white portrait of a woman with short, dark hair, wearing glasses and a dark blazer over a dark top. She is looking slightly to the right of the camera with a neutral expression. A purple horizontal band is overlaid across the middle of the image. A small lapel microphone is clipped to her top. The background is dark and out of focus.

JANE

Première vice-présidente de Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta de 2013 à ce jour,
deuxième vice-présidente de 1999 à 2013

SUSTRIK



Karen Craik et Jane Sustrik à la législature de l'Alberta.

Pourquoi vous êtes-vous impliqué au sein de votre syndicat?

J'ai participé à des réunions durant les deux premières années de mon emploi, mais j'ai vraiment commencé à m'impliquer lorsque ma grand-mère, qui était très importante pour moi, est tombée malade. Elle était en Écosse et avait eu un AVC. Je voulais aller la voir, mais ma gestionnaire reportait toujours la rédaction de mon autorisation de départ. Je me suis finalement adressée au syndicat pour des conseils. Ils ont rencontré ma gestionnaire et j'ai pu avoir mes congés. Pendant que j'étais en Écosse pour voir ma grand-mère que je visitais pour la dernière fois, je savais que je devais quelque chose au syndicat. Lorsque je suis retournée à la maison, j'ai commencé à m'impliquer davantage et j'ai travaillé pour offrir aux autres membres le genre de privilège que le syndicat m'avait si généreusement offert.




Jane parle aux médias, 2016.

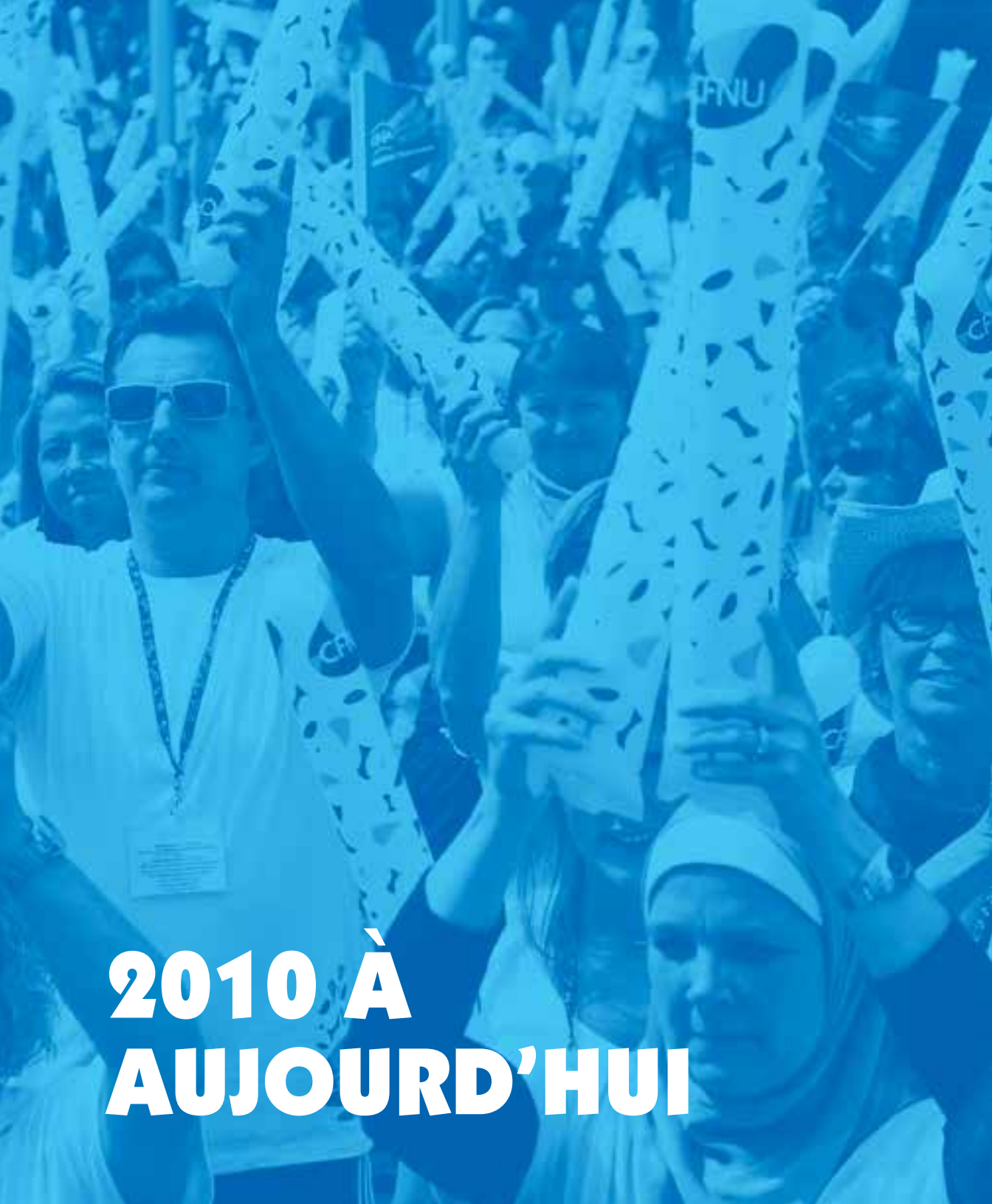


Qu'est-ce qui vous rend le plus fière?

Ce dont je suis vraiment le plus fière est d'avoir empêché qu'un système de santé de style américain ne fasse son entrée ici à l'Hôpital de l'Université de l'Alberta, à Edmonton. Au début des années 1990, une société américaine d'experts-conseils, dirigée par Connie Curran, a été embauchée par l'Hôpital de l'Université de l'Alberta pour remanier les soins aux patients. Elle a été payée des millions de dollars. J'ai rassemblé les syndicats à l'Hôpital de l'Université de l'Alberta afin de faire front commun et de lutter contre cette américanisation. Nous nous sommes nommées « Les syndicats à l'action ». Nous les avons continuellement mis au défi... ils ne s'attendaient pas du tout à ce que nous communiquions entre nous, sans parler de travailler ensemble! L'hôpital publiait aussi des bulletins d'information hebdomadaires au sujet de son projet de remaniement des soins aux patients. Le titre était *Straight Talk*. En tant que présidente de la section de l'Hôpital de l'Université de l'Alberta, nous avons développé notre propre bulletin d'information pour faire concurrence au leur. Nous l'avons appelé *True Talk*. Nous les avons tenus en échec, tout comme l'américanisation... ce fut une lutte féroce, mais nous avons gagné!

A black and white photograph of a woman with curly hair, smiling, and holding a large protest sign. The sign has handwritten text in blue ink. The background shows a crowd of people and a street scene with a car.

IF FLORENCE
ONLY KNEW
WHAT SHE
WAS GETTING
US
INTO.



2010 À AUJOURD'HUI



2010 À AUJOURD'HUI

Les syndicats d'infirmières et d'infirmiers du Canada sont plus conscients que jamais de l'importance et de la force du mouvement syndical. Les leaders élus plus récemment, qui ont bénéficié des réalisations de leurs prédécesseurs, élargissent leurs champs de préoccupations, devenant des champions en matière de recherches et de données probantes en soins de santé. La voix des syndicats d'infirmières et d'infirmiers est de plus en plus importante lorsqu'il s'agit de questions pressantes auxquelles la société canadienne fait face, comme la transformation technologique, l'inégalité croissante des revenus, le processus de vérité et de réconciliation avec les personnes autochtones, la santé mentale, les droits de la personne et les changements climatiques. À l'échelle nationale, la FCSII s'est inscrite, pour la première fois, en tant qu'annonceur tiers lors des élections fédérales de 2015 et, en 2018, est devenue un groupe enregistré de lobbyistes fédéraux. Les défis auxquels font face les syndicats d'infirmières et d'infirmiers ne s'amenuisent pas, mais les infirmières et les infirmiers exercent une plus grande influence politique, obtiennent plus de reconnaissance et forgent leur place sur la scène nationale et internationale.



MONA

Présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers de l'Île-du-Prince-Édouard
de 2010 à ce jour

O'SHEA



Dites-le moi.

C'est la devise de Mona O'Shea et sa clé pour rester au fait des affaires en tant que présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers de l'Île-du-Prince-Édouard (SHIPE).

Mona croit fermement que « toutes les infirmières possèdent des capacités de leadership, qui sont innées à toutes les infirmières, mais certaines infirmières ne les reconnaissent tout simplement pas. Je pense que si vous les reconnaissez, vous devriez vous impliquer, parce que c'est une bonne chose. J'ai reconnu mes capacités de leadership. » Avant de devenir présidente, elle était une infirmière de soir responsable d'une unité de soins intensifs/unité de rassemblement des victimes de 12 lits et fait remarquer que « la délégation fait partie intégrante de ce rôle ».

« Dites-moi-le » est la façon polie de Mona pour demander d'être informée à l'avance, soit par courriel ou téléphone, de tout changement planifié qui affectera ses membres, comme une modification à leur calendrier principal au sein de l'unité, les absences temporaires refusées ou le nombre de postes à pourvoir.

Ayant une population de moins de 150 000 habitants, l'Î.-P.-É. est la plus petite province du Canada, ce qui permet une communication plus directe et personnelle. Oui, un grief pouvait être déposé si on ne donnait pas au membre du syndicat un préavis de quatre semaines avant d'effectuer un changement au calendrier principal, mais « notre syndicat n'est pas réputé comme ayant beaucoup de griefs. Nous essayons de les résoudre avant d'avoir à les déposer ». Ça aide que Mona connaisse tous les gestionnaires de ressources humaines où ses membres travaillent.



Mona et la présidente d'un autre syndicat de l'Î.-P.-É. exprimant leurs préoccupations face à la privatisation

Tout est plus intime dans une province plus petite. Durant son mandat en tant que présidente, elle a travaillé avec trois ministres de la Santé : le premier est allé à l'école secondaire avec son mari et le troisième et ministre actuel était un invité à son mariage.

L'année où Mona est devenue présidente, elle s'est heurtée à un défi immédiat et difficile. Santé Î.-P.-É. a commencé à mettre en œuvre un nouveau modèle de soins, et la législation a été modifiée pour permettre, pour la première fois, aux infirmières auxiliaires autorisées (inf. aux. aut.) d'administrer des médicaments. « Nous avons perdu un peu plus de 100 ÉTP [postes équivalents temps plein] pendant la transition qui s'est poursuivie sur une période de quatre à cinq ans. C'était difficile d'être positive durant cette période. »

Il n'y avait pas de mises à pied, et certaines infirmières étaient transférées à d'autres postes, mais un grand nombre de postes à pourvoir a été perdu. « On a eu beaucoup de réunions, on a pleuré, » et les infirmières qui ne perdaient pas leur poste faisaient face à un manque de clarté au sujet de leur nouveau rôle.

En raison de sa petite taille, le SIIPE est le seul syndicat qui ne possède pas d'agent des relations du travail — Mona est à la fois présidente et agente des relations du travail, et elle connaît « un pourcentage important de la population infirmière ici ».

La bonne nouvelle est que le syndicat a plus tard regagné plusieurs de ces postes à d'autres endroits, comme dans les soins primaires. « Nous avons maintenant un grand nombre de sites de soins primaires à travers la province, qui sont dirigés par des infirmières autorisées et des infirmières praticiennes. Nous avons beaucoup de patients non affiliés à des médecins. » Les IA et les IP dirigent également des cliniques de bien-être pour les femmes qui fournissent des services de santé reproductive et de santé sexuelle. Le nombre de membres du syndicat est passé de 1 080 à 1 260 postes. Et en 2014, le syndicat a gagné l'une des plus importantes augmentations de salaire du pays, soit une hausse de 9,9 % sur quatre ans.

...toutes les infirmières possèdent des capacités de leadership, qui sont innées à toutes les infirmières, mais certaines infirmières ne les reconnaissent tout simplement pas.

Mona O'Shea



Mona (au centre, à droite) avec des leaders des syndicats d'infirmières et d'infirmiers et des premiers ministres des provinces de l'Atlantique

FORMATION

Mona a grandi à l'Î.-P.-É. et a obtenu son diplôme d'infirmière en 1983. Elle a travaillé à l'Hôpital Queen Elizabeth à Charlottetown durant 21 ans, puis elle est passée aux soins à domicile. Elle a été attirée vers le syndicat par curiosité alors qu'elle se posait des questions sur ses droits en tant que membre du syndicat et par Margaret Duffy, présidente du SIIPE de 2002 à 2008. « Elle était une excellente leader, elle était très terre à terre, elle pouvait faire passer son message de façon très positive tout en étant efficace et respectueuse. J'aimerais pouvoir dire que c'est de cette façon que je peux transmettre un message. »

Elle a été secrétaire-trésorière provinciale de 2000 à 2008 et en 2010, elle est devenue présidente du SIIPE et une membre du Conseil exécutif national de la FCSII.

Mona et son mari Matt ont trois fils, dont le plus jeune avait 14 ans lorsqu'elle est devenue présidente. Elle souligne le mérite de Matt qui lui a fourni un incroyable soutien à la maison.



La FCSII a fait preuve d'un engagement à examiner les enjeux intergénérationnels en milieu de travail en soins infirmiers afin de mieux appuyer, retenir et recruter des infirmières et infirmiers de toutes les générations. Sur une période de 10 ans et après trois rapports de recherche distincts, la FCSII a permis de mieux comprendre les expériences et les enjeux auxquels font face les infirmières et les infirmiers des différentes cohortes générationnelles et à différents stades de leur carrière tout en proposant des recommandations fondées sur des données probantes afin de s'assurer que la main-d'œuvre infirmière soit durable et en santé et que les meilleurs soins possibles soient offerts aux patients.

Sheri L. Price, Ph. D., IA

Professeure agrégée, Université Dalhousie

Scientifique affiliée, Centre de soins de santé IWK

Auteure du rapport de la FCSII intitulé *Bridging the Generational Divide: Nurses United in Providing Quality Patient Care* (Comblent le fossé entre les générations : Les infirmières et infirmiers s'unissent pour offrir des soins de qualité aux patients) (2016)



A black and white portrait of a woman with short, wavy hair, wearing glasses and a multi-strand pearl necklace. She is smiling and looking directly at the camera. The image is overlaid with a horizontal blue band across the middle. The name 'TRACY' is printed in large, white, bold, sans-serif capital letters on the right side of the blue band.

TRACY

Présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers de la Saskatchewan de 2013 à ce jour

ZAMBORY



Tracey (au centre) à un événement de sensibilisation au VIH, 2018

Lorsque Tracy Zambory est montée dans l'autobus avec ses collègues infirmières pour se rendre à Regina le 8 avril 1999, elle ne savait pas quelle signification aurait ce voyage pour elle. Infirmière autorisée ayant obtenu son diplôme en 1985, elle travaillait à temps plein depuis sept ans comme infirmière au *New Hope Pioneer Lodge* dans sa ville natale de Stoughton (population d'environ 800). Elle était mariée, élevait deux garçons et elle s'impliquait beaucoup au sein de sa communauté.

Le Syndicat des infirmières et des infirmiers de la Saskatchewan (SIIS) venait cependant d'entamer une grève, elle s'est donc jointe aux milliers d'infirmières et d'infirmiers qui se rendaient à un grand rassemblement au Centre des Arts, à Regina. La présidente de la FCSII, Kathleen Connors et Bob White, le célèbre président du Congrès du travail du Canada, sont venus et ont parlé aux infirmières et infirmiers.

Le gouvernement du premier ministre Roy Romanow a légiféré pour forcer le syndicat à retourner au travail quatre heures après le début de la grève. « Grosse erreur! Nous sommes passés d'un syndicat qui représente des personnes et qui s'occupe d'affaires mondaines. Nous nous sommes soudés et nous sommes devenus à ce moment de véritables syndicalistes. C'est à ce moment que nous avons compris ce que ça signifie d'être dans le portrait d'une union plus grosse et plus vaste en raison de tout le soutien. Ça m'a ouvert les yeux sur ce qu'un syndicat peut accomplir. »

Avant 1999, Tracy explique que son implication au sein du syndicat était axée sur les enjeux quotidiens du syndicat, mais qu'après le rassemblement « c'était très excitant. Il y avait beaucoup de solidarité et d'unité dans l'autobus sur le chemin du retour ».

Avant cette époque, personne à Stoughton n'avait encore fait une ligne de piquetage. De retour à la maison, elle tondait la pelouse lorsque « Tap tap tap. J'ai presque fait une crise cardiaque. C'était un vieux monsieur que je connaissais qui était fâché : « Comment pouvez-vous oser débrayer ici en laissant les personnes démunies? » » Le rassemblement avait enseigné à Tracy la façon de penser et de parler des enjeux importants. Elle avait maintenant « l'occasion et le courage d'en parler, » même si elle n'a pas réussi à changer le point de vue du vieux.

*Nous nous sommes
soudés et nous sommes
devenus à ce moment de
véritables syndicalistes...
Ça m'a ouvert les yeux sur
ce qu'un syndicat peut
accomplir.*

Tracy Zambory



Tracy a grandi en entendant parler des politiques des coopératives et des actions collectives; sa grand-mère Violet était une des premiers membres du parti de la Fédération du commonwealth coopératif (CCF) en Saskatchewan, et elle avait travaillé avec Tommy Douglas, le premier ministre de l'époque de la Saskatchewan, largement reconnu comme le fondateur du régime d'assurance-maladie au Canada. « J'ai été élevée sous la forte influence de ma grand-mère, alors lorsque je parlais de TC [Tommy C. Douglas], c'était avec une main sur le cœur ». Cette compréhension du bien public influence sa pensée lorsque, en tant que présidente du SIIS, elle doit prendre des décisions qui font baisser sa cote de popularité.

Tracy précise que, de façon semblable à son expérience en 1999, plusieurs jeunes infirmières se sont rendu compte de la force du mouvement syndical en 2016. Les infirmières n'avaient pas de contrat depuis deux ans, et le gouvernement avait récemment passé la *Loi sur l'emploi en Saskatchewan*, qui faisait que tomber en grève était chose presque impossible. Lorsque les négociations n'ont mené à rien, le syndicat s'est retrouvé dans une impasse. Tracy et d'autres membres de la direction du syndicat ont ensuite fait l'objet d'une consigne du silence, mais plus d'un millier d'infirmières ont repris le flambeau pour expliquer au public les enjeux. « Tout le monde s'est tenu les coudes comme membres. » En 1999 comme en 2016, le gouvernement de l'époque a défendu et pris bonne note de la force du syndicat des infirmières et infirmiers.

FORMATION

Diplômée en soins infirmiers en 1985, Tracy Zambory travaillait au *New Hope Pioneer Lodge* dans sa ville natale de Stoughton quand, en 1994, l'établissement est devenu syndiqué sous le Syndicat des infirmières et des infirmiers de la Saskatchewan (SIIS). Peu après, Tracy est devenue présidente de sa section. En 2010, se fondant sur son expérience, Tracy a été élue première vice-présidente du SIIS et elle est déménagée avec sa famille à Regina. En 2013, elle a été élue présidente du SIIS. Depuis qu'elle a adhéré au SIIS, « nous sommes passés de convention collective à mille fois plus... Nous sommes une pratique professionnelle, nous sommes impliqués au sein de la communauté, nous défendons la recherche et les données probantes, nous travaillons avec plusieurs, plusieurs intervenants, nous sommes novateurs. Nous avons eu une belle croissance, une croissance naturelle, et cette croissance a fait que nous sommes devenus l'un des syndicats les plus respectés et puissants en Saskatchewan. »



Tracey avec des membres du SIIS, 2018

A close-up portrait of a woman with long, dark hair, smiling broadly. She is wearing a dark headband with white dots. The image is overlaid with a semi-transparent blue horizontal band across the middle. The name 'PAULA' is written in large, white, bold, sans-serif capital letters across the top right of the blue band.

PAULA

Présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick de 2016 à ce jour,
vice-présidente de 2003 à 2016

DOUCET



Paula (à droite) sur la Colline Parlementaire pour marquer l'anniversaire de l'enquête sur le scandale du sang contaminé, 2017

Pourquoi vous êtes-vous impliqué au sein de votre syndicat?

J'ai grandi dans une famille où être impliqué dans le monde syndical était une deuxième nature. Papa était président de sa section (Syndicat des Métallos) et président de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick. Aussitôt que j'ai commencé à travailler comme infirmière autorisée, j'ai assisté à une réunion de la section de mon syndicat à l'hôpital, et on avait besoin d'une vice-présidente, alors j'ai donné mon nom. J'ai rapidement acquis de l'expérience à représenter les 350 infirmières et infirmiers, et en trois ans, je suis devenue présidente de ma section, rôle que j'ai assumé durant 16 ans.

Les occasions étaient infinies, et j'ai pu acquérir de la confiance et du respect de la part des représentants de l'hôpital au fil des ans et j'avais l'impression de pouvoir améliorer la vie professionnelle de mes membres. J'ai toujours été le genre de personne qui devait s'impliquer parce que ma philosophie est que si des changements doivent être faits et que des décisions doivent être prises et qu'ils ont des répercussions sur moi, ma famille, ma communauté, ma province et mon pays, alors je veux en faire partie et je ne veux pas que quelqu'un d'autre prenne ces décisions pour moi.

Selon vous, quels ont été les moments forts de votre implication au sein du syndicat?

L'année où nous avons pu négocier une hausse de salaire de 24 % pour nos membres constitue un point fort de ma carrière. Nous avons obtenu dans une proportion de 96 % le mandat de déclarer la grève. C'était exaltant de faire partie de cela et de retourner à la table de négociation pour un « marathon » de cinq jours de négociations intenses avant de ressortir avec une énorme augmentation de salaire.

De façon plus générale, parmi les points forts, je retiens les amitiés solides que j'ai tissées au sein du syndicat et la capacité que m'a donnée mon expérience syndicale à accepter d'autres points de vue. Je peux débattre avec passion les intérêts des membres que j'ai le privilège de représenter, et aussi ce que je crois être dans l'intérêt de la société.

A black and white portrait of a woman with shoulder-length, wavy hair, looking slightly to the right. She is wearing a dark jacket over a patterned scarf. Her hands are clasped in front of her. The image is overlaid with a purple horizontal band across the middle. The name 'CATHRYN' is written in large, white, bold, sans-serif capital letters across the top right of the purple band.

CATHRYN

Première vice-présidente de l'Association des infirmières et des infirmiers de l'Ontario de 2017 à ce jour, anciennement deuxième vice-présidente régionale de l'AIIO

HOY

Pourquoi vous êtes-vous impliqué au sein de votre syndicat d'infirmières et d'infirmiers?

Je ne prévoyais pas m'impliquer au sein de mon syndicat. Je lisais ma convention collective et je comprenais mes droits. Je voulais m'assurer de comprendre ce à quoi j'avais droit. Puis, mon environnement de travail a changé. J'ai dû recommencer à travailler dans d'autres unités et j'ai découvert que mes collègues ne comprenaient pas les règles de la convention collective. Je me penchais vers quelqu'un et je lui disais : « Tu dois pointer pour ces heures supplémentaires » ou « Tu devrais être payée en heures supplémentaires pour ce quart de travail étant donné que vous êtes en personnel réduit. » Les gens ont commencé à venir me voir lorsqu'ils avaient des questions.

Un jour, il y a eu une réunion du syndicat durant laquelle la présidente de l'unité de négociation a annoncé sa retraite. J'ai levé la tête de mon pupitre et six infirmières se tenaient devant moi me demandant de poser ma candidature. Je me suis dit « Pourquoi pas ? » C'est vraiment bien de pouvoir aider une personne à reprendre le travail ou à s'assurer qu'elle obtient ce à quoi elle a droit.



Cathryn sur la ligne de piquetage avec des infirmières de la santé publique à Thunder Bay, 2018

Qu'est-ce qui vous rend le plus fière?

Mon père était un directeur d'usine. Lorsque j'étais jeune, j'allais avec lui à l'usine les samedis matins. Il faisait le tour de l'usine pour s'assurer que tout fonctionnait bien. Il me disait que le poste d'un leader était très important, car les décisions que tu prends peuvent toucher – et le feront assurément – la vie de tes employés et, en retour, la vie de leur famille. J'ai pris ça à cœur. J'ai le sentiment qu'en tant que leader syndicale, nous avons une responsabilité envers notre communauté et ses familles. Je suis fière que l'Association des infirmières et des infirmiers de l'Ontario donne toujours la priorité à la sécurité et aux soins des Ontariens. Notre message a pour but de prendre soin des Ontariens ayant besoin d'avoir accès à des soins de santé sécuritaires et en temps opportun.

Dès le premier jour de ma présidence à la tête de l'AEIC, lorsque Linda Silas s'est jointe à nous lors de notre première réunion du conseil d'administration, on m'a mis au courant du soutien de la FCSII au début de notre carrière d'infirmière et tout au long de cette dernière. Linda et la FCSII ont fait figure de pierre angulaire pour la défense des droits des étudiants, nous encourageant en nous disant que nous avons le droit de nous défendre et que les petites différences que nous faisons ouvrent la voie pour de nombreuses années à venir. J'ai eu l'honneur de participer à ma première réunion de l'AIO en tant qu'infirmière autorisée au mois d'octobre de cette année, et je sais que j'aurai derrière moi une voix solidaire, et que je peux me joindre à ces voix possédant de l'expérience et qu'elles me célébreront pour mon expérience.

Caitlin Wiltshire

Présidente de l'Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada,
2018-2019





A black and white portrait of an older woman with short, dark, spiky hair. She is wearing glasses and a light-colored blazer over a dark top. A blue horizontal band is overlaid across the middle of her face. The name 'DARLENE' is printed in large, bold, white capital letters across the top of the image.

DARLENE

Présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers du Manitoba de 2018 à ce jour,
secrétaire-trésorière de 2016 à 2018

JACKSON



Darlene se prépare à témoigner devant le comité fédéral de la Santé relativement aux répercussions de la consommation de drogues au Manitoba, 2018.

Pourquoi vous êtes-vous impliqué au sein de votre syndicat?

Mon implication au sein du syndicat a en fait été influencée par le fait que lorsque je venais d'obtenir mon diplôme, j'ai été victime d'intimidation en milieu de travail. C'était mon premier emploi, et ma gestionnaire a commencé à questionner chacune de mes décisions. J'avais l'impression d'avoir une cible dans le dos et je redoutais d'aller au travail. J'ai sérieusement envisagé d'abandonner les soins infirmiers tout de suite après avoir obtenu mon diplôme. Une collègue m'a conseillé d'aller voir ma représentante syndicale et le problème a été résolu (la gestionnaire a finalement été renvoyée quelques mois plus tard). Par chance, j'ai suivi le conseil de ma collègue. Ça m'attriste de penser que j'aurais pu rater une merveilleuse carrière que j'adore à cause d'intimidation.

Quel est votre récit préféré au sujet de votre implication syndicale?

Lorsque le Syndicat des infirmières et des infirmiers du Manitoba était en grève en janvier 1991, ma section était bien appuyée par d'autres syndicats de notre petite ville. Nous avons communiqué avec le syndicat qui représente les éboueurs pour leur demander de ne pas traverser notre ligne de piquetage pour aller chercher les poubelles sur les terrains de l'hôpital. On nous a répondu que si nous faisons du piquetage dans l'entrée qu'ils utilisaient, le camion de poubelles ne traverserait pas la ligne de piquetage. Nous avons 50 infirmières qui marchaient dans l'entrée à 7 h par une température de -45°C, et vous n'avez jamais vu autant d'enthousiasme que lorsque les éboueurs ont refusé de franchir notre ligne de piquetage.

A portrait of a woman with curly hair, smiling slightly. The image is split horizontally: the top half is a solid purple color, and the bottom half is a solid grey color. The woman's face is centered in the purple section, and her torso is in the grey section. The name 'LEANNA' is written in large, white, bold, sans-serif capital letters across the top of the purple section.

LEANNA

Directrice des communications de l'Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada 2018
Représentante de l'AEIC au conseil exécutif national de la FCSII 2018

GUSTAFSON



Leanna discute avec le ministre fédéral de la Santé lors d'un événement de la FCSII à Winnipeg, 2018.

Pourquoi, selon vous, est-il important que les étudiants soient représentés au sein de la FCSII?

Les voix des étudiants sont importantes parce qu'ils sont la prochaine génération d'infirmières et d'infirmiers, dont la plupart seront représentés par la FCSII qui parlera en leur nom. Si les étudiants peuvent entendre parler de la FCSII et la contacter, ils pourront constater et comprendre l'impact des enjeux pour lesquels lutte la FCSII qui les aborde au nom des infirmières et infirmiers. Ils pourront également reconnaître que la FCSII peut être leur voix tout en découvrant une occasion et une plateforme pour apporter des changements.

Est-ce que les étudiant(e)s infirmier(ère)s et infirmier(ères) devraient être des défenseurs des soins de santé? Si oui, pourquoi?

Les infirmières et infirmiers et les étudiant(e)s infirmier(ère)s occupent une position privilégiée pour être les défenseurs des soins de santé et aider les familles à naviguer le système de soins parce qu'ils ont la capacité à reconnaître tous les aspects des soins de santé. Le champ de pratique des infirmières inclut cette compétence et ces dernières possèdent également les outils pour travailler avec les familles dès le début de leur cheminement. Mais surtout, les infirmières comprennent et font preuve d'empathie et de compassion à l'égard de nombreuses familles qui doivent avoir recours aux soins de longue durée.

Selon vous, quels enjeux cette prochaine génération d'infirmières et d'infirmiers devra-t-elle aborder?

Je pense que nous devons nous concentrer à porter le flambeau pour faire progresser les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, et nous devons travailler pour tenir compte de la santé des personnes LGBTQ2SI+, car notre système de santé actuel et notre curriculum n'offrent pas assez de soutien pour ces personnes. J'ai aussi l'impression que nous devons nous préparer à poursuivre les discussions au sujet du régime universel d'assurance-médicaments ou à mettre à l'œuvre ces discussions afin de mieux appuyer nos patients. La technologie dans le domaine de la santé avance à grands pas, et la prochaine génération possède déjà une bonne partie du savoir-faire et une moins grande courbe d'apprentissage, ce qui pourrait être utile pour intégrer la technologie aux soins des patients.

FRISE CHRONOLOGIQUE

LE MOUVEMENT SYNDICAL DES
INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA



FRISE

LE MOUVEMENT SYNDICAL DES



CHRONOLOGIQUE

INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA

Avec en tête la Saskatchewan et l'Île-du-Prince-Édouard, un comité a été formé pour discuter de la création d'un organisme national afin de représenter les infirmières et les infirmiers syndiqués de partout au Canada. Les discussions, qui se sont entamées en 1978, ont mené à un congrès fondateur à la fin du mois d'avril 1981.

Lors de la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, le 1er mai 1981, la Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FNSII) a été créée en tant qu'organisme pour représenter les infirmières et infirmiers syndiqués à l'échelle nationale. En 1999, le nom a changé pour celui de Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FCSII).

Membres fondateurs :

- L'Association des organismes infirmiers du Manitoba
- Le comité provincial de négociation collective des infirmières et infirmiers de l'Île-du-Prince-Édouard
- Syndicat des infirmières et des infirmiers de la Saskatchewan
- Syndicat des infirmières et des infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador
- Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick

PRÉSIDENTES DE LA FCSII

1981-1982	Sonny Arrojado (<i>MB</i>)
1982-1983	Mary Dwyer (<i>NL</i>)
1983-1999	Kathleen Connors (<i>MB</i>)
1999-2000	(par intérim) Debra McPherson (<i>BC</i>)
2000-2003	Kathleen Connors (<i>MB</i>)
2003-à ce jour	Linda Silas (<i>NB</i>)

SECRÉTAIRES-TRÉSORIÈRES

1981-1989	Jill Jones (<i>SK</i>)
1989-1997	Dorothy Bragg (<i>NL</i>)
1997-2001	Debra McPherson (<i>BC</i>)
2001-pà ce jour	Pauline Worsfold (<i>AB</i>)

VICE-PRÉSIDENTES

1981-1982	Mary Dwyer (<i>NL</i>)
1983-1985	Jane Murray (<i>PE</i>)
1985-1987	Madeleine Steeves (<i>NB</i>)
1987-1989	Barbara LeBlanc (<i>AB</i>)
1989-1993	Maria Ward (<i>PE</i>)
1993-1997	Debra McPherson (<i>BC</i>)

Pour de plus amples renseignements
au sujet de la naissance et de
l'histoire des syndicats d'infirmières
et d'infirmiers au Canada, visitez
<https://fcsii.ca/>.



L'Association des infirmières et des infirmiers de l'Ontario (AIOO) est fondée.



L'Association d'organismes d'infirmières et d'infirmiers du Manitoba (AOIIM) est fondée (renommée en 1990 le Syndicat des infirmières et des infirmiers du Manitoba (SIIM)).



Le Syndicat des infirmières et infirmiers de Terre-Neuve (SIITN) est fondé (qui devient plus tard le Syndicat des infirmières et infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador (SIITNL), et depuis 2014 le Syndicat des infirmières et infirmiers autorisés de Terre-Neuve-et-Labrador (SIATNL)).



Le Syndicat des infirmières et des infirmiers de la Saskatchewan (SIIS) est fondé.



Le Syndicat des infirmières et des infirmiers de la Nouvelle-Écosse (SIINE) est fondé.



Le Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick (SIINB) est fondé.



Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta (IIUA) est fondé.



Le Syndicat des infirmières et infirmiers de la Colombie-Britannique (SIICB) est fondé.



La FNSII se joint à la Coalition canadienne de la santé.



La Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FNSII) est fondée par l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba et la Saskatchewan.



L'Association du personnel infirmier de l'Alberta (APIA) se joint à la FNSII.



Le SIINE se joint à la FNSII.



La FNSII ouvre un bureau à temps plein à Ottawa et le poste de président(e) devient à temps plein.



Le Syndicat des infirmières et des infirmiers de l'Île-du-Prince-Édouard (SIIPE) est fondé.



La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) est fondé, renommée en 2006 la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ).



Le SIICB se joint à la FNSII.



1998

La FNSII se joint au Congrès du travail du Canada.



2000

L'AIIO se joint à la FCSII.



1999

Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta (IIUA) se joint à la FCSII après avoir fusionné avec l'APIA.



1999

La Fédération nationale des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FNSII) est renommée la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FCSII).



L'Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada (AEIC) se joint à la FCSII à titre de membre associé.



L'Union syndicale des infirmiers(ères) du monde (GNU – Global Nurses United) est formée avec la FCSII à titre de membre fondateur.

Credit : Br. Lawrence Morey



Biographie de l'auteure

Ann Silversides est une journaliste, auteure et rédactrice se spécialisant en politique de la santé. Ancienne reportrice de journal (*Calgary Herald, Globe and Mail*), elle est maintenant depuis plus de 25 ans journaliste indépendante, et elle a également rédigé et préparé des rapports pour des organismes canadiens de recherches en santé et des universités, en plus de créer des documentaires radio pour le programme IDEAS de la CBC. Récemment, Ann a été conseillère bénévole en communications auprès d'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) au Sri Lanka et en Guyane, et elle avait auparavant voyagé au Ghana comme journaliste pour CUSO International. Son livre sur les débuts du militantisme canadien pour le sida (*AIDS Activist, Michael Lynch and the Politics of Community*, 2003) continue d'être une importante ressource dans les cours universitaires, et son titre *Conversations avec des champions du régime public d'assurance-maladie*, qu'elle a rédigé pour la FCSII (2007), est offert dans la plupart des bibliothèques. Son autre publication pour la FCSII est, malheureusement, encore pertinente, *Les soins de longue durée au Canada : Le statu quo n'est pas une option* (2011). Parmi les prix de journalisme d'Ann, notons : un Prix or du *National Magazine* pour *First Do No Harm* (2013), son article dans le magazine *Maisonmeuve* sur l'abus des opioïdes et des nominations de la NMA pour son article *Numavul's Nursing Crisis* (2014, aussi dans *Maisonmeuve*) ainsi qu'un article précédent sur les femmes canadiennes et le sida (dans le magazine *Elm Street*).

À PROPOS DE **FORGER NOTRE PLACE**

Ce livre relate l'histoire des syndicats d'infirmières et d'infirmiers au Canada à travers l'expérience de 32 de ces principaux leaders, d'hier à aujourd'hui. Nos récits révèlent comment une poignée de femmes, pour la plupart, de partout au Canada ont travaillé à apporter des changements à la profession infirmière, afin qu'au lieu d'être considérées comme des servantes soumises aux médecins, les infirmières soient aujourd'hui reconnues comme des professionnelles hautement qualifiées n'ayant jamais peur de plaider en faveur de leur unité de travail, leur communauté et le monde en général.

Linda Silas

Présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers

Dans sa nouvelle publication contribuant à la littérature sur l'histoire des soins infirmiers au Canada, intitulé Forger notre place, la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers dresse le portrait des nombreux leaders ayant syndiqué et développé les syndicats d'infirmières et d'infirmiers à travers le Canada au cours des 40 dernières années, partageant leurs points de vue quant à leur passion, leur ténacité et leur courage à l'égard de leur profession, le tout étayé par des récits nous donnant un aperçu de leur vie personnelle et de leur histoire. Un document à lire pour toute personne qui s'intéresse à la riche histoire du mouvement syndical au Canada!

Michael Villeneuve

Directeur général, Association des infirmières et infirmiers du Canada

Ce fut un privilège pour moi d'interviewer ces femmes et ces hommes impressionnants qui ont été les défenseurs des syndicats d'infirmières et d'infirmiers au Canada... Leur portrait dans Forger notre place constitue un historique oral partiel allant du début des années 1970 à aujourd'hui... Toutes les personnes que j'ai interviewées avaient des récits mémorables, et vous découvrirez au fil des pages vos préférés.

Ann Silversides

Journaliste, rédactrice et auteure de *Forger notre place*

Juin 2019



LA FÉDÉRATION CANADIENNE
DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS